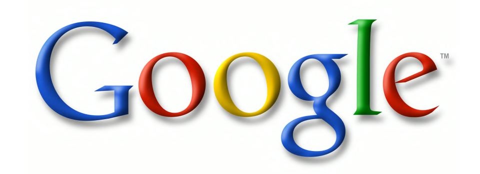







TANFORD LIBRARIES
War, Revolution, and Peace
FOUNDED BY HERBERT HOOVER, 1919

HISTOIRE

DE LA

COLONIE FRANÇAISE

DU SÉNÉGAL

PAR ERNEST FALLOT

Membre de la Société de Géographie de Marseille

AVEC UNE CARTE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

PAR STANFORD

> « Longtemps on nous a jeté ce nom du Sénégal à la face, mais ce vieux témoin de notre impuissance en Afrique, ce pays décrié, fournaise et marais, est à la veille de s'étendre au loin vers l'Orient. Hier pauvre comptoir, il sera demain vaste empire. Après l'Algérie nous n'avons rien d'aussi digne de la France. »
>
> [illegible]

PARIS

CHALLAMEL AINÉ

LIBRAIRIE ALGÉRIENNE ET COLONIALE

5, rue Jacob, et rue Furstenberg, 2

—

1884

MARSEILLE.— TYP. ET LITH. BARLATIER-FEISSAT PÈRE ET FILS. - X.

AUX VICTIMES

DES EXPÉDITIONS FRANÇAISES EN SÉNÉGAMBIE

1854 — 1883

C'est à vous que je dédie ces pages, officiers, sous-officiers et soldats, qui avez payé de votre vie l'enfantement laborieux de notre colonie sénégambienne.

Vous aviez quitté votre pays pour obéir au devoir militaire ; vous n'avez hésité ni devant les frissons de la fièvre, ni devant les balles de l'ennemi ; vous êtes allés droit devant vous, exécutant froidement votre consigne jusqu'au moment où la mort vous a couchés sans vie sur la terre africaine ! Vos camarades, plus heureux, ont revu la patrie, et ils ont reçu des récompenses méritées. Vous, les victimes, vous reposez dans une tombe ignorée, au bord d'une rivière ou sous l'ombrage d'une forêt, sans qu'une pierre tumulaire rappelle votre nom, sans qu'une simple croix apprenne au voyageur où retrouver vos restes. Et la France, distraite par un ministère qui tombe ou une Chambre à élire, oublie que quelques-uns de ses plus courageux enfants ont sacrifié leur vie au-delà des mers pour ouvrir de vastes territoires à son influence et à sa civilisation !

Mais un réveil se produit dans l'opinion publique ; on commence à rendre justice au dévouement des explorateurs, des militaires qui compromettent leur santé et exposent leur vie pour refaire à la patrie sa grandeur passée. Les esprits sérieux se reprennent à

l'étude des questions coloniales ; ils sentent instinctivement que là et non ailleurs se trouve l'avenir du pays.

Le moment m'a semblé venu d'écrire l'histoire de la plus ancienne des colonies françaises, de celle qui, après n'avoir été pendant deux siècles qu'un parc à esclaves, s'est transformée, grâce au progrès des idées, en un champ sans limites ouvert à notre activité civilisatrice.

Le Sénégal aujourd'hui n'est plus seulement un grand marché commercial ; il est devenu la grande voie par laquelle la civilisation moderne pénètrera dans le Soudan ; et la religion chrétienne, qui a déjà eu ses martyrs sous ce climat brûlant (1), marchera sans nul doute côte à côte avec la civilisation dont elle sera, là comme partout, l'inébranlable fondement.

Voilà ce qui a été rendu possible par le courage et l'abnégation de la petite armée sénégalaise ; voilà ce qu'ont fait des militaires, blancs et noirs, unis par le sentiment d'un même devoir, par la noblesse d'un même but. Aussi m'estimerais-je heureux de faire connaître leurs exploits et de sauver de l'oubli les noms de quelques-uns d'entre eux.

Que cet humble travail témoigne de mon admiration pour votre mémoire, nobles victimes d'une grande cause, en attendant que la reconnaissance de la colonie vous élève un monument digne de vous et de votre œuvre !

ERNEST FALLOT.

Marseille, le 26 octobre 1883.

(1) Nous ne citerons que deux noms ; celui de Mgr Kobès, évêque de la Sénégambie, mort à Dakar il y a une dizaine d'années, après 25 ans de séjour dans l'Afrique occidentale, et celui de M. et Mme Golaz, missionnaires protestants, emportés à Saint-Louis par la fièvre jaune, le 18 août 1881.

HISTOIRE

DE LA

COLONIE FRANÇAISE DU SÉNÉGAL.

Un coup d'œil sur la Sénégambie et ses Habitants.

Dans la partie occidentale de l'Afrique, entre le 17e et le 8e degrés de latitude nord, s'étend un vaste massif montagneux, formé d'une série de plateaux superposés qui s'élèvent successivement depuis la côte jusqu'au plateau central, comme les marches d'un gigantesque escalier. Ce massif, connu des géographes sous le nom de Fouta-Djallon, se rattache au sud à la chaîne des montagnes de Kong, qui court parallèlement au golfe de Guinée. Il joue dans la région, toutes proportions gardées, le même rôle qu'en Europe le massif des Alpes centrales. C'est là que, dans un espace restreint, tous les grands cours d'eau du pays prennent naissance, pour s'échapper ensuite à travers de magnifiques vallées et aller porter leurs eaux à tous les points de l'horizon : on y trouve les sources du Sénégal, de la Falémé, son principal affluent, de la Gambie et du Rio-Grande, qui tous, quoique par des routes différentes, vont se jeter dans l'Atlantique entre les plages désertes du Sahara et la presqu'île de Sierra-Leone. L'ensemble des bassins de ces fleuves et de quelques autres moins considérables forme la Sénégambie.

Le Sénégal, par son immense arc de cercle de 2,800 kilomètres, en constitue en quelque sorte la ceinture septentrionale qu'une étroite

bande de terrain sépare seule du Soudan et du Sahara. Il est navigable pendant la saison des pluies sur la plus grande partie de son cours jusqu'aux chutes de Félou ; le reste de l'année, les navires ne peuvent remonter que jusqu'à Podor, à 261 kilomètres de l'embouchure. Le niveau du fleuve varie dans des proportions considérables suivant la saison. « Dès les premiers jours de mai, dit M. Aube (1), sur les hauts plateaux du Fouta-Djallon, des pluies torrentielles, qui durent, au dire des voyageurs, des semaines entières sans interruption, viennent remplir les bassins étagés qui se succèdent jusqu'à Médine pour le Sénégal, jusqu'au dessous de Farabana pour la Falémé. Ces bassins, dans la saison sèche, semblent autant de lacs aux eaux limpides et dormantes que des barrages rocheux séparent les uns des autres. Dès les premières pluies, le niveau de ces barrages est dépassé, et deux torrents impétueux, roulant dans des rives profondément encaissées, se précipitent parallèlement l'un à l'autre pour venir confondre leur cours à Arondou, non loin de Bakel. Grossi par le tribut de leurs eaux, le fleuve s'élève rapidement et son niveau atteint les ouvertures de nombreux canaux, qui, à des hauteurs différentes, s'ouvrent sur ses deux rives, et qui, dans mille directions diverses, pénètrent dans le pays, souvent à des distances considérables. Ces canaux portent au Sénégal le nom générique de *marigots*... Vers la fin d'août, les eaux du fleuve, dont rien ne vient plus désormais augmenter la masse, s'écoulent, soit dans les plaines qu'elles fécondent, et où l'ardeur du soleil les absorbera en quelques mois, soit vers la mer... » L'embouchure du Sénégal est obstruée par une barre qui est à certaines époques une des plus difficiles à franchir du monde entier.

La Gambie, dont le cours sinueux a 1,700 kilomètres de développement, coule directement vers l'ouest. Elle est navigable sur une étendue de 250 kilomètres jusqu'à Barrakounda. A son embouchure

---

(1) Le fleuve du Sénégal (*Revue maritime et coloniale*, t. XII, 1864.)

se trouve le Banc-Rouge qui rend l'entrée du fleuve dangereuse pour les navires.

Le Rio-Grande occupe en Sénégambie le troisième rang pour la longueur de son cours, qui a environ 450 kilomètres. Il convient de citer encore, à cause de leur importance commerciale, la Casamance, le rio Cachéo, le rio Cassini, la Tiguilenta, simple ruisseau qui se jette dans le golfe du Rio-Nunez, le rio Pungo, la Mellacorée, les Scarcies et enfin la Rokelle, rivière de Sierra-Leone qui descend du mont Loma, où le Niger, le grand fleuve du Soudan, prend également sa source, pour se diriger vers le nord, parallèlement au Sénégal, pendant la première partie de son cours. Le voisinage de ces deux grands cours d'eau au point où ils commencent précisément à être navigables a une importance économique considérable.

La Sénégambie se compose de plaines basses et fertiles aux environs de la mer et de montagnes élevées dans l'est et le sud. On rencontre dans quelques-unes de ses parties de véritables forêts vierges.

Au point de vue du climat, l'année se divise en deux saisons bien distinctes : la saison sèche, qui correspond à notre hiver et à notre printemps, fraîche et agréable sur le littoral, et la saison des pluies ou hivernage, qui correspond à notre été, insalubre et malsaine à cause de l'humidité et des miasmes paludéens que l'inondation laisse après elle en se retirant. La température est moins excessive qu'on ne le croit généralement : à Saint-Louis et à Gorée la moyenne est de 20° pendant la saison sèche, et de 26° à 27° pendant l'hivernage ; la plus grande chaleur observée en cinq ans (1874-1878) a été de 44°,8 à l'ombre. Dans les postes de l'intérieur, les moyennes sont un peu plus élevées (1). On ne possède pas encore d'observations exactes sur la température des plateaux élevés de l'intérieur, mais les derniers renseignements permettent

(1) A. Borius. — *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales* ; art. Sénégambie.

de supposer que le climat y est relativement sain et que l'acclimatement des Européens n'y serait pas impossible (1).

Les populations sénégambiennes méritent une courte étude qui facilitera l'intelligence de ce travail.

La race avec laquelle nos établissements ont les rapports les plus fréquents est celle des Yolofs, qui occupent, sur la rive gauche du bas Sénégal, le Oualo et le Cayor. Ce sont de grands et beaux nègres, à la taille souple et élancée, à la peau luisante et comme vernie. Ils ont le front étroit et bombé, le nez écrasé, les cheveux crépus, les lèvres épaisses et les dents blanches et fortes. Leurs membres sont admirablement proportionnés, sauf les jambes qui sont un peu grêles par rapport au reste du corps. Primitivement fétichistes, ils ont presque tous accepté l'islamisme. Leur intelligence est beaucoup plus développée que celle des autres races nègres; mais il sont généralement menteurs, voleurs et paresseux (2).

Les Sérères habitent entre le cap Vert et la Gambie. C'est un peuple essentiellement cultivateur. Ils n'ont adopté l'esclavage que depuis qu'ils ont été en contact direct avec leurs voisins les Yolofs (3).

Les Mandingues se rencontrent dans les vallées du haut Sénégal et du haut Niger. Cette race présente tous les caractères de la race nègre; on remarque cependant chez ses représentants des épaules plus larges, un cou plus court, un nez plus développé que chez d'autres Africains. Elle se subdivise en trois branches: les Soninkés, les

---

(1) M. Aimé Olivier, membre de la Société de Géographie de Marseille, a observé, pendant son récent voyage au Fouta-Djallon, une moyenne de 22° à 28°, et un maximum de 33°. Il assure que la fièvre jaune, qui a si souvent ravagé le littoral, n'a jamais atteint le haut pays. (*De l'Atlantique au Niger par le Foutah-Djallon*, carnet de voyage de Aimé Olivier, vicomte de Sanderval. Paris, 1882.)

(2) Azan. — Le Oualo et les pays environnants (*Revue maritime et coloniale*, 1864).— Amiral de Langle. Croisières à la côte d'Afrique (*Tour du monde*, 1872)

(3) Pinet-Laprade. — Notice sur les Sérères (*Revue maritime et coloniale*. t. XIII, 1865).

Malinkés et les Bambaras (1). Les Soninkés ou Sarracolets, furent les premiers à occuper le sol de la haute Sénégambie et du Soudan occidental. Peut-être étaient-ils les fondateurs de l'empire de Ghana, mentionné par le vieux géographe arabe Ibn-Battouta, que les Malinkés conquirent au XIIIme siècle. Vaincus et dispersés, les Soninkés ont perdu depuis lors toute influence politique, mais ils ont résisté énergiquement à leurs ennemis et se sont conservés par petits groupes compactes, à peu près purs de tout mélange avec les peuples au milieu desquels ils sont forcés de vivre. L'instinct commercial et l'esprit d'économie sont très-développés chez eux ; ils y joignent un goût prononcé pour les voyages (2). Les Malinkés sont surtout agriculteurs. Ils émigrent en grand nombre, descendant le cours de la Gambie et de la Casamance. Ce sont de zélés musulmans. Les Bambaras habitent entre le Sénégal et le Niger. C'est un peuple idolâtre, d'un naturel guerrier et passionné pour son indépendance ; vaincu souvent par les Peuls, il n'a jamais été soumis. Un rôle important lui semble réservé dans l'histoire future du Soudan.

Les Peuls (3) appartiennent à une race étrangère à la Sénégambie et qui semble se rapprocher du type caucasique. Leur teint naturel paraît être blanc, bronzé ou cuivré. « Ils sont, dit M. Azan (4), de taille haute et très-élancée ; leurs formes sont un peu grêles; ils ont les cheveux noirs, longs et naturellement frisés, les yeux noirs, grands et bien fendus; les dents banches, fortes et bien rangées, les extrémités d'une finesse remarquable, le visage ovale, le nez droit et mince. Les femmes, minces et de taille moyenne, sont les plus belles du Sénégal, tant par la beauté

---

(1) Nous suivons la classification de Faidherbe : Populations noires des bassins du Sénégal et du haut Niger (*Bulletin de la Société de Géographie de Paris*, 1856).

(2) Étude sur les Soninkés, par le Dr Béranger-Féraud (*Revue d'anthropologie*, 1878).

(3) On leur donne également les noms de Pouls, Foulbés, Foulahs, Fellatas, etc.

(4) Le Oualo (*Revue maritime et coloniale*, 1864.)

de leurs formes que par la douceur de leurs traits. » Les Peuls sont bergers et nomades. Ils arrivent de l'Est par petites bandes, poussant devant eux leurs troupeaux. Cette invasion, qui dure depuis des siècles, atteint aujourd'hui dans quelques endroits les rivages de l'Atlantique. Il est impossible de rien affirmer sur l'origine et le point de départ de ce peuple mystérieux (1). Tout ce que l'on sait de certain, c'est que leur avant-garde avait déjà fait son apparition sur les rives du Sénégal quand les Berbères y arrivèrent, vers le VIIme siècle (2). Dans le principe, ils erraient sur le territoire des différents états qu'ils traversaient, achetant par un tribut le droit de pâture pour leurs troupeaux. Mais il arriva un moment dans le cours du XVIme siècle où ils se trouvèrent réunis en assez grand nombre sur la rive gauche du Sénégal, pour se rendre indépendants. Ils fondèrent le Fouta où, par suite de leur mélange avec les nègres Yolofs et Mandingues, ils donnèrent naissance à une race de sang mêlé, les Toucouleurs. A la même époque, par suite de leurs rapports avec les Maures de l'autre rive du fleuve, ils se convertirent au mahométisme dont ils devinrent les apôtres ardents et fanatiques. Entraînés par leur enthousiasme religieux, ils se répandirent dans toutes les contrées voisines, s'emparèrent du Fouta-Djallon auquel ils donnèrent le nom qu'il porte, et fondèrent les royaumes de Haoussa et de Macina sur le Niger. Plus tard un conquérant de leur race, Othman-Dan-Fodie, renversa le royaume de Haoussa et fonda, entre le lac Tchad et le Niger, le puissant empire Poul oriental, que visitèrent en 1825 les voyageurs anglais Denham et Clapperton, et de 1850 à 1855 le docteur Barth.

---

(1) Le général Faidherbe pense que la vallée du Nil a été le berceau des Peuls. Il croit reconnaître en eux les Ethiopiens à cheveux lisses dont parlent Hérodote (*Polym.* C. 70) et Homère (*Odyss.* I, 23). Remontant plus haut encore, il émet l'hypothèse que la Bible (*Genèse* X, 6 et Nahum III, 13) les désigne sous le nom de *Phout* d'où viendrait celui de *Fouta* qu'ils donnent aux divers pays qu'ils occupent.

(2) Bourrel. — Voyage dans le pays des Maures Brakna. (*Revue maritime et coloniale,* 1861).

Pour en finir avec les races noires de la Sénégambie, nommons les Féloupes, les Bagnouns, les Balantes, les Nalous, les Bagas et les Landoumans, sauvages abrutis et grossiers, chez lesquels on chercherait en vain la moindre trace de civilisation.

Les Maures qui occupent toute l'étendue de la rive droite du Sénégal, sont un mélange de Berbères (1) et d'Arabes. Essentiellement nomades, ils errent constamment sur les vastes plateaux qui forment le commencement du désert, dressant leurs tentes chaque soir auprès d'une source pour se remettre en marche le lendemain. Leur principale richesse consiste dans leurs innombrables troupeaux. Ils ne connaissent pas d'autre industrie que la récolte de la gomme. Leurs institutions sociales rappellent le régime féodal. Ils se subdivisent en plusieurs fractions; les trois plus rapprochées du fleuve sont : les Trarzas, les Braknas et les Douaïchs. Quelques tribus sont composées de métis, résultat du croisement des races arabe et berbère avec la race nègre. Quelques-unes sont même entièrement noires tout en présentant, par un étrange phénomène, « toutes les formes caractéristiques du Maure (2). »

(1) C'est dans le nom de l'ancienne tribu berbère des Zénagas que l'on voit l'origine du mot Sénégal.
(2) Quatrefages. — L'*Espèce humaine*, p. 199.

PREMIÈRE PARTIE.

I

ANTIQUITÉ.

Si l'on veut retrouver la première mention qui soit faite du Sénégal dans l'histoire, il faut remonter jusqu'aux temps de la puissance carthaginoise. La grande cité punique, rivale commerciale de Tyr, était la reine des mers dans tout le bassin occidental de la Méditerranée. Cette mer intérieure, sur les rivages de laquelle se concentrait toute la vie civilisée du monde antique, devint bientôt trop étroite pour l'esprit entreprenant de ses nombreux marchands, qui voulurent reculer les bornes de leur champ d'opérations. Le Sénat chargea le navigateur Hannon d'aller explorer les rivages africains de l'Océan et d'y établir des colonies. Il emmena avec lui une flotte de 60 navires et 30,000 personnes, hommes et femmes, pour peupler ses comptoirs. Son voyage, qu'on s'accorde généralement à placer au VI[e] siècle avant notre ère, ne nous est connu que par un court récit, auquel on a donné le nom de *Périple*, et qui est la traduction grecque de l'inscription que le marin carthaginois plaça à son retour dans le temple de Baal-Moloch.

Les savants ont discuté longtemps sur les points géographiques mentionnés dans cet antique document, sans parvenir, faute d'indications précises, à faire un jour complet sur plusieurs d'entre eux. Ce qui paraît certain, c'est qu'après avoir franchi le détroit de Gadès (aujourd'hui de Gibraltar), Hannon explora les côtes du Maroc et y fonda plusieurs villes. Continuant sa route, il arriva à l'embouchure d'un grand fleuve qui prend sa source dans de hautes

montagnes, et qu'il nomme le Lixus. Partant de là, « nous avons longé, dit-il, pendant deux jours une côte déserte qui s'étendait au Midi. Ensuite tournant vers l'Est pendant un jour de navigation, nous avons trouvé dans une espèce de golfe une petite île de cinq stades de tour que nous avons nommée Cerné et dans laquelle nous avons établi une colonie. »

Si l'on jette les yeux sur la carte de la côte occidentale d'Afrique afin d'y chercher quelle est la partie qui se rapproche le plus de cette description, on est obligé de descendre jusqu'au Sénégal pour trouver un fleuve réellement important et qui réponde aux indications données par Hannon. La côte qui suit au sud est basse et sablonneuse, sur un espace d'environ 180 kilomètres (1), jusqu'au cap Vert, le point le plus occidental de l'Afrique; après l'avoir doublé, en faisant alors route à l'*Est*, on trouve dans une vaste baie l'îlot de Gorée. Cerné, d'après le *Périple*, avait environ cinq stades de tour, soit quelque chose comme un kilomètre; ces dimensions se rapporteraient assez bien à Gorée qui a 800 mètres dans son plus grand axe et 300 mètres dans sa partie la plus large (2). Quoi d'étonnant du reste que Gorée ait été un comptoir carthaginois : sa position admirable, qui en a fait plus tard l'entrepôt de tous les produits de la Sénégambie, devait la signaler à l'attention d'Hannon. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, l'histoire se copie souvent elle-même à plusieurs siècles d'intervalle.

Après avoir quitté Cerné, les explorateurs visitèrent l'embouchure d'un grand fleuve, le Chrétès, qui dans notre système serait la Gambie, et continuèrent leur voyage jusqu'à une montagne qu'ils nommèrent le Char des dieux et dans laquelle on est à peu près d'accord aujourd'hui pour reconnaître la montagne de Sierra-

---

(1) Gosselin fixe à environ 28 lieues ou 112 kilom. par jour la marche des navires à cette époque. (*Recherches sur la géographie systématique et positive des anciens* t. 1 p. 67). 180 kil. représenteraient à peu près deux jours de navigation.

(2) L'îlot de Fédalah, simple écueil perdu sur la côte du Maroc, ni l'île de Herné, à l'embouchure du Rio do Ouro, ni même Arguin, où l'on a voulu retrouver Cerné, ne répondent aussi bien que Gorée aux indications du texte.

Leone (1). Ce point bien établi suffirait à montrer que les Carthaginois avaient visité la Sénégambie, quel que soit d'ailleurs l'emplacement que l'on assigne à Cerné.

Quel fut le sort des colonies puniques de la côte occidentale d'Afrique? Riches et prospères pendant plusieurs siècles, elles suivirent la fortune de leur métropole et disparurent probablement de la scène du monde entraînées par la chute de la grande ville que son patriotisme n'avait pu sauver de la haine implacable des Romains. Peu après sa victoire, Scipion Emilien chargea l'historien Polybe, son ami, d'aller visiter ces comptoirs dont on disait des merveilles, sans doute pour y planter aussi l'aigle romaine. Il accomplit cette mission en l'an 145 av. J.-C. Le récit de son voyage est malheureusement perdu. On n'en possède plus qu'un court résumé, simple itinéraire aussi bref que le *Périple* d'Hannon (2). La seule énumération des colonies qu'il visita montre que la décadence avait déjà commencé pour elles : Cerné n'existait plus; poste avancé de la civilisation antique, elle avait disparu la première, et les autres comptoirs furent probablement bientôt après abandonnés à leur tour.

Un autre document, bien vague d'ailleurs, peut servir à déterminer les connaissances que possédaient les anciens sur les rivages africains de l'Atlantique. C'est la mention qu'ont faite quelques vieux auteurs des observations du navigateur marseillais Euthymène. Il est impossible de fixer d'une manière certaine l'époque à laquelle vivait notre compatriote; mais les rares indications que l'on possède permettent de supposer que c'était environ 300 ans avant Jésus-Christ. Il aurait été ainsi le contemporain du célèbre Pythéas qui explora le nord de l'Europe. On ne possède aucun détail sur ses voyages et son nom même aurait péri sans une théorie qu'il exposa pour expliquer les inondations du Nil. Il avait

---

(1) Vivien de Saint-Martin. — *Histoire de la Géographie*, p. 38.
(2) Pline, livre V, ch. I.

rencontré sur la côte occidentale d'Afrique un cours d'eau qui, par ses crues subites et par les animaux qui le peuplaient, rappelait le fleuve nourricier de l'Egypte ; il crut avoir découvert une branche inconnue du Nil lui-même : c'était incontestablement le Sénégal. Ayant probablement été témoin d'un ras-de-marée qui coïncidait avec la crue annuelle du fleuve, il vit dans ce phénomène l'explication du fait qui excitait la curiosité des savants. La violence du vent soulevait les flots de la mer à l'embouchure et opposait ainsi au courant une barrière qui, d'après Euthymène, forçait l'eau à se répandre hors du lit habituel du fleuve. Cette explication avait été déjà indiquée par Hérodote (1), qui ne la croyait pas exacte. Le voyageur massalien en vit la confirmation dans ses observations personnelles et la consigna dans un traité de géographie dont il était l'auteur. Cet ouvrage s'est perdu. Il n'en subsiste plus aujourd'hui qu'un passage, peut-être mutilé, que cite le philosophe Sénèque (2). La naïve théorie d'Euthymène ne prévalut pas, même dans l'antiquité, mais elle eut cette bonne fortune de sauver son nom de l'oubli. Son voyage a servi de thème à bien des conjectures ; quelques historiens y ont vu la preuve que des relations commerciales suivies existaient entre l'antique Massalia et la côte occidentale d'Afrique (3). Mais ce sont là de pures hypothèses qui

---

(1) Livre II.

(2) « A en croire Thalès, les vents étésiens repoussent le Nil à sa descente dans la mer et suspendent son cours en le faisant refluer vers ses embouchures..... Euthymène de Marseille en parle comme témoin. « J'ai navigué, dit-il, dans la mer Atlantique. Elle cause le débordement du Nil tant que les vents étésiens se soutiennent, car c'est leur souffle qui pousse alors cette mer hors de son lit. Dès qu'ils tombent, la mer redevient calme et le Nil rencontre moins d'obstacles à son embouchure. Du reste, l'eau de cette mer est douce et nourrit des animaux semblables à ceux du Nil. » Sénèque. — *Questions naturelles*. Livre IV, Ch. II.

(3) Boudin, dans son *Histoire de Marseille*, p. 28, parle de monnaies marseillaises « qui offrent l'empreinte de la girafe et de l'hippopotame » et les rattache à ces relations commerciales. La collection, pourtant si complète, du cabinet des médailles de notre ville ne renferme rien de semblable ; il est donc impossible d'asseoir des conjectures plausibles sur des monnaies dont l'existence est au moins douteuse.

ne s'appuyent sur aucune preuve sérieuse. Euthymène visita l'embouchure du Sénégal : voilà ce que l'on peut affirmer ; aller au-delà serait téméraire.

II

MOYEN-AGE.

Dans les premières années du XIV[e] siècle, les Normands, ces descendants des terribles pirates qui avaient fait trembler l'Europe pendant si longtemps, se lancèrent dans les entreprises commerciales et maritimes, et y mirent toute la hardiesse et l'intrépidité que leurs ancêtres leur avaient léguées. Ils voulurent trouver des pays nouveaux pour en rapporter de l'or et des marchandises précieuses, et ils franchirent bientôt les bornes du monde connu. Aussi leur commerce prit-il bientôt une extension considérable. Une petite ville, bien déchue aujourd'hui de sa grandeur passée, Dieppe, fut un moment le plus grand port commercial de France. Ses marins parcoururent de bonne heure les mers les plus lointaines; ils ont même la prétention d'avoir découvert les côtes du Brésil et l'embouchure de l'Amazone quatre ans avant que Colomb débarquât à Haïti, et d'avoir précédé Vasco de Gama dans la mer des Indes. Quoi qu'il en soit des aventures de Cousin et de Parmentier, les deux capitaines auxquels on attribue ces exploits, il est aujourd'hui avéré que les Normands franchirent les premiers le terrible cap Bojador, qui était pour les marins du moyen-âge ce que les colonnes d'Hercule avaient été longtemps pour ceux de l'antiquité (1). Dans un premier voyage, accompli en 1364 et 1365, ils découvrirent le cap Vert, auquel ils donnèrent le nom qu'il porte

---

(1) L. Vitet.— *Histoire des anciennes villes de France*, 1[re] série ; Dieppe, t. I.

encore aujourd'hui, reconnurent la côte d'Afrique jusqu'en Guinée, vers l'embouchure du Niger, et revinrent chargés d'ivoire et d'autres marchandises. Satisfaits des bénéfices de l'entreprise, les marchands de Dieppe s'associèrent l'année suivante à ceux de Rouen pour donner plus de développement au commerce de l'Afrique (1): ce fut la première des nombreuses compagnies françaises qui dans la suite exploitèrent ce pays. Dix ans après, en 1375, les Normands y avaient fondé de nombreux comptoirs; la plupart étaient en Guinée, mais nous savons que l'un deux se trouvait au cap Vert, un autre peut-être en Gambie. C'étaient les victoires des généraux de Charles V et la sage administration de ce roi qui avaient permis aux Dieppois de tenter d'aussi lointaines expéditions. Les désastres de la France sous le malheureux Charles VI, la guerre civile, l'invasion anglaise, vinrent bientôt porter à leur commerce un coup fatal. Tandis que les événements politiques empêchaient les Normands d'envoyer aux époques ordinaires leurs navires en Afrique, de redoutables rivaux marchaient sur leurs traces et les supplantaient. Les Portugais, qui jetaient à ce moment les bases de leur immense empire maritime, profitèrent des circonstances pour occuper tous les comptoirs français: celui du cap Vert passa ainsi entre leurs mains. A peine l'ordre eut-il été rétabli par la rude main de Louis XI que les marins normands reparurent sur la côte d'Afrique. Ils s'y trouvèrent en face des Portugais qui prétendaient avoir le monopole de ce commerce qu'ils n'avaient pas créé. Armés d'une bulle pontificale qui leur attribuait le pays à l'exclusion des autres nations, ceux-ci envoyèrent de Lisbonne en 1486 deux navires de guerre qui coulèrent sans autres formes de procès tous les bâtiments normands qui cherchaient à entrer en rapports avec les indigènes. Ces attaques ne firent qu'exciter la colère de nos marchands. Ne pouvant compter sur le roi de France Charles VIII, qui n'avait pas de

(1) Villaut de Bellefond. — *Relation des côtes d'Afrique appelées Guinées.*

marine, ils armèrent leurs navires en guerre et appuyèrent à coups de canon leurs prétentions au libre commerce de l'Afrique (1). Ils purent ainsi continuer leurs échanges avec les naturels. Cependant une chose leur manquait : c'était un point de relâche, un lieu de ravitaillement où ils fussent à l'abri des attaques de leurs ennemis. Ce fut probablement ce qui les amena à former un établissement permanent à l'embouchure du Sénégal, à l'abri de la barre qui obstrue l'entrée du fleuve. D'abord placé dans la petite île de Bocos, où ses ruines se voyaient encore en 1785 (2), il fut transporté plus tard dans celle de Saint-Louis, où se trouve aujourd'hui la ville de ce nom, chef-lieu des établissements français de la Sénégambie. Préciser la date de la fondation de ce comptoir serait difficile ; on peut pourtant supposer qu'elle eut lieu au commencement du XVI[me] siècle.

A partir du siècle suivant, on possède des documents plus certains sur notre colonie du Sénégal. Un ancien géographe, le Père Labat, nous a conservé les noms de tous les directeurs du poste de Saint-Louis depuis l'année 1626.

III

PÉRIODE DU MONOPOLE COMMERCIAL.

La fin du XVII[me] siècle marque l'origine d'une période nouvelle dans l'histoire du Sénégal. Jusqu'alors chacun avait été libre d'aller y commercer à ses risques et périls. Primitivement, les Normands avaient bien essayé d'entourer d'un voile mystérieux le pays d'où ils tiraient d'aussi grandes richesses, dans le but d'éloi-

---

(1) *Nouvelle relation de l'Afrique occidentale,* par le P. Labat ; t. II, p. 229.
(2) Durand. — *Voyage au Sénégal,* p. 204.

gner une concurrence nuisible à leurs intérêts. Mais il est probable que les négociants associés de Dieppe et de Rouen n'empêchaient nullement leurs compatriotes de faire le commerce à la côte d'Afrique. Ce régime de liberté prit fin le 16 mai 1664; celui du monopole qui lui succéda, dura jusqu'à la Révolution. Colbert, qui réorganisait l'administration française, voulut appliquer un système nouveau à nos colonies. Ils les donna en toute propriété à deux grandes compagnies, montées par actions, celle des Indes Occidentales et celle des Indes Orientales, et avec elles le monopole absolu du commerce dans des régions immenses. La première reçut pour sa part la côte occidentale d'Afrique, les Antilles et presque toute l'Amérique. Pour assurer l'exécution de ce plan, la Compagnie de Dieppe et Rouen fut expropriée de son commerce et de son comptoir de Saint-Louis.

A la même époque, la nature du commerce changeait complètement : ce que les Normands allaient chercher en Afrique, c'était l'or, l'ivoire, les épices. Depuis que l'Amérique était découverte et qu'on commençait à la coloniser, les Portugais avaient eu l'idée d'y amener des travailleurs nègres plus aptes que les Européens à supporter le climat des tropiques. L'odieuse traite des noirs commençait. Dès lors le *bois d'ébène*, comme on disait autrefois, tint le premier rang parmi les marchandises exportées d'Afrique, et l'on a calculé que 200,000 esclaves en moyenne traversaient chaque année l'Atlantique. La compagnie française, concessionnaire du monopole commercial de la Sénégambie, était tenue par son cahier des charges de transporter chaque année un certain nombre de nègres en Amérique.

Le XVIIme siècle auquel nous sommes arrivés voyait deux nations nouvelles venir prendre leur place dans la Sénégambie. La puissance maritime des Portugais touchait à son terme ; leur empire, aussi brillant que fragile, croulait de tous côtés. Déjà les Hollandais, qui devaient recueillir une large part de leur succession, leur avaient enlevé la Malaisie. En 1617 ils s'emparèrent de Gorée où les Portugais avaient élevé un fort pour défendre les approches du cap Vert. En 1638 ils leur prirent Arguin, une petite île au sud du

cap Blanc, dont le commerce avec les Maures était considérable. Mais ils ne gardèrent pas longtemps ces deux points : la France les leur enleva pendant la guerre de Hollande (1), et la paix de Nimègue en 1678 lui en confirma la possession. Cependant des négociants hollandais ne tardèrent pas à rentrer à Arguin où ils se couvrirent longtemps du pavillon prussien, qui commençait à paraître sur les mers. Ils n'en furent définitivement chassés qu'en 1724, après un siége d'une semaine, par Périer de Salvert (2). Les Anglais, qui commençaient à peine à cette époque à entrevoir l'avenir qui leur était réservé comme puissance commerciale et maritime, s'établirent en 1618 sur la Gambie. Les Portugais étaient relégués dans la partie de la Guinée supérieure qu'ils ont conservée jusqu'à présent.

La Compagnie française des Indes occidentales ne conserva pas longtemps les immenses territoires sur lesquels elle dominait. Colbert comprit lui-même qu'il y aurait avantage à les diviser en plusieurs parties. La Sénégambie fut placée en 1673 entre les mains d'une compagnie spéciale qui prit le nom de Compagnie d'Afrique ; elle dura peu. Il serait trop long de suivre les vicissitudes diverses de toutes les Sociétés qui eurent successivement la possession de ce pays jusqu'à la Révolution. Ruinées d'avance par une organisation vicieuse, mal servies, volées même par leurs employés, presque toutes firent faillite. Ne pouvant pas même mener à bien leurs propres affaires, il n'est pas étonnant qu'elles aient complètement négligé la colonisation des vastes régions qui leur étaient confiées. Du reste elles songeaient plutôt à tromper les nègres, à leur vendre de l'eau-de-vie, et à les transporter eux-mêmes en Amérique, qu'à leur inculquer les principes de la civilisation et à fonder pour leur pays des établissements durables.

---

(1) La conquête de Gorée fut faite en 1677 par l'amiral d'Estrées.
(2) Berlioux.— *André Brüe et l'origine de la colonie française du Sénégal.*

Pendant cette longue période, un homme fait cependant exception parmi ses contemporains par l'étendue de ses connaissances et par la grandeur de ses plans : ce fut André Brüe, directeur du Sénégal de 1697 à 1702 et de 1714 à 1720, le véritable fondateur de notre colonie (1). A ce titre il mérite qu'une justice tardive soit rendue à ses travaux et que son nom sorte de l'oubli dans lequel il a été plongé trop longtemps. La Compagnie ne possédait à son arrivée que les deux comptoirs de Saint-Louis et de Gorée, et ses entreprises commerciales ne s'éloignaient guère des côtes. Brüe comprit le premier toute l'importance du fleuve du Sénégal, et il en fit la première exploration régulière qu'il poussa jusqu'à la chute de Félou. Pour s'assurer le commerce des contrées qu'il traverse, il conclut des traités avec les différents peuples qui les habitaient, et il établit deux forts dans le haut pays : celui de Saint-Joseph, au-dessus de l'embouchure de la Falémé, et celui de Saint-Pierre, sur cette dernière rivière. Il songeait même à s'ouvrir la route du Soudan, et dans ce but il recueillit de nombreux renseignements commerciaux et il envoya une expédition reconnaître la chute de Gouïna, au-dessus de celle de Félou. Par ses ordres, le voyageur Compagnon parcourut le Bambouk et ses mines d'or, et en constata la richesse. En même temps, Brüe disputait aux Anglais la Gambie, aux environs de laquelle il eut jusqu'à trois comptoirs florissants. Les maîtres de la Guinée portugaise éprouvaient de même les effets de son voisinage et étaient forcés de lui abandonner l'île de Bissao, à l'embouchure de la rivière Géba. Brüe obtenait aussi des indigènes la session de la belle île de Boulam où il se proposait d'établir une colonie agricole et industrielle. Au milieu de ces travaux incessants, il trouvait le temps d'étudier les diverses races qui couvrent le sol de la Sénégambie, et il faisait exécuter la première carte du Sénégal. Cet homme de mérite, dont les travaux comme administrateur, comme

---

(1) Berlioux. — *André Brüe.*

voyageur et comme savant ont une valeur réelle, aurait été digne de vivre à une époque où les principes de justice et de civilisation auraient été plus en honneur : il est triste, en effet, de penser que, malgré son génie, Brüe ne fut en définitive qu'un marchand d'esclaves !

A peine André Brüe eut-il quitté définitivement le Sénégal que ses projets furent oubliés par des successeurs incapables qui ne songèrent plus qu'à vendre leur eau-de-vie et à acheter leurs esclaves. Bientôt même de véritables désastres attendaient notre colonie. La malheureuse guerre de sept ans, qui ruina la marine française et qui nous coûta la Louisiane, l'Inde et le Canada, nous ravit aussi le Sénégal. Les Anglais s'emparèrent en 1758 de Saint-Louis et de Gorée ; mais Gorée nous fut rendue au traité de Paris de 1763.

La guerre de l'indépendance américaine fournit à la France l'occasion d'une revanche éclatante. Une grande expédition fut décidée par le gouvernement, et le commandement en fut confié au marquis de Vaudreuil, l'un des meilleurs marins de cette époque. A la tête d'une forte escadre, il parut au commencement de 1779 devant l'embouchure du Sénégal et mit à terre un corps de débarquement sous les ordres du duc de Lauzun, qui devait se distinguer plus tard en Amérique et pendant la Révolution. Saint-Louis fut enlevé le 30 janvier; le mois suivant tous les établissements anglais de la Gambie et de Sierra-Leone tombaient au pouvoir de la France, qui malheureusement ne les conserva pas. En même temps tous les navires qui commerçaient sous pavillon anglais le long de la côte, furent capturés. Cette brillante campagne, dont le plan avait été tracé par le lieutenant de port Eyriez, rendit à la France sa vieille colonie (1).

---

(1) *Histoire maritime de la France*, par Léon Guérin, t. V, p. 79.

IV

LA RÉVOLUTION ET L'EMPIRE.

Le commerce français à la côte occidentale d'Afrique, fort éprouvé par les guerres qui avaient marqué les règnes de Louis XV et de Louis XVI, commençait à se relever, lorsque une crise économique qui devait cependant avoir pour l'avenir les résultats les plus féconds, vint arrêter momentanément son développement.

Un système aussi inique que celui du monopole commercial d'une grande contrée au profit de quelques individus ne pouvait trouver grâce devant la Révolution. Il est facile de se représenter ce qu'avait dû être l'administration d'un pays tel que le Sénégal entre les mains d'hommes sans scrupules qui n'avaient pas d'autre mission à remplir que d'enrichir leurs actionnaires. Aussi les Compagnies qui avaient successivement possédé le Sénégal n'avaient-elles rien tenté de sérieux, sauf sous la trop courte administration de Bruë, pour en faire une véritable colonie. Les postes qu'elles avaient construits à Podor, à Saint-Joseph sur le haut Sénégal, à Saint-Pierre sur la Falémé, n'avaient pas été autre chose que des entrepôts fortifiés qui ne pouvaient exercer aucune influence politique sérieuse sur les pays environnants. Ils étaient du reste abandonnés depuis longtemps. Celui de Saint-Joseph, placé au centre du riche état de Galam, n'avait jamais servi qu'à l'achat des esclaves qui alimentaient le marché de Saint-Louis; la dernière tentative de restauration faite en 1786 avait échoué par suite d'une révolte des captifs : la marchandise humaine, prise d'un amour farouche pour la liberté, avait brisé ses fers et massacré le marchand; c'était par extraordinaire un homme de mérite, le voyageur Rubault (1). Albréda sur

(1) Durand. *Voyage au Sénégal*, p. 342.

la Gambie, Rufisque, Portudal et Joal, au sud du cap Vert, avaient été évacués. Au point de vue commercial non plus, les résultats obtenus n'avaient pas été brillants. Au commencement du XVIII[e] siècle, les exportations de la Sénégambie pour la France n'atteignaient pas un million de francs (1); en 1789 elles s'élevaient à environ sept millions (2). Les bénéfices ne devaient pas être considérables.

« Les Etats les plus puissants et les plus riches de l'Univers, dit M. Berlioux (3), avaient mis les populations de l'Afrique hors l'humanité, avaient abandonné ce pays à l'exploitation des négriers, avaient officiellement confié la traite des esclaves à des Compagnies souveraines, et, pour la Sénégambie et le Sahara occidental, c'est-à-dire pour un vaste territoire ayant trois cents lieues de côte, lorsque le commerce était dirigé par des opérateurs habiles, et lorsque les affaires prospéraient, toutes les entreprises, tous les efforts, tous les crimes même, pouvaient rapporter chaque année un bénéfice qui s'élevait à la somme de deux ou trois cent mille livres au plus. » Ce chiffre se rapporte à l'administration de Bruë; mais le sort final de presque toutes les Compagnies, montre bien qu'elles ne firent pas par la suite de meilleures affaires (4). L'expérience de plus d'un siècle avait donc condamné ce système immoral.

Le 23 janvier 1791, la Constituante abolit le monopole et proclama la liberté commerciale en Sénégambie.

---

(1) Berlioux. *André Bruë*, p. 333.

(2) Golberry. *Fragments d'un voyage en Afrique*, t. II.

(3) *André Bruë*, p. 334.

(4) Voici, d'après Durand, la liste des Compagnies qui opérèrent au Sénégal :

Compagnie libre de Dieppe et Rouen.

Directeurs : Th. Lombart, Jacques Fumechon, Jean Colyer, De Soussy, Messineau, Baguenet, Du Boulay.

Expropriée en 1664 pour 150.000 livres.

Les suivantes furent des compagnies privilégiées.

1° *Compagnie des Indes Occidentales.*

Directeurs : Jacquet, De Richemond.

Obligée d'abandonner l'Afrique par décret du 9 avril 1672.

Malheureusement, ni la colonie, ni la métropole n'étaient préparées à ce brusque changement. Ce furent des étrangers, les Américains surtout, qui en profitèrent les premiers. Une guerre avec les Maures qui éclata en 1798 et la reprise des hostilités avec l'Angleterre achevèrent de ruiner le commerce de la France au Sénégal.

Bientôt même, le 5 avril 1800, les Anglais s'emparaient de Gorée. Saint-Louis ne fut sauvé que par la résistance courageuse de sa garnison, composée seulement de 30 soldats blancs et d'une centaine de nègres. La paix d'Amiens, signée au mois de mars 1802, rendit à la colonie l'espoir de se relever. Un article du traité stipulait la restitution à la République Française de l'île de Gorée et des autres possessions qui lui avait été enlevées. Cette clause ne fut jamais exécutée et les Anglais gardèrent Gorée en dépit d'un traité solennel. Un acte aussi injustifiable méritait de ne pas rester impuni; aussi, la guerre ayant recommencé, la France montra bientôt qu'elle savait faire respecter ses droits.

Au mois de janvier 1804, cinq goëlettes de petite dimension

2° *Compagnie d'Afrique.*
Directeur : Jacques Fumechon.
Ruinée en 1681.
3° *Compagnie du Sénégal.*
Directeurs : Dancourt, Chambonneau.
En liquidation en 1694.
4° *Compagnie de Paris.*
Directeurs : Jean Bourguignon, Bruë, Lemaitre, De Lacourbe.
En liquidation en 1709.
5° *Compagnie de Rouen.*
Directeurs : Mustellier, De Richebourg, Bruë.
Privilége vendu en 1719.
6° *Compagnie de l'Occident ou des Indes*, fondée par Law.
Directeurs : Bruë, De Saint-Robert, Julien Du Bellay, Robert, David, Delabruë.
Ruinée par la guerre de sept ans, en 1758.
7° *Compagnie de la Guyane.*
Constituée en 1784, elle vendit son privilège l'année suivante, sans l'avoir exploité.
8° *Compagnie de la Gomme,* puis *du Sénégal*
Directeurs : Durand, Pelletan, Dufour.
Supprimée en 1791.

franchirent la barre du Sénégal. Elles arrivaient de Cayenne, envoyées par notre compatriote Victor Hugues (1), dont l'infatigable activité suppléait en partie à l'abaissement dans lequel était tombée la marine française. Peu de jours après, elles étaient suivies par la corvette l'*Oncle Thomas*, du port de Rochefort, l'un de ces intrépides corsaires qui pourchassaient alors l'Anglais sur toutes les mers. Le général Blanchot, gouverneur de la colonie, crut l'occasion favorable pour tenter un coup de main sur Gorée. Il détacha de la garnison de Saint-Louis 150 hommes qu'il fit embarquer sur les goëlettes et qui, joints à l'équipage du corsaire, devaient former le corps expéditionnaire. La flotte mit à la voile, et le 17 elle jetait l'ancre dans la baie qu'abrite le cap Vert.

L'île de Gorée, en face de laquelle elle se trouvait, n'est qu'un rocher émergeant au dessus des flots à peu de distance de la côte. La partie sud est formée par une colline haute d'une soixantaine de mètres, presque à pic du côté de la mer, et surmontée d'un fort qu'on nomme le *Castel* (2). Les vagues de large s'y brisent avec violence. Le reste de l'île présente au contraire une surface unie terminée par une plage au milieu de laquelle s'ouvre le port, défendu par une batterie. Le lieutenant de vaisseau Mahé, qui commandait l'expédition, résolut de tenter un débarquement par le côté sud, malgré les difficultés que présentait l'entreprise. Au milieu de la nuit les navires vinrent s'embosser en face du port et ouvrirent leur feu. En même temps les troupes étaient embarquées dans les canots et s'approchaient silencieusement du rivage du côté opposé de l'île, malgré le mauvais état de la mer qui rendait le débarquement des plus périlleux. A quelques encâblures du rivage les embarcations furent entraînées par la violence du ressac, et allèrent se briser contre les rochers. Heureusement tous les hommes purent se sauver à la nage et ils abordèrent sains et saufs sans

(1) Né à Marseille vers 1770.

(2) Bérenger-Féraud. Description topographique de l'île de Gorée. (*Revue Maritime et Coloniale*, 1873, t. XXXVI).

avoir attiré l'attention de l'ennemi occupé par la canonnade des navires. Sous les ordres du sergent Gouffé, du 46me de ligne, et du commandant du corsaire, la petite troupe se rallia et commença l'escalade des rampes abruptes de la colline et des remparts du fort. Bien que surprise par cette attaque imprévue, la garnison se défendit avec courage ; mais après un combat acharné dans lequel elle perdit 19 hommes, elle fut contrainte d'abandonner la place et se réfugia dans la batterie du nord. Les agresseurs l'y suivirent et l'assaut de ce dernier ouvrage allait être donné, lorsque le colonel Fraser, qui commandait l'île pour l'Angleterre, comprenant que toute résistance était inutile, préféra capituler que laisser s'accomplir un nouveau massacre. Une lutte de 2 heures 1/2 avait suffi pour enlever Gorée (1).

Ce brillant fait d'armes, qui aurait dû assurer pour jamais la domination française en Sénégambie, n'eut pas toutes les conséquences qu'on aurait pu en attendre. L'imprévoyance du gouvernement impérial, qui ne laissait dans les colonies lointaines que des garnisons insuffisantes, fut la cause des désastres qui suivirent. Il avait cependant été averti.

En 1802 paraissaient les *Fragments d'un voyage en Afrique* dans lesquels Golberry, capitaine du génie sous Louis XVI et aide-de-camp du gouverneur du Sénégal, rendait compte d'une mission dont il avait été chargé en 1785 par le ministère de la marine. Cet ouvrage, qui contenait une description très-complète et très-étudiée de la colonie et de tous les pays en relations avec elle, montrait tout le parti qu'une administration libérale et intelligente pouvait tirer de la Sénégambie et insistait sur la nécessité qui s'imposait à la France de s'y établir fortement et d'y créer un empire colonial riche et puissant. Il déplorait la décadence profonde dans laquelle l'incurie de ses administrateurs avait laissé tomber ce pays et signalait l'état de délabrement de tous les ouvra-

---

(1) *Journal des Débats* du 2 floréal an XII (22 avril 1804).

ges fortifiés qu'il était urgent de réparer. La voix de Golberry ne fut malheureusement pas entendue. Il fallut de nouveaux désastres pour prouver à la France à quel point ses prévisions étaient justes et ses conseils utiles à suivre.

Les Anglais avaient hâte de réparer l'échec qu'ils avaient subi. Ils revinrent en force et se trouvèrent en face d'une poignée d'hommes qui ne purent résister : Gorée retomba en leur pouvoir. Cette fois ils avaient résolu d'en finir avec la France dans cette partie de l'Afrique dont ils convoitaient depuis longtemps la possession exclusive. Gorée prise, ils allèrent attaquer Saint-Louis.

Dans la nuit néfaste du 14 juillet 1809, il débarquèrent au nord de l'embouchure du Sénégal, près du village nègre de Guet N'Dar. Par suite d'une négligence coupable, la ville ne s'était pas prémunie en vue d'une attaque de ce côté. Aussi les Anglais n'eurent-il qu'à traverser un bras du fleuve et ils furent maîtres de Saint-Louis. La France supportait ainsi les désastreuses conséquences de la funeste politique de Napoléon Ier qui, poursuivant le rêve d'agrandissements territoriaux en Europe, négligeait complètement nos possessions d'outre-mer dont il n'avait pas compris l'importance. Le milieu du XVIIIe siècle avait vu la ruine de notre empire colonial d'Asie et d'Amérique ; le commencement du XIXe voyait l'effondrement des bases de celui qu'après plusieurs siècles d'efforts nous allions fonder en Afrique. Le pavillon français avait disparu de la terre africaine ; par bonheur cette disparition ne devait durer que quelques années.

L'Angleterre triomphait : elle était maîtresse de la Sénégambie, à l'exclusion des possessions portugaises du sud et elle se disposait à tirer de cette riche contrée tout le parti possible. Déjà en 1792, elle avait essayé de créer un établissement agricole dans la belle île de Boulam (1) ; mais la guerre avec la France avait obligé les colons à abandonner leurs cultures au moment où elles donnaient les plus belles espérances. A Saint-Louis la même raison empêcha

---

(1) Durand. *Voyage au Sénégal*, p. 127.

le gouvernement anglais de rien entreprendre de sérieux. Il dut se borner à faire explorer le cours du fleuve et le Bambouk, le pays des mines d'or. Il espérait que la paix lui donnerait les loisirs nécessaires pour soumettre le pays à une exploitation régulière : la paix devait lui ravir sa conquête. En effet, le traité de 1815 stipulait que la France rentrerait en possession de tous les établissements et territoires qu'elle occupait le 1er janvier 1792, à la déclaration de guerre, c'est-à-dire qu'elle obtenait la restitution de Saint-Louis, de Gorée, et d'Albréda sur la Gambie, et la reconnaissance de droits éventuels sur le cours du Sénégal et sur toute la côte depuis le cap Blanc jusqu'à la Gambie. L'Angleterre recevait le droit de commercer avec les Maures, à Portendick, au nord de l'embouchure du Sénégal, sur la côte saharienne. Ce ne fut pas sans difficulté qu'elle se décida à tenir ses engagements; mais cette fois il fallut s'y résigner, et le 1er janvier 1817, un an et demi après la signature du traité, elle évacua Saint-Louis et Gorée.

V

LA RESTAURATION.

Le roi Louis XVIII confia au colonel Schmaltz l'honneur d'aller reprendre possession de ces deux îles, imperceptibles épaves de nos anciennes colonies, échappées à tant de tempêtes, où la France elle-même avait failli périr. Le gouverneur s'embarqua à Toulon avec son personnel administratif et les troupes qui devaient composer la garnison sur la frégate la *Méduse* que ce voyage devait rendre lugubrement célèbre. Arrivé à la hauteur d'Arguin, le navire fut jeté par une fausse manœuvre sur les récifs de la côte et s'échoua. Le gouverneur et sa famille purent se sauver dans un canot. Le reste des passagers, les soldats et l'équipage s'entassèrent sur un radeau où pendant douze jours ils furent en proie à toutes les tortures de la faim et de la soif, à toutes les horreurs de

l'anthropophagie. Sur 152 personnes qui s'y étaient embarquées, 15 seulement échappèrent à la mort. Les scènes déchirantes de ce naufrage ont été popularisées par le tableau de Géricault.

Avant d'entrer dans le récit des événements qui ont suivi la restitution du Sénégal à la France, il est nécessaire de dire un mot d'une révolution commerciale qui s'est accomplie pendant la période à laquelle nous sommes arrivés et qui a eu pour conséquence une rénovation complète de la région sénégambienne: nous voulons parler de l'abolition de la traite des nègres. Le grand principe de l'égalité des races humaines avait été proclamé par la Révolution Française. Ce fut elle qui l'appliqua la première en affranchissant les esclaves dans sa colonie de Saint-Domingue en 1793. L'année suivante la première croisière contre les négriers de la côte occidentale d'Afrique fut faite par une flotte française commandée par le capitaine de vaisseau Zacharie Allemand (1). Cependant c'était à l'Angleterre qu'était réservé l'honneur d'inaugurer et de conduire le mouvement qui devait mettre un terme à l'odieux fléau de la traite. La voix éloquente de Wilberforce avait soulevé l'opinion publique; sous sa pression, le gouvernement profita du congrès de Vienne pour proposer aux puissances une entente dans le but de supprimer cette iniquité. Peut-être l'arrière-pensée de ruiner les comptoirs du Sénégal qu'il avait été forcé de nous rendre et dont le commerce des esclaves était la principale ressource, n'était-elle pas étrangère à cette ardeur philanthropique. Quoi qu'il en soit il serait injuste de méconnaître que l'humanité en a profité, et notre colonie elle-même n'a eu qu'à se féliciter d'être obligée de chercher ailleurs de nouvelles sources de prospérité. La France ne voulut pas refuser son concours à cette grande œuvre civilisatrice. Par une loi de 1825, elle décida que les négriers seraient traités avec la même sévérité que des pirates. Ses navires se joignirent à ceux de l'Angleterre

(1) Léon Guérin. *Histoire Maritime de la France*, t. VI, p. 69.

pour leur faire la chasse, et alors commença une lutte acharnée de la force contre la ruse. Les bâtiments qui transportaient des esclaves en Amérique se couvraient de tous les pavillons, employaient tous les stratagèmes pour échapper aux croiseurs, et ils y parvenaient souvent. Du reste, le prix des noirs ayant haussé sur les marchés américains par suite des entraves apportées à ce commerce, les marchands de chair humaine réalisaient des bénéfices considérables, puisqu'il leur suffisait de sauver une cargaison sur deux pour gagner 140 °/₀ (1). Aussi bravaient-ils tous les obstacles, et les efforts de l'Angleterre et de la France étaient à peu près impuissants à réprimer cet abominable trafic. Ces deux puissances comprirent enfin que le seul moyen d'y parvenir, moyen héroïque il est vrai, était de supprimer l'esclavage en Amérique. L'exemple donné par l'Angleterre dans ses colonies en 1838 fut suivi par la France dix ans plus tard : ce fut l'une des réformes les plus dignes d'éloges de la deuxième République (2). Les Etats-Unis, eux aussi, ont traversé de 1860 à 1865 la grande crise de l'émancipation et le principal débouché de la traite a disparu. La fermeture des derniers marchés à esclaves du Brésil et des colonies espagnoles et portugaises a mis fin définitivement, il y a à peine une quinzaine

---

(1) Bouët-Willaumez. *Commerce et traite des noirs;* (cité par Raffenel : *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 140).

(2) L'esclavage a aujourd'hui complètement disparu des trois villes françaises de Saint-Louis, Gorée et Dakar et de leur territoire, mais il règne encore sans obstacle dans les états nègres indépendants et même dans certains territoires soumis à la France, tels que le Oualo. En principe, tout esclave qui met le pied sur le territoire français devient libre. Mais un ancien règlement de police décide que tout propriétaire pourra venir réclamer son esclave en fuite, même dans la capitale de nos établissements, à moins qu'un habitant de la ville n'ait recueilli sous son toit le fugitif pendant un certain temps et n'ait répondu de lui. Pour satisfaire à ces prescriptions légales, M. Taylor, missionnaire protestant à Saint-Louis, lui-même ancien esclave délivré par un croiseur anglais et élevé dans un établissement européen, a fondé, il y a quelques années, un asile pour les esclaves fugitifs dans lequel il recueille ces malheureuses victimes d'une coutume barbare, pourvoit à leurs premiers besoins et leur facilite les moyens de gagner leur vie. Il a obtenu récemment une concession de terrain où il se propose d'établir une colonie agricole de libérés.

d'années, à la traite des noirs à la côte occidentale d'Afrique. Mais c'est la traite maritime qui a seule disparu. Le commerce des esclaves, avec toutes ses horreurs, règne encore dans presque tout l'intérieur de l'immense continent africain, et il faudra pour le faire disparaître que la civilisaiion s'y introduise. La Sénégambie a été délivrée de la traite et les voyageurs ne sont plus exposés à y rencontrer, au moins dans les parties où l'influence française est prépondérante, de ces interminables files d'esclaves avançant lentement sous le fouet de leurs conducteurs et jalonnant la route des cadavres de ceux qui, plus heureux que les autres, succombent avant d'arriver au terme du voyage.

La suppression de la traite a forcé les habitants à demander à un commerce honnête la fortune que cette horrible coutume leur procurait autrefois. Aussi les rois qui jadis vendaient leurs propres sujets ou faisaient la guerre à leurs voisins uniquement pour avoir des prisonniers à échanger contre l'eau-de-vie des négriers, désirent aujourd'hui jouir des bienfaits de la paix, qui facilite les échanges, et encouragent de tout leur pouvoir les cultures qui répandent le bien-être dans leurs états. Vers 1840, la découverte des principes oléagineux de l'arachide, signalés par un négociant marseillais établi à Gorée, M. Jaubert (1), donna une impulsion nouvelle aux travaux agricoles. Depuis lors la production de ce fruit précieux a pris des proportions imprévues qui ont fait de lui la richesse de la Sénégambie. Les bénéfices matériels que procurait la traite ont été plus que doublés par le commerce des graines oléagineuses (2).

---

(1) J. Madival. *Le Sénégal,* p. 172.

(2) En 1786, le produit de la traite entrait dans le commerce du Sénégal pour plus de 3 millions, dont 2.640.000 fr. pour Saint-Louis et 300.000 fr. environ pour Gorée. (Golberry; *Fragments d'un voyage en Afrique,* t. II). En 1876, il a été exporté pour 6.500 000 fr. d'arachides du Sénégal. Les chiffres que donne Golberry au sujet de la traite des esclaves ne concordent pas avec ceux de Durand. Mais il est facile de comprendre que ce dernier, ancien négrier, avait intérêt à réduire l'importance d'un commerce immoral qui commençait déjà à soulever l'indignation publique. Golberry, au contraire, fonctionnaire du gouvernement, était désintéressé dans la question.

avoir attiré l'attention de l'ennemi occupé par la canonnade des navires. Sous les ordres du sergent Gouffé, du 46me de ligne, et du commandant du corsaire, la petite troupe se rallia et commença l'escalade des rampes abruptes de la colline et des remparts du fort. Bien que surprise par cette attaque imprévue, la garnison se défendit avec courage; mais après un combat acharné dans lequel elle perdit 19 hommes, elle fut contrainte d'abandonner la place et se réfugia dans la batterie du nord. Les agresseurs l'y suivirent et l'assaut de ce dernier ouvrage allait être donné, lorsque le colonel Fraser, qui commandait l'île pour l'Angleterre, comprenant que toute résistance était inutile, préféra capituler que laisser s'accomplir un nouveau massacre. Une lutte de 2 heures 1/2 avait suffi pour enlever Gorée (1).

Ce brillant fait d'armes, qui aurait dû assurer pour jamais la domination française en Sénégambie, n'eut pas toutes les conséquences qu'on aurait pu en attendre. L'imprévoyance du gouvernement impérial, qui ne laissait dans les colonies lointaines que des garnisons insuffisantes, fut la cause des désastres qui suivirent. Il avait cependant été averti.

En 1802 paraissaient les *Fragments d'un voyage en Afrique* dans lesquels Golberry, capitaine du génie sous Louis XVI et aide-de-camp du gouverneur du Sénégal, rendait compte d'une mission dont il avait été chargé en 1785 par le ministère de la marine. Cet ouvrage, qui contenait une description très-complète et très-étudiée de la colonie et de tous les pays en relations avec elle, montrait tout le parti qu'une administration libérale et intelligente pouvait tirer de la Sénégambie et insistait sur la nécessité qui s'imposait à la France de s'y établir fortement et d'y créer un empire colonial riche et puissant. Il déplorait la décadence profonde dans laquelle l'incurie de ses administrateurs avait laissé tomber ce pays et signalait l'état de délabrement de tous les ouvra-

---

(1) *Journal des Débats* du 2 floréal an XII (22 avril 1804).

colonel Schmaltz obtint sur la rive gauche du fleuve toutes les terres nécessaires à l'accomplissement de ses projets colonisateurs. Il avait bien reçu de Paris l'ordre d'installer les colons dans le Fouta, sur le cours moyen du Sénégal, mais l'hostilité des habitants et la distance qui sépare ce pays du chef-lieu de la colonie, le décidèrent à lui préférer le Oualo. Le fort de Dagana fut élevé pour assurer la sûreté des nouveaux agriculteurs; mais au moment où ils allaient prendre possession des concessions que leur avait données le gouvernement, les Peuls, cette nation fanatique et remuante, qui voyait d'un œil jaloux l'accroissement de la puissance française, se liguèrent avec les Maures Trarzas et Braknas, et tous ensemble ils envahirent le Oualo qu'ils mirent à feu et à sang. Il fallut que des troupes de Saint-Louis vinssent les expulser. Après plusieurs combats, qui leur furent défavorables, ils firent leur soumission et la paix fut rétablie ; mais la France l'avaient achetée en reconnaissant les droits des Maures sur le Oualo (1). Cette guerre avait retardé l'établissement des colons, qui ne purent commencer leurs travaux qu'au mois de juin 1821. En peu de temps une quarantaine de plantations s'échelonnèrent sur les bords du fleuve, entre Saint-Louis et Dagana. Le Gouvernement fournit aux colons non seulement les terres, mais encore des graines, des instruments, des vivres même dans les premiers temps ; il alla jusqu'à donner des primes pour la production et l'exportation des diverses denrées dont il désirait propager la culture. Un horticulteur distingué, M. Richard, fut appelé de France, et dans un endroit qui a conservé le nom de Richard-Toll (2) (jardin de Richard), il créa un

---

de se rendre à la mer. Il est généralement sablonneux et traversé par un grand nombre de marigots qui débordent pendant la saison des pluies et transforment certaines parties en de vastes marécages. Le lac de Guier ou Panié-Foul est situé à l'Est... Les rives sont verdoyantes et fertiles, couvertes de rizières naturelles et de gras pâturages. Mais à partir du mois de mai, ce beau lac se trouve remplacé par un immense étang, semé d'îles plates aux bords marécageux. » *Le Oualo*, par H. Azan. (*Revue Coloniale*, 1864, t. IX.)

(1) Flize. — Le Oualo (*Revue Coloniale*, 2e série, t. XVI).

(2) Au confluent du Sénégal et de la Taoucy, marigot qui fait communiquer le fleuve avec le lac de Guier.

magnifique jardin d'acclimatation. Plusieurs plantations modèles entreprises aux frais de l'Etat, réussirent admirablement. Malheureusement celles qui étaient dirigées par des particuliers échouèrent presque complètement ; aussi malgré les dépenses considérables qu'il entraîna, cet essai de colonisation ne donna-t-il pas les résultats qu'on était en droit d'espérer. En quatre années, les récoltes de coton n'atteignirent pas 50,000 kilogrammes. L'indigo que l'on obtint, quoique d'excellente qualité, revint à un prix si élevé qu'il ne put soutenir sur les marchés de France la concurrence de celui des Indes (1). En présence d'une situation aussi peu satisfaisante, les allocations à l'agriculture sénégalienne furent supprimées en 1830 par le gouvernement de Louis-Philippe, et les colons découragés abandonnèrent leurs plantations avec autant de précipitation qu'ils avaient mis d'ardeur à les établir. Tel fut le sort de cette entreprise qui promettait, si elle eût réussi, un si bel avenir à notre colonie. L'idée qui l'avait inspirée était juste ; son application laissa malheureusemenl à désirer. Les mécomptes que l'on éprouva doivent être attribués surtout à la mauvaise qualité des terres que l'on employa le plus souvent et au manque d'aptitudes spéciales des colons qui, en véritables spéculateurs, cherchèrent plutôt à s'enrichir avec les primes que l'Etat leur accordait qu'à créer des exploitations agricoles sérieuses (2). La conséquence la plus déplorable de cette tentative avortée, fut de détourner pour longtemps les esprits de demander au sol ce qu'une culture intelligente pourrait lui faire produire et de répandre cette erreur que le Sénégal est impropre à l'agriculture.

Le plan que s'était proposé le gouvernement de la Restauration ne comprenait pas seulement le Bas-Sénégal ; il embrassait aussi le haut fleuve vers lequel il désirait voir le commerce se diriger. Pour faciliter la réalisation de ce projet, il était nécessaire de relever

---

(1) Ch. Cottu. — Le Sénégal (*Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1845).

(2) Raffenel. — *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 62 et suiv.

l'ancien fort de Saint-Joseph. En 1820 une flotille quitta Saint-Louis pour remplir cette mission. Surprise par la baisse des eaux avant d'avoir atteint le terme de son voyage, elle s'arrêta devant le village de Bakel. Ce fut cette circonstance fortuite qui décida de l'emplacement du nouveau fort. L'officier qui commandait ne voulut pas remettre à l'année suivante le commencement des travaux dont il était chargé, et il se mit immédiatement à l'œuvre sur le lieu même où il s'était arrêté. La forteresse de Bakel s'éleva sur un rocher qui domine le fleuve dans une forte position qui répondait au but proposé. Le gouvernement ne crut pas avoir assez fait pour encourager le commerce. Incomplètement débarrassé des vieilles idées qui avaient compromis si longtemps le développement de la colonie, il pensa répondre aux besoins de la situation en autorisant une compagnie privilégiée. Mais, comme l'opinion publique n'était pas favorable à ce monopole, on crut concilier tous les intérêts en le restreignant à quelques mois de l'année. Du 1er janvier au 1er août la Compagnie de Galam avait seule le droit de commercer dans le Haut-Sénégal ; après le 1er août, le marché était libre et chacun pouvait s'y présenter (1). Ce régime étrange dura 14 ans sans parvenir à satisfaire ni la compagnie ni les négociants qui désiraient lui faire concurrence. Il disparut en 1848.

VI

LA MONARCHIE DE JUILLET.

La révolution de 1830 semble marquer un temps d'arrêt dans le développement de la puissance française au Sénégal. Arrivé au pouvoir au moment même où s'écroulaient les espérances magnifiques que l'on avait fondées sur la colonisation agricole de ce

(1) Raffenel. — *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 75.

pays, le nouveau gouvernement en détourna son attention pour la porter tout entière sur l'Algérie, dont la rude et laborieuse conquête commençait alors. Ces revirements ne sont malheureusements pas rares dans l'histoire de l'administration française et nulle part ils n'ont eu des contre-coups plus funestes que dans nos colonies.

Momentanément oublié par la mère-patrie, le Sénégal ne vécut que des efforts de l'initiative privée se débattant au milieu des entraves sans nombre qui l'enlaçaient de toutes parts. Toute l'activité des Européens établis à Saint-Louis se tourna vers le commerce de la gomme, le seul qui donnât à cette époque des résultats satisfaisants. Ils s'y jetèrent à corps perdu, dans l'espoir de se dédommager des déboires que le coton et l'indigo leur avaient fait essuyer ; ce fut une véritable fièvre de la gomme, qui rappelle dans une certaine mesure ce que fut la fièvre de l'or dans d'autres contrées et à une autre époque. Ce commerce, qui en 1823 produisait à peine cinq millions de francs, s'éleva rapidement jusqu'à dix-sept millions en 1838 (1). Malheureusement ces chiffres ne se maintinrent pas, et deux ans plus tard, en 1840, les exportations de gomme furent réduites à onze millions. Les conditions déplorables dans lesquelles ce commerce avait lieu n'expliquent que trop ces fluctuations.

La gomme, qui est recueillie dans le désert par les Maures, est apportée par eux sur les bords du fleuve. D'après un usage qui existait au Sénégal depuis l'arrivée des Européens, les échanges avaient lieu à des foires qui se tenaient, à certaines époques de l'année, à trois endroits différents connus sous le nom *d'escales* (2). En dehors de ces foires, tout commerce était interdit sous les peines les plus sévères. Les Européens eux-mêmes n'avaient pas le droit de s'y rendre ; ils devaient s'adresser à des noirs ou à des mulâtres, appelés ***traitants***, qui leur servaient

(1) Ch. Cottu. — Le Sénégal (*Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1845).
(2) Il y avait l'escale des Darmankours, celle du Désert et celle du Coq.

d'intermédiaires. On a calculé que cette organisation coûtait aux négociants de Saint-Louis plus de 1.500.000 fr. par an. En outre, ils étaient astreints à payer, sous le nom de *coutumes*, les droits les plus exorbitants et les plus vexatoires. Ces taxes se renouvelaient à chaque instant et prenaient toutes les formes. Aux escales, on devait 600 fr. par navire rien que pour droit de séjour et chaque village devant lequel on passait pour s'y rendre exigeait de nouvelles contributions. Les rois maures, qui étaient censés faire la police des foires, avec cette avidité particulière à leur race, se faisaient payer très-cher des services qu'ils ne rendaient pas ; il n'était pas jusqu'à leurs ministres à qui chaque traitant ne fût obligé, sous peine d'amende, d'envoyer tous les soirs un plat de riz. On comprend que de semblables entraves rendaient tout-à-fait exceptionnelle la prospérité du commerce sénégalais (1).

Au point de vue politique la situation était plus précaire encore. En fait, la France ne possédait pas le plus petit espace de terrain en toute propriété. Elle n'était que locataire de l'ilot même où s'élevait sa capitale, Saint-Louis, et payait un tribut à un petit chef nègre du voisinage pour avoir le droit de l'occuper. Ces éternelles coutumes, qui ruinaient le commerce, avaient aussi pour résultat d'abaisser la France aux yeux des peuples du pays en la plaçant dans une situation humiliante vis-à-vis d'une foule de rois et de chefs dont le pouvoir était souvent fort limité. Chaque année le gouvernement français payait un tribut aux divers rois et princes maures, aux principaux chefs du Oualo, au roi du Cayor, à l'almamy du Fouta, à celui du Bondou, etc. Un traité avec le Oualo contenait les conventions caractéristiques suivantes: « Le Gouvernement payera au brak du Oualo dix bouteilles d'eau-de-vie, etc., etc. ; à son domestique deux bouteilles d'eau-de-vie et une barre de fer ; à la princesse Guimbotte une petite malle, une pièce de mousseline, quatre bouteilles d'eau-de-vie, dix têtes de tabac

---

(1) Raffenel. — *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 174.

pays, le nouveau gouvernement en détourna son attention pour la porter tout entière sur l'Algérie, dont la rude et laborieuse conquête commençait alors. Ces revirements ne sont malheureusements pas rares dans l'histoire de l'administration française et nulle part ils n'ont eu des contre-coups plus funestes que dans nos colonies.

Momentanément oublié par la mère-patrie, le Sénégal ne vécut que des efforts de l'initiative privée se débattant au milieu des entraves sans nombre qui l'enlaçaient de toutes parts. Toute l'activité des Européens établis à Saint-Louis se tourna vers le commerce de la gomme, le seul qui donnât à cette époque des résultats satisfaisants. Ils s'y jetèrent à corps perdu, dans l'espoir de se dédommager des déboires que le coton et l'indigo leur avaient fait essuyer; ce fut une véritable fièvre de la gomme, qui rappelle dans une certaine mesure ce que fut la fièvre de l'or dans d'autres contrées et à une autre époque. Ce commerce, qui en 1823 produisait à peine cinq millions de francs, s'éleva rapidement jusqu'à dix-sept millions en 1838 (1). Malheureusement ces chiffres ne se maintinrent pas, et deux ans plus tard, en 1840, les exportations de gomme furent réduites à onze millions. Les conditions déplorables dans lesquelles ce commerce avait lieu n'expliquent que trop ces fluctuations.

La gomme, qui est recueillie dans le désert par les Maures, est apportée par eux sur les bords du fleuve. D'après un usage qui existait au Sénégal depuis l'arrivée des Européens, les échanges avaient lieu à des foires qui se tenaient, à certaines époques de l'année, à trois endroits différents connus sous le nom *d'escales* (2). En dehors de ces foires, tout commerce était interdit sous les peines les plus sévères. Les Européens eux-mêmes n'avaient pas le droit de s'y rendre; ils devaient s'adresser à des noirs ou à des mulâtres, appelés *traitants*, qui leur servaient

---

(1) Ch. Cottu. — Le Sénégal (*Revue des Deux-Mondes* du 15 janvier 1845).
(2) Il y avait l'escale des Darmankours, celle du Désert et celle du Coq.

d'intermédiaires. On a calculé que cette organisation coûtait aux négociants de Saint-Louis plus de 1.500.000 fr. par an. En outre, ils étaient astreints à payer, sous le nom de *coutumes*, les droits les plus exorbitants et les plus vexatoires. Ces taxes se renouvelaient à chaque instant et prenaient toutes les formes. Aux escales, on devait 600 fr. par navire rien que pour droit de séjour et chaque village devant lequel on passait pour s'y rendre exigeait de nouvelles contributions. Les rois maures, qui étaient censés faire la police des foires, avec cette avidité particulière à leur race, se faisaient payer très-cher des services qu'ils ne rendaient pas ; il n'était pas jusqu'à leurs ministres à qui chaque traitant ne fût obligé, sous peine d'amende, d'envoyer tous les soirs un plat de riz. On comprend que de semblables entraves rendaient tout-à-fait exceptionnelle la prospérité du commerce sénégalais (1).

Au point de vue politique la situation était plus précaire encore. En fait, la France ne possédait pas le plus petit espace de terrain en toute propriété. Elle n'était que locataire de l'ilot même où s'élevait sa capitale, Saint-Louis, et payait un tribut à un petit chef nègre du voisinage pour avoir le droit de l'occuper. Ces éternelles coutumes, qui ruinaient le commerce, avaient aussi pour résultat d'abaisser la France aux yeux des peuples du pays en la plaçant dans une situation humiliante vis-à-vis d'une foule de rois et de chefs dont le pouvoir était souvent fort limité. Chaque année le gouvernement français payait un tribut aux divers rois et princes maures, aux principaux chefs du Oualo, au roi du Cayor, à l'almamy du Fouta, à celui du Bondou, etc. Un traité avec le Oualo contenait les conventions caractéristiques suivantes : « Le Gouvernement payera au brak du Oualo dix bouteilles d'eau-de-vie, etc., etc. ; à son domestique deux bouteilles d'eau-de-vie et une barre de fer ; à la princesse Guimbotte une petite malle, une pièce de mousseline, quatre bouteilles d'eau-de-vie, dix têtes de tabac

(1) Raffenel. — *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 174.

et 500 grammes de clous de girofle, plus pour sa ration de vivres une dame-jeanne d'eau-de-vie (1) »

Il n'est pas étonnant que les sauvages dont la France satisfaisait ainsi tous les caprices, n'eussent pour elle aucun respect. Aussi, n'avait-elle à leurs yeux aucun prestige, et les négociants européens étaient traités comme gens exploitables à merci. Le roi du Cayor prétendait, en vertu d'une coutume barbare, avoir le droit de s'approprier tous les navires naufragés à l'entrée du fleuve, qui n'avaient pas été renfloués avant la seconde marée ; on était obligé de lui en disputer les épaves par la force, et on n'était pas sûr d'avoir toujours le dessus : deux officiers et cinquante soldats français furent massacrés dans un conflit de cette nature. Il n'était pas rare d'apprendre que d'inoffensifs traitants, naviguant sur le fleuve pour leur commerce, avaient été pillés et assassinés. Nos officiers ne pouvaient sortir de l'enceinte des forts sans courir de sérieux dangers. Des maraudeurs avaient l'audace d'enlever des troupeaux sous le canon de nos postes (2). Pour répondre à de semblables affronts, à des insultes aussi criantes, le gouverneur se contentait de vaines menaces dans la crainte de s'engager dans des guerres sans fin. S'il se décidait enfin à agir, il envoyait un aviso lancer quelques obus sur le village coupable ; mais les habitants s'en étaient allés, et ils en étaient quittes pour réparer leurs cases endommagées (3). Quelquefois même la manière dont la France cherchait à se faire respecter était plutôt propre à lui attirer la haine et le mépris. En 1832 un traitant nègre fut assassiné par des Maures ; comme il avait été mêlé aux intrigues politiques qui agitaient le pays, on supposa que les meurtriers appartenaient au parti opposé au sien, à celui qui soutenait le prince Moctar, prétendant au trône chez les Trarzas. Ce prince, dont la France avait reconnu les droits par un traité, mais qu'elle avait abandonné plus tard, étant allé à Saint-Louis

(1) Voyages et expéditions au Sénégal (*Tour du monde*, t. III, p. 20).
(2) Raffenel. — *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 116.
(3) Raffenel. — *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. I, p. 29.

au mois de janvier de l'année suivante pour toucher le montant d'un tribut qu'il lui était dû, fut arrêté en pleine paix par ordre du gouverneur. Déféré à un conseil de guerre qui, sans aucune preuve, le déclara coupable de l'assassinat du nègre, il fut fusillé le lendemain (1). Voilà comment au Sénégal on rendait il y a 50 ans la justice au nom de la France.

Une semblable politique aurait fini par rendre tout commerce impossible et par ruiner entièrement la colonie.

Les Maures étendaient chaque année leurs déprédations et leurs ravages. Primitivement, ils se contentaient de la rive droite du fleuve, et du pays compris entre le lac Cayar et la mer, jadis fertile et habité par une population laborieuse, ils avaient fait un désert. Ils avaient alors passé sur la rive gauche, dans le Oualo, où ils exerçaient le même système de pillages et de rapines. Les noirs, incapables de se défendre eux-mêmes, en étaient réduits à regarder saccager leurs récoltes et à se laisser emmener en esclavage. Plusieurs fois la France avait trompé leur attente en leur promettant des secours qu'elle ne leur donnait jamais, ou bien en les encourageant à la résistance pour les abandonner au dernier moment. Aussi nous croyant impuissants à les secourir, acceptèrent-ils en 1833, comme une dernière chance de salut, une convention par laquelle le roi des Trarzas leur accordait sa protection contre les autres Maures, à condition que le Oualo deviendrait sa propriété et qu'il épouserait la princesse Guimbotte, la même qui est mentionnée dans le traité cité plus haut. Tolérer l'établissement définitif des Maures sur la rive gauche du Sénégal aurait été pour la France renoncer à étendre son influence et abdiquer toute autorité. Le gouverneur leur déclara la guerre, mais son expédition échoua de la manière la plus complète, et lui-même mourut des fièvres avant d'être rentré à Saint-Louis.

L'officier qui le remplaça fut plus heureux : il réussit à chasser les Trarzas du Oualo, mais il n'osa pas les poursuivre dans le

---

(1) Le prince Trarzas Moctar (*Revue Deux-Mondes* du 1er avril 1833).

désert. Il prit alors le parti d'interdire tout commerce avec eux, et pendant deux ans il les bloqua dans leur pays, soit du côté de la mer, soit du côté du fleuve. Cette mesure énergique, mais aussi funeste aux Français qu'à leurs ennemis, eut pour résultat un rapprochement forcé. Le roi des Trarzas signa un traité par lequel il renonçait, pour lui et pour ses descendants, à toute prétention au trône du Oualo. Il avait acheté à ce prix la continuation du commerce, mais il était d'ailleurs bien résolu à ne tenir aucun compte des engagements qu'il venait de prendre. Aussi les incursions des Maures sur la rive gauche du fleuve, continuèrent-elles comme par le passé.

Les Peuls du Fouta rivalisaient de méfaits et d'exactions avec les Maures. En 1830 ils envahirent le Oualo en nombre considérable. Le gouverneur accourut de Saint-Louis avec des troupes, rencontra l'ennemi près de Dagana et lui infligea une défaite complète. Le chef des Peuls, le prophète Mohammed Omar, arrêté dans sa fuite, fut pendu à un tamarinier en face du poste de Richard-Toll. Cette leçon fut bientôt oubliée et en 1842 il fallut aller châtier un village du Fouta. Cette expédition fut la première dans laquelle on employa de la cavalerie ; une brillante charge de spahis inspira aux indigènes une terreur salutaire.

Cette innovation fut faite par le capitaine de corvette Bouët (1), le gouverneur le plus actif et le plus intelligent que le Sénégal eût possédé depuis 1817. Persuadé qu'il fallait avoir vis-à-vis des peuples du pays une attitude plus digne, il aurait voulu rompre avec les errements de ses prédécesseurs. Il fut le premier à signaler au ministère la nécessité qui s'imposait à la colonie de sortir de la situation humiliante dans laquelle elle se trouvait, et il indiqua en 1844 les grandes lignes d'une politique nouvelle. Il fut malheureusement remplacé avant d'avoir pu faire aucune tentative sérieuse pour l'appliquer. Mais l'attention avait été éveillée à Paris sur

---

(1) Son nom a été donné au village de Bouëtville, faubourg rive gauche de Saint-Louis. Il fut le créateur du poste de Sénoudébou sur la Falémé.

cette importante question, et deux ans plus tard, l'amiral de Mackau, ministre de la marine et des colonies, chargea un commissaire de marine, Anne Raffenel, d'un voyage d'exploration dans l'Afrique occidentale, au cours duquel il devait se livrer à une véritable enquête sur le Sénégal et son avenir. Raffenel, qui connaissait déjà le pays et qui comprenait toute l'importance que la colonie française pouvait y prendre, l'étudia avec une intelligence remarquable de ses besoins. A son retour il proposa tout un ensemble de réformes, qui n'étaient que le développement du plan que Bouët avait indiqué. Il demandait que la politique avilissante des concessions perpétuelles fût remplacée par une politique d'une fermeté inflexible, mais toujours loyale et honnête, propre à faire respecter le pavillon français. Une telle politique, appuyée par un petit corps d'armée solide et d'une organisation spéciale, ne pouvait manquer de triompher, surtout si elle prenait ouvertement la défense des peuples noirs contre leurs oppresseurs les peuples musulmans, maures et peuls. La suppression des escales et des coutumes qui en sont la conséquence était, aux yeux de Raffenel, une réforme nécessaire pour débarrasser le commerce des entraves qui le paralysaient. Il entrevoyait déjà, dans un rêve brillant, la France maîtresse de tout le cours du Sénégal, mettant la main sur Ségou et, par le Niger, dominant le Soudan. « Des steamers français naviguan sur le Tchad ! s'écriait-il dans son enthousiasme (1). Il y a de quoi tenter l'ambition d'un grand peuple et lui faire dépenser des millions ! »

Raffenel avait vu juste ; les réformes qu'il préconisait, la voix de l'opinion publique ne devait pas tarder à les imposer à l'administration. L'heure de la régénération allait sonner pour le Sénégal. Ce n'est pas au gouvernement de Louis-Philippe qu'en était réservé l'accomplissement ; il a du moins l'honneur d'en avoir tracé le plan.

---

(1) *Nouveau voyage dans le pays des nègres*, t. II, p. 295.

DEUXIÈME PARTIE.

I

PACIFICATION DU BAS-SÉNÉGAL.

La tâche qui s'imposait à la France était immense. On a pu juger par le tableau que nous avons tracé de la situation du Sénégal des difficultés sans nombre qu'elle allait rencontrer. Affranchir le commerce et le protéger contre les vexations des indigènes; maintenir l'ordre aux alentours de Saint-Louis et partout où nos négociants étaient appelés par leurs affaires : il y avait là une entreprise considérable qui équivalait à la conquête d'un pays très-étendu. Le gouvernement n'hésita pas à y mettre courageusement la main.

Des pétitions envoyées de Saint-Louis à Paris en 1851 et 1852, lui en faisaient un devoir auquel il ne pouvait pas se soustraire sous peine de laisser la colonie se débattre éternellement au milieu des difficultés qui avaient jusqu'alors arrêté son développement. Les négociants sénégalais réclamaient pour le commerce : la liberté garantie par la suppression des escales , système ruineux autant qu'humiliant pour l'orgueil national, et la sécurité, qui ne pouvait s'obtenir qu'en mettant un terme aux invasions annuelles des Maures dans le Oualo.

Ces vœux furent entendus et des instructions envoyées au gouverneur. Il ne s'agissait de rien moins que d'établir la prépondérance exclusive de la France sur toute l'étendue du cours du

fleuve, d'y faire la police et de réprimer énergiquement toute tentative qui serait faite pour y troubler la tranquilité. Pour atteindre ce but, il y avait un point qu'il était urgent d'occuper sans retard : c'était le village de Podor, à l'extrémité occidentale de l'ile à Morphil, qui commande du côté du nord le bassin inférieur du Sénégal. Solidement établis à Podor et à Saint-Louis nous devenions les maitres de 250 kilomètres navigables en toute saison. Le gouverneur, le capitaine de vaisseau Protet, reçut l'ordre d'aller à Podor et d'y replanter le drapeau de la France qui en avait disparu depuis bien des années.

Au mois de mars 1854, il s'embarqua à Saint-Louis avec 1,500 hommes. A peine le corps expéditionnaire avait-il dépassé le fort de Dagana, qu'une fusillade des plus vives fut dirigée contre lui des deux rives. C'étaient les habitants du Dimar qui, malgré les promesses pacifiques qu'ils avaient faites, tentaient de s'opposer à son passage. Sans se laisser arrêter par cette attaque imprévue, les troupes françaises continuèrent leur route et purent débarquer le lendemain à leur destination. Une nombreuse armée de Peuls du Toro les attendait pour arrêter leur marche ; elle fut repoussée et le village de Podor enlevé après quelques heures de combat. Immédiatement on se mit à l'œuvre et 40 jours après on avait construit un fort capable de résister à toutes les attaques des peuples environnants. La direction de ce travail avait été confiée à un jeune capitaine du génie, M. Faidherbe, qui inaugurait ainsi la glorieuse carrière qu'il devait fournir dans la colonie.

Dès que les fortifications de Podor furent achevées, le gouverneur se mit en route pour aller châtier le Dimar de sa trahison. Après une marche accablante sous un soleil de feu, il arriva avec 800 hommes épuisés de fatigue et de soif devant Dialmath. Une armée de 5,000 hommes défendait ce village fortifié, qui passait pour imprenable, et qui était considéré comme une sorte de ville sainte. La colonne française s'élança à l'assaut avec un entrain admirable et s'empara de la position. L'effet moral de cette expédition fut immense sur les populations riveraines du fleuve. Elles comprirent que le temps des humiliations était passé pour la

France et que désormais elle entendait imposer à tous le respect et la crainte. Par un simple arrêté les coutumes furent supprimées et personne n'osa protester. C'était une ère nouvelle, l'ère de la justice et du travail qui commençait pour le Sénégal.

Peu après ces événements, le commandant Protet, dont la santé était éprouvée par le climat, dut rentrer en France. Son successeur fut M. Faidherbe, qui venait d'être promu chef de bataillon. C'était ce jeune officier qui devait avoir la gloire de mener à bien la rude tâche de la régénération du Sénégal. Nul n'était plus capable que lui de l'entreprendre et les qualités militaires, politiques et administrative qu'il déploya, l'infatigable activité et l'énergie persévérante dont il fit preuve, montrèrent que le choix du gouvernement ne pouvait pas être plus heureux.

Mettant à profit les avantages que procurait la fondation du fort de Podor, il se donna d'abord pour mission de maintenir les Maures sur la rive droite du fleuve, devenu pour eux une infranchissable barrière.

A peine était-il nommé gouverneur qu'il apprit que les Trarzas avaient commencé leur razzia annuelle dans le Oualo. Il prit aussitôt ses mesures pour leur couper la retraite ; mais la plupart, avertis à temps, prirent la fuite et rentrèrent dans leur pays. Une seule tribu, la plus redoutée des nègres, put être cernée par les troupes françaises qui la taillèrent en pièces.

Le roi des Trarzas, Mohammed-el-Habib, jura de venger cette insulte ; quelques mois plus tard, profitant de ce que le gouverneur était occupé du côté de Richard-Toll, il traversait de nouveau le fleuve à la tête d'une nombreuse armée et marchait sur Saint-Louis, assurant qu'il allait faire ses prières dans la cathédrale. Il arriva sans rencontrer d'obstacles jusqu'à quelques lieues de la ville, au marigot de Leybar, sur lequel est contruit un pont défendu par une tour. Un sergent d'infanterie de marine, nommé Brunier, avait eu le temps de se jeter dans cet ouvrage avec 11 hommes. Pendant plusieurs heures ces courageux soldats tinrent en échec l'armée ennemie qui vint se briser contre ses murailles. Sans autre artillerie qu'un obusier, ils parvinrent à repousser les Maures et les

fleuve, d'y faire la police et de réprimer énergiquement toute tentative qui serait faite pour y troubler la tranquilité. Pour atteindre ce but, il y avait un point qu'il était urgent d'occuper sans retard : c'était le village de Podor, à l'extrémité occidentale de l'île à Morphil, qui commande du côté du nord le bassin inférieur du Sénégal. Solidement établis à Podor et à Saint-Louis nous devenions les maîtres de 250 kilomètres navigables en toute saison. Le gouverneur, le capitaine de vaisseau Protet, reçut l'ordre d'aller à Podor et d'y replanter le drapeau de la France qui en avait disparu depuis bien des années.

Au mois de mars 1854, il s'embarqua à Saint-Louis avec 1,500 hommes. A peine le corps expéditionnaire avait-il dépassé le fort de Dagana, qu'une fusillade des plus vives fut dirigée contre lui des deux rives. C'étaient les habitants du Dimar qui, malgré les promesses pacifiques qu'ils avaient faites, tentaient de s'opposer à son passage. Sans se laisser arrêter par cette attaque imprévue, les troupes françaises continuèrent leur route et purent débarquer le lendemain à leur destination. Une nombreuse armée de Peuls du Toro les attendait pour arrêter leur marche ; elle fut repoussée et le village de Podor enlevé après quelques heures de combat. Immédiatement on se mit à l'œuvre et 40 jours après on avait construit un fort capable de résister à toutes les attaques des peuples environnants. La direction de ce travail avait été confiée à un jeune capitaine du génie, M. Faidherbe, qui inaugurait ainsi la glorieuse carrière qu'il devait fournir dans la colonie.

Dès que les fortifications de Podor furent achevées, le gouverneur se mit en route pour aller châtier le Dimar de sa trahison. Après une marche accablante sous un soleil de feu, il arriva avec 800 hommes épuisés de fatigue et de soif devant Dialmath. Une armée de 5,000 hommes défendait ce village fortifié, qui passait pour imprenable, et qui était considéré comme une sorte de ville sainte. La colonne française s'élança à l'assaut avec un entrain admirable et s'empara de la position. L'effet moral de cette expédition fut immense sur les populations riveraines du fleuve. Elles comprirent que le temps des humiliations était passé pour la

France et que désormais elle entendait imposer à tous le respect et la crainte. Par un simple arrêté les coutumes furent supprimées et personne n'osa protester. C'était une ère nouvelle, l'ère de la justice et du travail qui commençait pour le Sénégal.

Peu après ces événements, le commandant Protet, dont la santé était éprouvée par le climat, dut rentrer en France. Son successeur fut M. Faidherbe, qui venait d'être promu chef de bataillon. C'était ce jeune officier qui devait avoir la gloire de mener à bien la rude tâche de la régénération du Sénégal. Nul n'était plus capable que lui de l'entreprendre et les qualités militaires, politiques et administrative qu'il déploya, l'infatigable activité et l'énergie persévérante dont il fit preuve, montrèrent que le choix du gouvernement ne pouvait pas être plus heureux.

Mettant à profit les avantages que procurait la fondation du fort de Podor, il se donna d'abord pour mission de maintenir les Maures sur la rive droite du fleuve, devenu pour eux une infranchissable barrière.

A peine était-il nommé gouverneur qu'il apprit que les Trarzas avaient commencé leur razzia annuelle dans le Oualo. Il prit aussitôt ses mesures pour leur couper la retraite ; mais la plupart, avertis à temps, prirent la fuite et rentrèrent dans leur pays. Une seule tribu, la plus redoutée des nègres, put être cernée par les troupes françaises qui la taillèrent en pièces.

Le roi des Trarzas, Mohammed-el-Habib, jura de venger cette insulte ; quelques mois plus tard, profitant de ce que le gouverneur était occupé du côté de Richard-Toll, il traversait de nouveau le fleuve à la tête d'une nombreuse armée et marchait sur Saint-Louis, assurant qu'il allait faire ses prières dans la cathédrale. Il arriva sans rencontrer d'obstacles jusqu'à quelques lieues de la ville, au marigot de Leybar, sur lequel est contruit un pont défendu par une tour. Un sergent d'infanterie de marine, nommé Brunier, avait eu le temps de se jeter dans cet ouvrage avec 11 hommes. Pendant plusieurs heures ces courageux soldats tinrent en échec l'armée ennemie qui vint se briser contre ses murailles. Sans autre artillerie qu'un obusier, ils parvinrent à repousser les Maures et les

obligèrent à fuir en abandonnant leurs morts et leurs blessés (1). Mohammed-el-Habib humilié rentra dans son pays à la nouvelle d'une attaque des troupes françaises et il s'enfonça dans le désert. Mais il laissait dans le Oualo, Ely, le fils qu'il avait eu de Guimbotte, prétendant à la couronne de ce pays, au mépris des engagements pris envers la France. Comme son parti était nombreux et puissant, M. Faidherbe, avec cette sûreté de jugement qui caractérise les véritables hommes politiques, comprit qu'il fallait lui opposer un parti national, décidé à repousser les Maures en s'appuyant sur les Français. Ses vues se portèrent sur un chef nommé Fara-Penda, exilé politique réfugié dans le Cayor, et il lui proposa de venir se battre pour la délivrance de sa patrie. Fara-Penda accepta avec empressement, arriva dans le Oualo, réunit ses partisans et commença une lutte acharnée contre les Maures et leurs alliés, enlevant leurs troupeaux et brûlant leurs villages. Cette guerre d'escarmouches et de razzias se prolongea pendant plusieurs années et grâce au concours de la France elle se termina par la victoire de nos protégés.

Ce n'était pas assez de donner la chasse aux maraudeurs et aux pillards maures que l'on rencontrait au sud du fleuve. Si l'on voulait en finir avec eux, il était nécessaire de les poursuivre jusque dans leur pays. En 1856, M. Faidherbe réunit des troupes et à la tête d'un millier de soldats ou marins français et d'environ 1,500 volontaires noirs, il partit de Podor, traversa le fleuve et pénétra dans le désert. Mais l'ennemi avait fui; on trouva son camp abandonné et l'on dut se contenter de visiter les sépultures des rois des Braknas. L'expédition atteignit ainsi les rives du lac Cayar et rentra à Saint-Louis par la rive droite du fleuve (2). Cette simple promenade militaire eut parmi les noirs un retentissement plus considérable qu'une grande victoire. Les Français leur avaient montré ce lac Cayar sur les rives duquel leurs ancêtres

---

(1) Le 21 avril 1855.
(2) Rapport au ministre. (*Revue Coloniale*, 2me série, t. XV.)

avaient habité, libres et heureux jusqu'au jour où les Maures les avaient dépossédés, et qui exerçait sur leur imagination tout l'attrait d'une province regrettée et à jamais perdue.

Enhardis par un pareil succès, les volontaires voulurent recommencer à eux seuls cette expédition l'année suivante : cette fois ils rencontrèrent les Maures qui leur infligèrent une défaite complète et se livrèrent sur les blessés aux plus horribles cruautés. Pour ne pas rester sous le coup de cet échec, le gouverneur organisa une nouvelle colonne et franchit le fleuve à Dagana. Parvenu sur la rive droite, il s'enfonça directement dans le désert à la poursuite de l'ennemi qui fuyait devant lui. Le 13 mai 1857, M. Faidherbe apprend que son avant-garde, composée d'un peloton de cavalerie et de volontaires indigènes, est aux prises avec les Maures. Il lève le camp immédiatement et se dirige vers le lieu du combat où il arrive après une heure de marche. Il trouve l'ennemi retranché dans un bois épais sur les bords du lac et entouré déjà par ses troupes. Deux obusiers sont aussitôt mis en batterie et font pleuvoir sur l'ennemi une grêle de projectiles qui portent chez lui le désordre et la terreur. A ce moment la charge sonne et l'infanterie de marine pénètre dans le bois baïonnette au canon. Les Maures furent culbutés sans grande résistance et s'enfuirent de toutes parts poursuivis par les spahis qui achevèrent leur déroute. Pour donner à sa victoire un caractère plus triomphal encore, la colonne française termina son expédition en faisant à petites journées le tour du lac Cayar, qui passait deux ans auparavant pour inaccessible à tout autre qu'aux Maures. Un officier du génie (1) put en lever la carte.

Mohammed-el-Habib, battu mais non découragé, décida de faire une tentative désespérée sur le Oualo. Il réussit bien à franchir encore une fois le fleuve, mais il échoua honteusement à Nder, devant un blockaus en ruines, défendu par un caporal français et

---

(1) Le capitaine Fulcrand.

sept soldats noirs, dignes émules des héros de Leybar. Le roi des Trarzas comprit alors qu'il était inutile de lutter plus longtemps contre la France, et l'année suivante il signa un traité par lequel il renonçait à toute prétention sur les pays de la rive gauche du Sénégal, et interdisait à son peuple de s'y montrer en armes. Ce traité consacre en outre la suppression des escales et la liberté du commerce des gommes. Peu après un autre traité contenant les mêmes stipulations était conclu avec les Braknas ; c'était la délivrance définitive de la rive gauche et des peuples noirs.

Le Oualo délivré, il restait à l'organiser. Craignant, s'il l'abandonnait à lui-même, qu'il ne retombât dans les rivalités de familles qui avaient ouvert la porte aux envahisseurs maures, M. Faidherbe préféra annexer cette province au territoire français, ce qui eut lieu dès le mois de décembre 1855, et ne souleva aucune protestation de la part des indigènes. Le 1er janvier suivant il promulgua la constitution qui règle son organisation administrative. A la tête de la province est placé un commandant nommé par le gouverneur, qui a sous ses ordres des chefs de cercles et des chefs de villages indigènes, chargés de maintenir l'ordre et de rendre la justice. Des juges nommés cadis ont été institués pour les affaires litigieuses entre musulmans (1). Ces mesures rétablirent la paix et la prospérité : en deux ans la population du Oualo s'éleva de 17,000 à 34,000 habitants et de nombreux villages détruits par les Maures furent relevés.

Le Dimar, qui prolonge le Oualo à l'est, reçut en 1859 une organisation analogue. Cette nouvelle annexion porta jusqu'à Podor la limite du territoire colonial, qui comprit dès lors toute la rive gauche du bassin inférieur du Sénégal.

---

(1) Azan. — Le Oualo. *Revue Maritime et Coloniale*, 1864, t. IX.

II

LA LUTTE CONTRE EL-HADJ-OMAR.

Pendant que se déroulaient aux environs de Saint-Louis les événements que nous venons de rapporter, les pays baignés par le haut fleuve étaient le théâtre d'une révolution qui créait aux intérêts français les plus sérieux embarras en surexcitant partout le fanatisme musulman inséparable de la haine des Européens.

L'âme de cette révolution était un homme étrange, dont le caractère présentait un mélange étonnant d'enthousiasme religieux et d'habileté intéressée, qui avait su gagner l'admiration et le respect de presque tous les habitants de la Sénégambie : le prophète El-Hadj-Omar.

Omar naquit vers la fin du siècle dernier, (on ne sait pas au juste en quelle année), dans un village du Fouta, aux environs de Podor. De race peule, il avait hérité de ses ancêtres une foi aveugle dans la vérité et la grandeur de l'islamisme. Il attira de bonne heure l'attention de ses concitoyens par sa ferveur religieuse et la fidélité scrupuleuse avec laquelle il suivait les ordonnances du Coran. Aussi ne tarda-t-il pas à avoir une réputation de sainteté qui ne fit que grandir par la suite.

Vers l'âge de 30 ans, Omar, grâce au produit d'une collecte faite parmi les musulmans de Saint-Louis, partit pour accomplir le pèlerinage de la Mecque, prescrit à tous les vrais croyants. Après un fassez long séjour dans cette ville, centre du monde musulman et oyer toujours brûlant de la religion de Mahomet, il revint en Sénégambie plus exalté que jamais et rêvant déjà la conquête de ce pays et la conversion des infidèles. El-Hadj-Omar (1), comme on l'appela

(1) El-Hadji (le Pèlerin), est un titre honorifique que prennent les mahométans qui ont fait le pèlerinage de la Mecque. C'est par corruption de ce mot qu'El-Hadj-Omar était connu sur les bords du Sénégal sous le nom d'*Alagui*.

désormais, se mit à parcourir les rives du haut Niger et celles du haut Sénégal prêchant un réveil de la foi musulmane et de l'esprit de prosélytisme. Sa réputation croissait tous les jours. La crédulité populaire lui attribuait le don des miracles. Lorsqu'il se décida en 1842 à fixer sa résidence dans le Fouta-Djalon, il vit accourir de nombreux disciples qui venaient de tous les points de la Sénégambie pour écouter ses enseignements. Sa fortune augmentait en même temps que son crédit par suite des riches offrandes que, suivant les usages locaux, lui laissaient ses visiteurs. Tout en prêchant l'islamisme le plus strict, le prophète mêlait à ses discours des théories sociales : il annonçait que le temps était proche où les peuples cesseraient d'être opprimés par leurs chefs et où règnerait l'égalité entre les hommes. De cette manière il parvint à se créer un parti puissant, et dès qu'il annonça que le moment était venu de faire la guerre aux infidèles, les volontaires accoururent en foule se ranger sous sa bannière. Pour comprendre l'enthousiasme que soulevait cet homme extraordinaire, il faut se rappeler la popularité dont jouit longtemps en France le génie de Napoléon ; à la gloire militaire El-Hadj-Omar ajoutait le prestige religieux dont le pouvoir est si grand sur l'imagination populaire.

Il inaugura sa carrière de conquérant en 1852 par l'attaque de Timbo, une ville du Fouta-Djallon qui avait conservé son indépendance et sa religion particulière et qui est un point stratégique de premier ordre. Malgré la plus vigoureuse résistance, Timbo fut pris et ceux de ses habitants qui refusèrent d'embrasser l'islamisme furent impitoyablement massacrés. Cette conquête établissait El-Hadj-Omar au cœur même de la Sénégambie, dans un pays qui est comme une citadelle naturelle dominant toute la contrée. Il tourna alors ses vues vers le Bambouk, riche pays situé entre le Sénégal et la Falémé, son principal affluent.

Le peu de cohésion politique que présente cet état, simple agglomération de petites républiques indépendantes, en facilitait la conquête, et le prophète y comptait de nombreux partisans.

Il y conduisit son armée de fanatiques et soit par la persuasion, soit par la ruse, soit par la force, tous ces villages tombèrent l'un

après l'autre en son pouvoir. L'autorité morale qu'il avait su acquérir était si grande que le Fouta Sénégalais, sur un simple ordre venu de lui, reconnut sa suprématie. En 1854 El-Hadj-Omar était le maître de toute la rive gauche du haut Sénégal : il dominait sur le Fouta-Djallon, sur le Bambouk, sur le Fouta, et il entamait le Bondou.

Jusqu'alors il ne s'était pas déclaré l'ennemi de la France. Son but paraissait être la constitution d'un grand état musulman dans lequel les Européens auraient été admis à commercer en payant de fortes coutumes. Il avait plutôt cherché au début à se concilier la faveur de la colonie. En 1847 il avait eu à Bakel une entrevue avec le gouverneur, M. de Grammont, et lui avait offert son amitié. Plus tard il fit une nouvelle tentative auprès de M. Protet, mais n'eut pas plus de succès que la première fois. Malgré ses protestations, il ne perdait pas une occasion de s'opposer à l'extension de l'influence française. C'était sur ses instigations secrètes que le Fouta s'opposait à la fondation du fort de Podor ; il encourageait de tout son pouvoir les Maures et leurs partisans du Oualo.

Mais une fois qu'il eut atteint l'apogée de sa puissance, il jeta le masque. A sa voix, le village de Bakel, placé sous le canon du fort de ce nom, se révolta ouvertement contre la France. Le commandant n'hésita pas à faire un exemple et donna l'ordre de bombarder. Cette rude leçon ne fut pas perdue. Les insurgés se soumirent et une partie des habitants demandèrent que le territoire fût annexé à la France, ce qui eut lieu bientôt après, en 1854.

Le prophète ne tarda pas à accentuer sa politique anti-française. La haute Sénégambie conquise, il voulut ajouter à son empire les pays compris entre le Sénégal et le Niger et dirigea son armée vers les pays bambaras. En passant à Médine, village situé au point extrême de la navigation du Sénégal, il osa piller les entrepôts des négociants de Saint-Louis. C'était un premier acte d'hostilité contre la France. Pour que personne ne pût se méprendre sur sa signification, il écrivit à cette occasion aux traitants de Bakel une lettre qui était une véritable déclaration de guerre aux blancs. Il y prenait l'engagement d'exterminer tous les chrétiens.

Il était impossible au gouvernement français de laisser grandir à côté de sa colonie une puissance qui pouvait devenir formidable et compromettre au plus haut point les intérêts du commerce européen. M. Faidherbe n'hésita pas un seul instant; mais engagé dans les guerres contre les Maures, il ne pouvait, avec les quelques troupes dont il disposait, aller attaquer El-Hadj-Omar au milieu de son armée toujours victorieuse. Il se décida pour le système qui lui réussissait dans le Oualo: encourager les résistances locales, favoriser les chefs qui luttaient contre l'envahisseur, tel fut le plan qu'il mit immédiatement à exécution; et pour donner à ses alliés un point d'appui dans le haut fleuve, il se rendit à Médine au mois de septembre 1855 et y fonda, au pied même des cataractes de Félou, un fort qui était destiné à devenir la clé du bassin supérieur du Sénégal, comme Podor l'était du bassin inférieur (1).

---

(1) Depuis longtemps déjà l'influence française était prépondérante à Médine et dans tout le Khasso dont cet important village est la capitale, grâce au séjour du voyageur Duranton. Simple commis de marine à Saint-Louis, cet homme énergique et aventureux fut désigné par le gouvernement de la Restauration pour faire partie d'une mission d'exploration envoyée dans le haut Sénégal à la recherche des mines d'or. Cette mission reçut le meilleur accueil de Demba-Séga, le roi du Khasso, mais la guerre lui ferma l'entrée du Bambouk. Pendant son séjour à Médine, Duranton fut frappé de la situation exceptionnelle de ce point et pressentit ce qu'il deviendrait entre des mains européennes De son côté Demba-Séga, en lutte avec ses voisins, voulut profiter du séjour des Français dans ses états pour obtenir d'eux les moyens de résister victorieusement à ses ennemis. Il s'adressa à Duranton et lui demanda de lui construire une forteresse à la manière des blancs. Duranton accepta, et dans l'espoir de tirer le Khasso de la barbarie et de l'initier aux bienfaits de la civilisation, il se fixa à Médine et épousa la belle Sodiaba, la fille de Demba-Séga. Ce ne fut qu'au prix de peines inouïes qu'il put venir à bout de construire le fort qu'il avait promis. Il eut bientôt l'occasion d'éprouver la solidité des murailles qu'il avait élevées dans un siége terrible qu'il soutint avec son beau-père contre les peuplades ennemies. Le courage dont il fit preuve accrut l'influence dont il jouissait déjà. Aussi après le rétablissement de la paix, il fit tous ses efforts pour attirer à Médine le commerce français. Il se heurta malheureusement à la jalousie de la compagnie privilégiée de Galam, qui voyait avec méfiance la libre initiative d'un Français ouvrir un marché nouveau. Duranton fut dénoncé à l'administration coloniale comme un ambitieux qui voulait se créer un royaume indépendant, comme un mauvais patriote qui entretenait des relations secrètes avec l'Angleterre. Ses ennemis parvinrent à le noircir au point qu'il fut arrêté par

Pendant son séjour à Médine le gouverneur rencontra deux hommes qui devinrent les plus fidèles amis de la France et lui rendirent par la suite de signalés services. Sambala était le chef légitime du Khasso (1), mais son frère lui disputait le trône avec l'appui d'El-Hadj-Omar; il n'hésita pas à faire alliance avec la France. Boubakar-Saada, ancien almamy du Bondou (2), sur la

---

ordre du gouverneur du Sénégal et ramené à Saint-Louis comme un malfaiteur. Il n'eut pas de peine à anéantir les calomnies répandues contre lui. Remis en liberté, il se montra fidèle à son pays d'adoption qu'il s'était donné la mission de civiliser et d'unir à la France par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, et retourna à Médine où il mourut en 1839. Sa mémoire resta vivante parmi les noirs, et les voyageurs qui dans la suite visitèrent le Khasso, Raffenel en 1847, Rey en 1851, furent reçus à bras ouverts par la veuve de Duranton et ses concitoyens. Lorsque le gouverneur se présenta pour rebâtir le fort de Médine, Sambala, son beau-frère, qui régnait alors, fut heureux de voir les Français s'établir définitivement dans ses états. Duranton avait laissé trois enfants qui furent élevés à Saint-Louis. Sa fille Marie fut une des victimes du siége de Médine par El-Hadj-Omar; elle succomba aux fatigues et aux privations la veille même de la délivrance de la place. Un fils de Duranton était capitaine d'état-major dans l'armée française en 1858. La mort empêcha Duranton d'achever l'œuvre qu'il s'était imposée ; mais il n'en contribua pas moins à faire aimer la France au cœur même de l'Afrique sauvage, sacrifiant à ce noble but le bien-être du pays natal et toutes les aises de la civilisation. Aussi, mérite-t-il que son nom soit conservé et nous aurions cru commettre une injustice si nous l'avions omis dans une histoire du Sénégal français.

(1) « Le pays de Khasso (Casson des anciennes cartes), s'étend sur les deux rives du Sénégal, depuis le village de Diakhalel-Khassé (3 lieues au-dessous de Médine) jusqu'à Diay, au-dessus de Gouïna, c'est-à-dire sur une longueur d'une cinquantaine de lieues. C'est le plus beau pays que nous connaissions dans le bassin du Sénégal : on y trouve de beaux sites, une végétation luxuriante, des terrains très-accidentés et des cascades; grâce à la cataracte du Félou, qui n'est qu'un grand barrage naturel, le fleuve y reste plein toute l'année sur une largeur très-considérable. C'est à quelques lieues au dessus du Khasso que le Sénégal se trouve formé par la réunion du Ba-Oulé (rivière rouge) venant de l'est et du Ba-Fing (rivière noire) venant du sud. .. Il y a une quinzaine d'années, le Khasso, conquis autrefois par les Pouls de Bakhouna sur les Malinkés, formait encore un seul état compacte et puissant... Mais, aujourd'hui par suite des guerres que se firent les fils de Demba-Séga, le Khasso est divisé en un grand nombre de petits états qui ne se réunissaient pas même dans les guerres contre les populations voisines, et qui, par suite, se sont trouvés dans l'impossibilité complète de résister au prophète El-Hadj-Omar. » (Le Khasso, *Revue Coloniale*, 2me série, t. XVIII (1857), p. 25.)

(2) « Le Bondou est un état assez peu étendu, mais très-peuplé et très-fertile, situé dans l'angle formé par le Sénégal et la Falémé, à l'ouest de cette rivière. Son existence comme état indépendant date d'une centaine d'années. Ce fut

Il était impossible au gouvernement français de laisser grandir à côté de sa colonie une puissance qui pouvait devenir formidable et compromettre au plus haut point les intérêts du commerce européen. M. Faidherbe n'hésita pas un seul instant; mais engagé dans les guerres contre les Maures, il ne pouvait, avec les quelques troupes dont il disposait, aller attaquer El-Hadj-Omar au milieu de son armée toujours victorieuse. Il se décida pour le système qui lui réussissait dans le Oualo : encourager les résistances locales, favoriser les chefs qui luttaient contre l'envahisseur, tel fut le plan qu'il mit immédiatement à exécution ; et pour donner à ses alliés un point d'appui dans le haut fleuve, il se rendit à Médine au mois de septembre 1855 et y fonda, au pied même des cataractes de Félou, un fort qui était destiné à devenir la clé du bassin supérieur du Sénégal, comme Podor l'était du bassin inférieur (1).

---

(1) Depuis longtemps déjà l'influence française était prépondérante à Médine et dans tout le Khasso dont cet important village est la capitale, grâce au séjour du voyageur Duranton. Simple commis de marine à Saint-Louis, cet homme énergique et aventureux fut désigné par le gouvernement de la Restauration pour faire partie d'une mission d'exploration envoyée dans le haut Sénégal à la recherche des mines d'or. Cette mission reçut le meilleur accueil de Demba-Séga, le roi du Khasso, mais la guerre lui ferma l'entrée du Bambouk. Pendant son séjour à Médine, Duranton fut frappé de la situation exceptionnelle de ce point et pressentit ce qu'il deviendrait entre des mains européennes De son côté Demba-Séga, en lutte avec ses voisins, voulut profiter du séjour des Français dans ses états pour obtenir d'eux les moyens de résister victorieusement à ses ennemis. Il s'adressa à Duranton et lui demanda de lui construire une forteresse à la manière des blancs. Duranton accepta, et dans l'espoir de tirer le Khasso de la barbarie et de l'initier aux bienfaits de la civilisation, il se fixa à Médine et épousa la belle Sodiaba, la fille de Demba-Séga. Ce ne fut qu'au prix de peines inouïes qu'il put venir à bout de construire le fort qu'il avait promis. Il eut bientôt l'occasion d'éprouver la solidité des murailles qu'il avait élevées dans un siége terrible qu'il soutint avec son beau-père contre les peuplades ennemies. Le courage dont il fit preuve accrut l'influence dont il jouissait déjà. Aussi après le rétablissement de la paix, il fit tous ses efforts pour attirer à Médine le commerce français. Il se heurta malheureusement à la jalousie de la compagnie privilégiée de Galam, qui voyait avec méfiance la libre initiative d'un Français ouvrir un marché nouveau. Duranton fut dénoncé à l'administration coloniale comme un ambitieux qui voulait se créer un royaume indépendant, comme un mauvais patriote qui entretenait des relations secrètes avec l'Angleterre. Ses ennemis parvinrent à le noircir au point qu'il fut arrêté par

Pendant son séjour à Médine le gouverneur rencontra deux hommes qui devinrent les plus fidèles amis de la France et lui rendirent par la suite de signalés services. Sambala était le chef légitime du Khasso (1), mais son frère lui disputait le trône avec l'appui d'El-Hadj-Omar ; il n'hésita pas à faire alliance avec la France. Boubakar-Saada, ancien almamy du Bondou (2), sur la

---

ordre du gouverneur du Sénégal et ramené à Saint-Louis comme un malfaiteur. Il n'eut pas de peine à anéantir les calomnies répandues contre lui. Remis en liberté, il se montra fidèle à son pays d'adoption qu'il s'était donné la mission de civiliser et d'unir à la France par les liens de la reconnaissance et de l'amitié, et retourna à Médine où il mourut en 1839. Sa mémoire resta vivante parmi les noirs, et les voyageurs qui dans la suite visitèrent le Khasso, Raffenel en 1847, Rey en 1851, furent reçus à bras ouverts par la veuve de Duranton et ses concitoyens. Lorsque le gouverneur se présenta pour rebâtir le fort de Médine, Sambala, son beau-frère, qui régnait alors, fut heureux de voir les Français s'établir définitivement dans ses états. Duranton avait laissé trois enfants qui furent élevés à Saint-Louis. Sa fille Marie fut une des victimes du siége de Médine par El-Hadj-Omar; elle succomba aux fatigues et aux privations la veille même de la délivrance de la place. Un fils de Duranton était capitaine d'état-major dans l'armée française en 1858. La mort empêcha Duranton d'achever l'œuvre qu'il s'était imposée ; mais il n'en contribua pas moins à faire aimer la France au cœur même de l'Afrique sauvage, sacrifiant à ce noble but le bien-être du pays natal et toutes les aises de la civilisation. Aussi, mérite-t-il que son nom soit conservé et nous aurions cru commettre une injustice si nous l'avions omis dans une histoire du Sénégal français.

(1) « Le pays de Khasso (Casson des anciennes cartes), s'étend sur les deux rives du Sénégal, depuis le village de Diakhalel-Khassé (3 lieues au-dessous de Médine) jusqu'à Diay, au-dessus de Gouïna, c'est-à-dire sur une longueur d'une cinquantaine de lieues. C'est le plus beau pays que nous connaissions dans le bassin du Sénégal : on y trouve de beaux sites, une végétation luxuriante, des terrains très-accidentés et des cascades; grâce à la cataracte du Félou, qui n'est qu'un grand barrage naturel, le fleuve y reste plein toute l'année sur une largeur très-considérable. C'est à quelques lieues au dessus du Khasso que le Sénégal se trouve formé par la réunion du Ba-Oulé (rivière rouge) venant de l'est et du Ba-Fing (rivière noire) venant du sud. .. Il y a une quinzaine d'années, le Khasso, conquis autrefois par les Pouls de Bakhounou sur les Malinkés, formait encore un seul état compacte et puissant... Mais, aujourd'hui par suite des guerres que se firent les fils de Demba-Ségo, le Khasso est divisé en un grand nombre de petits états qui ne se réunissaient pas même dans les guerres contre les populations voisines, et qui, par suite, se sont trouvés dans l'impossibilité complète de résister au prophète El-Hadj-Omar. » (Le Khasso, Revue Coloniale, 2me série, t. XVIII (1857), p. 25.)

(2) « Le Bondou est un état assez peu étendu, mais [illegible] situé dans l'angle formé par le Sénégal et la Falémé, à [illegible] de cette [illegible]. Son existence comme état indépendant date d'une [illegible] [illegible]



rive gauche de la Falémé, avait été dépouillé de ses états par le prophète, et fugitif et sans ressources, il avait été réduit à chercher un refuge à Médine. M. Faidherbe lui fit immédiatement des ouvertures qui furent acceptées sans hésitation. Enfin un troisième allié de la France fut Bougoul, le chef de Farabana, une des républiques du Bambouk, peuplée d'anciens esclaves révoltés, et qui ne demandait qu'une occasion de rompre avec El-Hadj-Omar. Cette politique habile réussit à merveille : en deux ans Boubakar avait reconquis son royaume et partout ailleurs les résistances s'éveillaient.

Cependant le prophète, après le pillage de Médine, avait franchi le Sénégal, tournant, par une manœuvre intelligente, les Bambaras qui étaient décidés à s'opposer à son passage. En entrant dans le Kaarta, il allait trouver devant lui des adversaires plus redoutables que ceux qu'il avait rencontrés jusqu'alors. Les Bambaras, qui l'habitent avec les Diavaras (1), avaient toujours repoussé l'islamisme. Malheureusement une guerre civile régnait à ce moment entre ces deux peuples. Omar se ligua avec les Diavaras, et après une lutte acharnée de plusieurs mois, les Bambaras demandèrent la paix et se firent musulmans, espérant que le prophète satisfait d'avoir obtenu leur conversion, abandonnerait leur pays et irait exercer plus loin son prosélytisme. Leur attente fut déçue, car ils reçurent l'ordre de livrer immédiatement leurs trésors et l'armée envahissante se fortifia dans les villes qu'elle occupait. Uue telle conduite ne fit qu'exciter les Bambaras à la révolte. Ils se soulevè-

---

Malik-si qui le premier y exerça l'autorité sous le nom d'almamy ; c'est le chef de la famille des Sissibés dans laquelle réside encore le pouvoir aujourd'hui. Il entra dans le principe beaucoup d'éléments hétérogènes dans la formation de la population du Bondou. Des Pouls, des émigrés du Fouta à l'époque de la domination Délianké, des Djavaras chassés du Kaarta, d'autres Sarracolets, des Kassonkés vinrent successivement se ranger sous l'autorité du nouveau chef et augmenter l'importance de ses états ; mais, comme dans le Fouta, la race poule domine, les habitants parlent la langue poule et pratiquent la religion musulmane. » (Le Bondou par Flize. *Revue Coloniale*, 2me série, t. XVII, p. 175.)

(1) Les Diavaras paraissent être de race Soninkèse. (Madival. — Le *Sénégal*, p. 83.)

rent de toutes parts, tendirent des embuscades à leurs ennemis et les massacrèrent en détails. Cette fois ils se réconcilièrent avec les Diavaras, qui n'avaient pas été mieux traités qu'eux par leurs alliés, et tous ensemble ils commencèrent contre l'envahisseur une guerre d'extermination. Ils appelèrent même à leur secours les Peuls du Macina, sur les rives du Niger, qui voyaient leur indépendance menacée par l'arrivée du prophète dont ils ne reconnaissaient pas la prétendue mission providentielle. El-Hadj-Omar marcha contre l'armée des Peuls et l'atteignit au coucher du soleil au moment où tous les soldats, tournés vers l'orient, faisaient la prière du soir. Sans témoigner aucun respect pour cet acte religieux, il ordonna à ses troupes d'ouvrir le feu sur-le-champ. Malgré les balles qui pleuvaient sur eux et qui faisaient de larges vides dans leurs rangs, les Peuls ne s'interrompirent pas, mais sitôt la prière achevée, ils sautèrent sur leurs armes et se ruèrent sur leurs agresseurs avec une rage qui leur fit faire des prodiges (1). L'armée d'El-Hadj-Omar fut mise en fuite : c'était son premier échec militaire. Il comprit que le Kaarta lui échappait et il préféra l'abandonner momentanément. Mais il voulut une grande victoire qui par son éclat pût relever son prestige ébranlé et il résolut de la remporter sur la France. Il entraîna ses partisans à l'attaque de Médine, et parut sous ses murs à la tête de 15,000 fanatiques qui ne demandaient qu'à se faire tuer pour sa cause.

Le gouverneur avait confié le commandement du fort à un homme énergique qui, par son héroïsme, sauva la colonie d'un désastre peut-être irréparable. Paul Holle était un vrai Sénégalais ; fils d'un Français et d'une négresse, il joignait à l'instruction européenne cette connaissance intime du caractère des noirs que possèdent seuls les hommes de leur race. A l'approche de l'ennemi, il mit tout en œuvre pour assurer la défense de la place et pour entretenir le moral de ses soldats. La garnison ne comptait que soixante-quatre hommes dont huit blancs seulement; mais le roi du pays

---

(1) Carrère. Le siége de Médine. (*Revue Coloniale*, 2me série, t. XIX.)

Sambala, qui fit preuve d'un invincible attachement à la cause de la France, s'était construit un camp retranché à côté du fort, et avec ceux de ses sujets qui lui étaient restés fidèles et des fugitifs accourus de tous les pays voisins, il concourut courageusement à la défense. Désireux de pouvoir compter absolument sur ces volontaires, Holle leur offrit de se retirer pendant qu'il en était temps encore, menaçant ceux qui faibliraient pendant le siége, de les faire passer par les armes; tous les nègres demandèrent à rester.

Le 20 avril 1857, El-Hadj-Omar ordonna à ses soldats de monter à l'assaut; il leur avait prédit que les canons des blancs ne partiraient pas. Dans le plus grand ordre, l'armée s'approcha silencieusement du fort. A leur froide résolution on voyait que ces hommes avaient fait le sacrifice de leur vie. Malgré la mitraille qui les décimait, ils resserraient leurs rangs ébranlés et marchaient en avant. Un moment ils touchèrent les remparts; un chef y planta son drapeau. Mais une dernière décharge les fit reculer en désordre. Le prophète exaspéré ordonna deux nouvelles attaques qui n'eurent pas plus de succès. Il se contenta alors de bloquer étroitement la place dans l'espoir que la famine la lui livrerait. En effet, les vivres étaient rares et la garnison dut se contenter tant que dura le siége de quelques poignées de mil et d'arachides pour toute nourriture. Ces épreuves n'ébranlaient pas son courage; Paul Holle était résolu à résister jusqu'à la dernière extrémité et il sut communiquer à ses hommes l'ardeur qui l'animait. Mais il comprenait bien que si aucun secours ne lui venait du dehors la famine l'obligerait fatalement à se rendre. Il expédia alors des courriers qui parvinrent à franchir les lignes ennemies et portèrent à Bakel la nouvelle de la situation désespérée de Médine. L'uu d'eux rencontra en route le petit aviso *Guet-N'Dar* qui s'était échoué l'année précédente et que son commandant, l'enseigne de vaisseau Des Essarts, n'avait pas voulu abandonner. Il était resté pendant plusieurs mois en lutte avec les populations riveraines soulevées contre la France et, au prix de fatigues et de dangers inouïs, était parvenu à renflouer son navire. N'écoutant que son

courage, il tenta de remonter le fleuve vers la forteresse assiégée, mais à trois lieues de Médine il eut la douleur d'échouer de nouveau contre une roche. De la rive, l'armée du prophète faisait pleuvoir sur le *Guet-N'Dar* une grêle ininterrompue de balles, auxquelles l'équipage ripostait de son mieux à l'abri des bastingages. Les noirs tentèrent même un abordage qui fut repoussé.

Paul Holle enfermé dans Médine entendait cette continuelle fusillade et il espérait du secours. Mais quand il vit que les jours se passaient sans amener aucun changement, il comprit que son héroïque résistance touchait à son terme. Le 18 juillet, il y avait trois mois moins deux jours que le siége était commencé ; les munitions étaient épuisées et il ne restait plus que pour quelques jours de vivres. Le commandant fit rassembler le peu de poudre qu'il put encore trouver dans ses magasins et prit ses dispositions pour faire sauter le fort qu'il avait juré de ne pas rendre. Tout-à-coup son attention fut éveillée par une vive fusillade qui éclatait à peu de distance sur les rives du fleuve. A l'aide d'une lunette il put distinguer des uniformes européen ; c'était l'armée libératrice qui arrivait enfin. Aussitôt il réunit ses hommes, et à la baïonnette les assiégés se ruèrent sur l'ennemi. Vigoureusement attaquée de deux côtés à la fois, l'armée d'El-Hadj-Omar, malgré une courageuse résistance, fut obligée de battre en retraite.

Le gouverneur Faidherbe, qui avait appris à Saint-Louis l'investissement de Médine, se hâta de remonter le fleuve dès que le commencement de la crue le lui permit. A Bakel il connut la position critique de ce poste avancé de la civilisation française. Il n'avait avec lui qu'une centaine de soldats réguliers ; il y joignit tous les laptots (1) qu'il put réunir et tous les volontaires qui s'offrirent, et embarqua sans perdre de temps cette petite

---

(1) « On désigne sous le nom de laptots les noirs engagés comme matelots au service de la station locale du Sénégal. Leur engagement n'est que d'une année. Ils peuvent atteindre le grade de quartier-maître indigène, généralement appelé gourmet et quand ils acquièrent une assez grande habitude du pilotage dans le

armée improvisée sur deux avisos qui remontèrent le fleuve à toute vapeur. Le gouverneur arriva à temps pour sauver l'équipage du *Guet-N'Dar*, mais non le courageux enseigne Des Essarts qui mourut des fièvres le lendemain. Il se heurta enfin aux avant-postes de l'armée musulmane. A cet endroit, le Sénégal, dont le lit se resserre considérablement, passe entre deux rochers élevés qui portent le nom de Kippes. El-Hadj-Omar avait fait occuper ces deux points par ses troupes, qui de là auraient foudroyé de leur feu tous les navires qui auraient tenté le passage. M. Faidherbe comprit qu'il fallait tourner l'obstacle : il fit débarquer son armée sur la rive droite et donna l'ordre d'attaquer la Kippe. Les troupes du prophète, qui ne s'attendaient pas à cette habile manœuvre, furent prises à revers et culbutées après un court engagement. Quelques pièces d'artillerie furent immédiatement hissées au sommet du rocher d'où elles balayèrent l'autre rive. En même temps les avisos s'engageaient dans la passe. Le gouverneur, profitant de la fuite de l'ennemi, se dirigea rapidement du côté de Médine où il entra le premier à la tête de son état-major. Il arrivait à temps pour épargner à la France un désastre que le dévouement héroïque de Paul Holle et de ses compagnons n'aurait rendu que plus retentissant. « S'il nous était

---

fleuve, ils peuvent obtenir le grade de 2me maître-pilote de 2e et de 1re classe, appelés plus communément capitaines de rivière de 2e et de 1re classe. Les laptots, bien qu'appartenant à différentes races, ont entre eux un esprit de corps qu'il est bon de signaler. Sous l'empire de la discipline, du bon exemple, tous, capitaines de rivière, gourmets ou simples laptots, qu'ils soient chrétiens ou musulmans, Français, Wolofs, Pouls, Soninkés, Khassonkés ou Bambaras, Sérères ou Mandingues, se font remarquer : par leur dévouement dans les expéditions, où ils rendent des services qui ont été bien souvent signalés ; par leur ardeur dans les gros travaux de chaque hivernage, et enfin dans mille circonstances où on obtient d'eux autant et quelquefois plus qu'on n'oserait espérer de matelots blancs. A côté de cela, ils sont susceptibles, indisciplinés, surtout envers la maistrance, malpropres et enclins aux coalitions contre l'autorité, quand elle ne sait pas se faire aimer : bref ils sont de précieux auxiliaires ou de mauvais hommes, suivant qu'on sait les mener ou non. » (Mage. — *Voyage dans le Soudan occidental*, p. 21.)

permis, dit M. Carrère (1), d'exprimer toute notre pensée, nous dirions que dans ce siége mémorable on est en droit de se demander ce qu'il faut admirer le plus de l'énergie des assiégés ou de l'héroïsme de leur libérateur. »

Le prophète s'éloigna désespéré. Cette défaite changeait tous ses plans, bouleversait tout son avenir. Il avait rêvé de réunir dans ses mains la Sénégambie tout entière, définitivement acquise par lui à l'islamisme ; le génie de la France le forçait à abandonner ce pays, à se tourner vers ce Kaarta où il avait déjà subi un échec humiliant. Son influence était presque ruinée. Au contraire, le prestige de la civilisation française sortait plus brillant que jamais de cette épreuve. La délivrance de Médine consacrait le triomphe définitif de la France et nous donnait tout le haut Sénégal.

Cependant il fallut encore deux ans de luttes acharnées pour purger des nombreuses bandes d'El-Hadj-Omar le Kasso, le Bambouk et le Bondou et pour soumettre le Fouta également soulevé. Les deux faits d'armes les plus intéressants de ces guerres furent la prise des forteresses musulmanes de Somsom (Bondou) et de Kana-Makounou près de la frontière du Kaarta. Au bout de ces deux années, Sambala et Boubakar-Saada étaiènt reconnus sans aucune contestation rois du Kasso et du Bondou. En récompense des services qu'elle leur avait rendus, la France obtint par plusieurs traités la cession du district aurifère de Kéniéba dans le Bambouk, du territoire de Sénoudébou sur les bords de la Falémé, et de tout le pays compris entre cette rivière et Bakel sur la rive gauche du Sénégal. Pour assurer les communications entre le bas et le haut du fleuve, un fort fut élevé à Matam dans le Fouta, malgré l'hostilité des habitants et ce nouveau succès des armes françaises amena les turbulentes populations de cet état à demander la paix.

---

(1) Le siége de Médine (*Revue Coloniale*, 2me série, t. XIX.)

La création du poste de Saldé en 1859, compléta l'occupation de l'Ile à Morphil commencée par le relèvement de Podor, et acheva de briser la résistance des Toucouleurs.

Vaincu de toutes parts, El-Hadj-Omar était rentré dans le Kaarta où il avait encore des partisans, et avec toutes ses forces réunies, il avait recommencé la conquête de ce pays avec plus de succès que la première fois. Mais il avait conservé une place forte à Guémou, sur la rive droite du Sénégal, en face de Bakel, et de là il interceptait les caravanes qui se rendaient à ce comptoir.

Le 25 octobre 1859 une colonne française, commandée par le chef de bataillon Faron, attaqua Guémou. Cette forteresse avait été construite avec une intelligence de l'art militaire étonnante chez des noirs. Commandée par le neveu du prophète, Siré-Adama, qui se fit tuer sur la brèche, elle résista jusqu'à la dernière extrémité et ne put être prise sans des pertes sérieuses du côté des Français. La chute de Guémou porta le dernier coup à la puissance d'El-Hadj-Omar en Sénégambie. Renonçant définitivement à cette contrée, il s'occupa dès lors uniquement de la conquête des régions du haut Niger où il réussit à se constituer un empire. Peu de temps après, en août 1860, il signa avec la France un traité de paix par lequel il lui reconnaissait le droit de s'étendre dans toute la vallée du Sénégal.

C'était le triomphe de la politique de M. Faidherbe. La colonie s'étendait désormais de Saint-Louis à Médine sur une longueur de plus de mille kilomètres. Toute la rive gauche, contenue par les postes intermédiaires de Dagana, Podor, Saldé, Matam et Bakel était placée sous sa suzeraineté et formait un immense marché ouvert à son activité commerciale.

III

EXPÉDITIONS DANS LA SÉNÉGAMBIE CENTRALE

Jusque vers 1859 tout l'effort de la politique française s'était porté sur la vallée proprement dite du Sénégal. Pour permettre au gouverneur de concentrer son attention sur Saint-Louis et le territoire qui en dépend directement, on avait provisoirement placé l'île de Gorée sous l'administration du chef de la station navale de l'Atlantique. Aussi les colonnes françaises ne s'étaient-elles guère éloignées des rives mêmes du fleuve. Une seule expédition avait pénétré assez profondément dans l'intérieur des terres, celle de Niomré.

Au commencement de 1858 la France avait à se plaindre très-vivement de la conduite de ce village, le plus peuplé de la province du Ndiambour (1) qui confine la banlieue de Saint-Louis. Nos traitants que leurs affaires y appelaient étaient en butte à toutes sortes de vexations et les habitants donnaient ouvertement leur appui aux partisans des Maures que nous combattions dans le Oualo. Une petite armée d'environ 3000 hommes de troupes régulières et de volontaires se mit en route sous les ordres de M. Faidherbe pour infliger à Niomré un châtiment mérité. La première étape fut aux puits de Nguik. C'est là que nos troupes soutinrent, au milieu de la nuit, le premier choc de l'ennemi. Après un moment de confusion produit par la surprise d'une attaque inattendue, les habitants du Ndiambour furent repoussés. Le lendemain la cavalerie fut envoyée en reconnaissance aux environs avec ordre d'incendier les villages hostiles. Pendant qu'elle rentrait au

(1) Niomré avait environ 5000 habitants en 1858.

camp après avoir accompli cette mission, elle rencontra un fort parti ennemi et commençait à plier, accablée par le nombre, lorsque le gouverneur avec son infanterie arriva à temps pour la dégager. Dans l'incertitude où l'on était de trouver de l'eau sur la route que la colonne devait suivre et pour être certain de ne pas être coupé de sa base d'opération, M. Faidherbe laissa une partie de ses troupes à la garde du camp de Nguik, et avec le reste il se dirigea sur Niomré. L'ennemi avait pris position en avant de ce village où il avait concentré toutes ses forces. L'infanterie de marine fut immédiatement déployée à l'avant-garde, appuyée sur la gauche par les tirailleurs et sur la droite par la compagnie de débarquement. D'un élan irrésistible l'armée se porta en avant balayant devant elle les noirs dont le courage était rendu inutile par la supériorité de la tactique européenne. Après une courte lutte le village fut enlevé et livré aux flammes. La colonne rejoignit ensuite Nguik sans être inquiétée et de là rentra à Saint-Louis après une absence d'une semaine seulement. A la suite de cette expédition, le roi du Cayor, dont le Ndiambour était tributaire, écrivit au gouverneur une lettre remplie de protestations d'amitié. L'influence de notre victoire s'étendait au-delà de la province vaincue, jusqu'à son puissant suzerain, et préparait les relations futures que la France devait avoir avec lui (1).

Un décret de 1859 replaça Gorée sous les ordres du gouverneur du Sénégal. C'était à cette époque la seule dépendance de la colonie qui appartînt à la France en toute propriété. Toute la côte voisine obéissait aux rois du Cayor, du Baol et du Sine, qui prodiguaient à nos commerçants les vexations et les injures comme cela avait lieu quelques années auparavant aux environs de Saint-Louis. A peine les autorisait-on à élever des cabanes pour s'abriter, mais toute construction en pierre leur était interdite. M. Faidherbe, dès qu'il fut chargé de l'administration de Gorée, se hâta de s'y rendre

(1) L'expédition de Niomré fut la première au Sénégal où l'on employa des chameaux pour le transport des bagages. (*Revue Coloniale*, t. XIX, 1858.)

pour inaugurer dans les contrées voisines du cap Vert la politique énergique qui avait produit de si beaux résultats sur les bords du Sénégal. Aux quelques troupes blanches qu'il avait avec lui il joignit les volontaires de l'île qui s'offrirent à le suivre et il débarqua avec sa petite troupe à Dakar, qui n'était alors qu'un hameau de pêcheurs. Il y réunit tous les habitants et leur déclara qu'ils étaient désormais les sujets de la France. « Le 7 mai 1859 le colonel Faidherbe parcourait le cap Vert dans toute son étendue ; y prêchait, sous les baobabs classiques de cette presqu'île, la guerre sainte, la guerre de la civilisation contre la barbarie, électrisant chacun du souffle de son énergie et y recrutant la fleur de la jeunesse armée (1). » La colonne ainsi formée se mit en marche en suivant la côte. Sans rencontrer d'obstacles elle entra à Rufisque, à Portudal et à Joal, y construisit des blockaus et y laissa de petites garnisons pour protéger le commerce. On s'enfonça ensuite dans l'intérieur du pays. Le gouverneur avait fait dire au roi du Sine qu'il lui donnait rendez-vous à Fatik, au centre de ses états, pour traiter avec lui, s'il le désirait, ou bien pour lui livrer bataille. L'armée française fut exacte au rendez-vous ; après quelques heures d'attente une violente fusillade éclata, annonçant l'arrivée du roi et de sa redoutable cavalerie. Les volontaires noirs ripostèrent avec entrain et soutinrent trois charges sans faiblir. Au moment propice un détachement d'infanterie de marine, conservé comme réserve, exécuta une brillante charge à la baïonnette qui acheva la déroute de l'ennemi. Cette victoire ouvrait à la colonne la route du Saloum ; elle y arriva en quatre jours de marche et construisit sur ses rives le fort de Kaolack pour protéger le commerce considérable dont cette rivière est le théâtre (2). Cette heureuse expédition fut couronnée

---

(1) Voyages et expéditions au Sénégal et dans les contrées voisines. (*Tour du monde*, 1861, 1er semestre, p. 34.)

(2) « La rivière de Saloum prend son nom du royaume de Saloum qu'elle traverse. Les traitants de Gorée et ceux de Gambie vont y échanger leurs marchandises contre du mil, des arachides, des cuirs et des bestiaux, et l'importance de ce commerce a nécessité la construction sur le fleuve d'un fort français

par des traités avec les rois du Baol, du Sine et du Saloum, qui reconnurent à la France la possession de tout le littoral depuis le cap Vert jusqu'à la pointe de Sangomar, à l'entrée du Saloum. C'était l'exécution du traité conclu par Ducasse deux siècles auparavant (1).

Deux ans plus tard une nouvelle démonstration militaire dans les mêmes parages fut rendue nécessaire par l'attitude hostile des deux royaumes de Sine et de Saloum. Le chef de bataillon Pinet-Laprade, qui commandait l'arrondissement de Gorée, remonta avec des troupes l'estuaire du Saloum, pénétra dans l'intérieur du pays et s'empara par surprise de la capitale, Kahone, où il fit 300 prisonniers. Dans le nombre se trouvaient tous les membres de la famille royale. L'heureux succès de ce hardi coup de main facilita les négociations, qui se terminèrent par la reconnaissance du protectorat de la France et le payement d'une forte amende par le roi vaincu. La colonne française se porta ensuite sur Diakhao, capitale du Sine, où après une occupation de quelques jours, elle obtint des

---

à Kaolack, principal lieu de traite, situé à environ 30 lieues de l'embouchure.... A 15 lieues de l'embouchure, la rivière se sépare en deux branches ; l'une, le Saloum, se dirige vers l'est, en faisant mille détours ; l'autre, désignée sous le nom de rivière de Sine, remonte vers le nord. Pendant les 10 premiers milles de son parcours, cette branche sert de limite occidentale au royaume de Saloum, puis elle s'enfonce dans le royaume de Sine et vient passer à une lieue et demie de la capitale, Diakao, au grand village de Fatik, qui est à la fois une escale de traite et le port de Diakao. Au dessus de Fatick, cette rivière se perd dans une plaine inondée.... Les eaux des rivières de Sine et Saloum dans tout leur parcours sont salées; le flux et le reflux se font sentir jusqu'au point où elles se perdent dans des plaines. Aucune source d'eau douce ne vient se jeter dans leur lit, de sorte qu'il serait plus exact de les désigner sous le nom de bras de mer que sous celui de rivières... Les bords sont généralement bas et presque toujours bordés de palétuviers ou de plaines de vase durcie sur lesquelles le sel cristallisé réfléchit le soleil d'une façon insupportable à la vue... A Kaolack comme à Fatick les noirs se sont mis à la culture des arachides, qui y a admirablement réussi. Du reste la fécondité du sol est telle que, malgré la paresse et l'ivrognerie, ces deux maux de la race noire et en particulier des Sérères, la traite finit plus souvent faute de marchandises d'échange que faute de produits. » (Mage. — Les royaumes de Sine et de Saloum. *Revue Maritime et Coloniale*, 1863.)

(1) En 1679.

résultats semblables. Depuis cette époque les deux rois se sont montrés les fidèles alliés de la France.

La colonie se composait alors de deux parties entièrement distinctes et séparées par des pays encore fermés à notre influence civilisatrice. Les deux villes de Saint-Louis et de Gorée avaient fait rayonner cette influence autour d'elles soit par le commerce, soit par la force des armes, et elles étaient devenues les centres de deux zones qui appartenaient à la France, ou qui s'étaient soumises à son protectorat. Mais ces deux tronçons, situés à 150 kilomètres l'un de l'autre, ne pouvaient guère communiquer que par mer. Le royaume de Cayor (1), qui les séparait, était le plus puissant état de la Sénégambie. Officiellement ses relations étaient

(1) « C'est un pays sablonneux, accidenté par une série successive de collines et de bas-fonds dont la direction la plus générale est parallèle au bord de la mer... Ces collines ainsi étagées varient quant à leur configuration et leur altitude et semblent la continuation des dunes que l'on rencontre tout le long de la côte, entre Gandiole et Mboro. Elles s'abaissent graduellement à mesure qu'on s'avance dans l'intérieur, les bas-fonds qu'elles délimitent sont moins accusés, les pentes sont plus douces, de telle sorte que le pays semble relativement plat.... Les bas-fonds situés immédiatement en arrière des dunes, à une distance variable de 6 à 8 k. de la plage, forment ce qu'on appelle la ligne des Niayes .. Ce sont des lacs ou des marais d'eau douce ou saumâtre... A partir de Lompoul jusqu'à Mboro, on rencontre dans le voisinage et sur les bords de la plupart de ces lacs une végétation luxuriante formée par des massifs de grands arbres d'espèces différentes, de gigantesques palmiers dont la riche verdure et les frais ombrages rappellent les plus beaux sites des contrées intertropicales... En quittant la ligne des Niayes pour pénétrer dans l'intérieur de l'ouest à l'est, on trouve un terrain complètement aride et inhabité sur un espace de 3 à 4 lieues... Dans beaucoup d'endroits ce sont des mâquis impénétrables... On finit cependant par apercevoir quelques éclaircies; aux arbrisseaux épineux succèdent des arbustes et bientôt de grands arbres.... Les premiers lougans (champs cultivés) de mil et d'arachides s'annoncent par de hautes haies d'euphorbes qui en délimitent l'enceinte; on est dans le vrai Cayor, c'est-à-dire dans la contrée habitée et cultivée.. C'est dans cette nouvelle zone du Cayor que l'on trouve quelques-uns des plus beaux types de la dendrologie du Sénégal tels que des baobabs monstrueux de grosseur, de magnifiques tamariniers, le gonaké, etc. Le sol est éminemment propre à la culture de l'arachide, et ce produit peut devenir, entre les mains des noirs, un objet d'exportation très-important et très-fructueux. » (Barthélemy — Benoit. — Rapport médical sur les opérations militaires du Cayor. *Revue Maritime et Coloniale*, t. III, 1861.)

amicales avec le gouvernement colonial, mais cela n'empêchait pas le damel, c'est le titre de son souverain, de laisser molester par ses gens les rares traitants qui s'aventuraient dans ses états. Aussi les voyages par terre de Saint-Louis à Gorée étaient-ils à peu près impossibles. De temps en temps un courrier à pied partait de Saint-Louis, et en ayant soin de longer continuellement la plage à travers un pays entièrement désert, il arrivait en trois jours à Gorée : c'est à cela que se réduisaient les communications terrestres entre l'île et sa capitale. On comprend ce qu'une telle situation avait de défectueux pour la colonie, aussi bien au point de vue commercial qu'au point de vue administratif.

Au retour de sa campagne du Saloum, M. Faidherbe décida d'unir Saint-Louis et Gorée par une ligne télégraphique défendue de distance en distance par des postes fortifiés qui serviraient en même temps à abriter les voyageurs. Le damel, Biraïma, donna son consentement sans trop de difficultés, mais il mourut subitement, à l'âge de 25 ans, des suites d'un excès de boissons, avant que les travaux fussent commencés. Son père Macodou, qui lui succéda, se hâta de retirer l'autorisation donnée. Le gouverneur, bien résolu à obtenir par la force ce qu'on ne voulait pas lui accorder de bon gré, fit venir des troupes d'Algérie, et au mois de janvier 1861 il pénétra dans le Cayor. Le damel réunit son armée et il se disposait à se défendre, lorsqu'une insurrection, qui éclata dans ses états fort à propos pour la France, le força à signer un traité de paix. Moyennant une somme de 10.000 francs et trois chevaux, il abandonna tout le littoral de son royaume sur une profondeur d'environ 10 kilomètres, il céda le territoire de Gandiole, au sud de Saint-Louis, qui était précieux pour la colonie à cause de ses abondantes salines, enfin il renonça à toutes prétentions sur la province du Diander, en arrière du cap Vert, qui avait été annexée depuis peu à l'arrondissement de Gorée. Libre de ses mouvements, Macodou eut bientôt fait de réprimer le soulèvement qui avait rendu si faciles les négociations avec la France; mais une fois qu'il eut reconquis son autorité tout entière, il s'empressa de déclarer qu'il ne tiendrait aucun compte du traité qu'il venait de

signer. A cette nouvelle M. Faidherbe partit de Saint-Louis avec les troupes dont il put disposer et traversa tout le Cayor, respectant les villages paisibles, mais incendiant sans pitié tous ceux qui avaient donné des sujets de plaintes à nos traitants. Il arriva ainsi jusqu'à Nguiguis, la capitale, où étaient réunies toutes les forces du damel, qu'il écrasa dans une seule bataille, à Diati, le 11 mars 1861. Sans perdre de temps le génie construisit les trois postes de Lompoul, de Mboro et de Mbidjen, auxquels s'ajoutèrent bientôt après ceux de Gandiole et de Potou au sud de l'embouchure du Sénégal, et ceux de Pout et de Thiès dans le Diander. Ces divers établissements, qui jalonnaient la route de Saint-Louis à Gorée, furent reliés par le télégraphe.

Le but que se proposait le gouvernement était atteint ; malheureusement nous étions intervenus dans les affaires intérieures du Cayor, et cette intervention devait nous attirer par la suite de graves embarras. Le Cayor est gouverné par un souverain électif. Cet usage entraîne avec lui des troubles nombreux et des révolutions fréquentes, car il y a toujours à côté du damel régnant un prétendant qui a des partisans et qui n'attend qu'une occasion pour renverser son compétiteur. La situation est encore compliquée par l'existence de la caste militaire des tiédos qui constituent la principale force de la royauté cayorienne; ces mercenaires insolents et pillards, qui n'ont d'autre solde que le produit de leurs rapines, sont la plaie des populations paisibles. Dans toutes les occasions le gouverneur avait insisté auprès du damel pour qu'il mît un terme à leurs exactions, mais il n'avait jamais pu obtenir autre chose que de vaines promesses. En présence de cette situation troublée, la France avait deux partis à prendre : rester neutre au milieu des compétitions diverses, en exigeant seulement de chacun des damels qui se succédaient au pouvoir le respect des engagements pris, ou bien embrasser résolument la cause de celui des prétendants qui présenterait les plus sérieuses garanties d'intelligence et de fidélité et le soutenir énergiquement. Le gouvernement colonial ne sut pas se prononcer pour l'une de ces deux politiques, il hésita entre elles, adoptant chacune et l'abandonnant tour à tour, au grand détriment des intérêts français.

Au mois de mai 1861 un soulèvement eut lieu dans le Cayor en faveur d'un prétendant nommé Madiodio. Le gouverneur crut devoir prendre son parti, espérant que ses conseils seraient mieux écoutés s'il lui devait le trône. Une colonne française entra dans le Cayor, et avec son appui Madiodio fut proclamé damel à la place de Macodou qui se sauva dans le Saloum. Mais le pouvoir du nouveau roi imposé par l'étranger fut bien précaire. Un parti national se constitua pour le renverser; les tiédos, qui voyaient avec peine l'introduction de l'influence française, se joignirent à lui, et il eut bientôt un chef en la personne de Lat-Dior, jeune homme de 18 ans, qui appartenait à la famille royale sans avoir des droits positifs au trône, et qui avait été élevé à Saint-Louis dans un établissement fondé pour l'éducation des fils de chefs retenus comme otages. Ce nouveau prétendant en appela aux armes, et Madiodio battu et abandonné par tous ses sujets, fut réduit à aller demander un asile au poste de Lompoul.

M. le capitaine de vaisseau Jauréguiberry, qui avait remplacé M. Faidherbe comme gouverneur du Sénégal, et qui continuait ses traditions d'énergie et de bravoure, se mit aussitôt en campagne pour rétablir notre protégé. Il n'eut qu'à paraître dans le Cayor en janvier 1862, et les révoltés effrayés firent leur soumission. L'autorité de Madiodio fut rétablie sans coup férir. Mais à peine les troupes françaises eurent-elles évacué le Cayor que l'agitation recommença; Lat-Dior intrigua de nouveau auprès de ses partisans dont le nombre croissait tous les jours. Le gouvernement soutenait faiblement Madiodio; à un moment donné même il l'abandonna complètement et négocia avec Lat-Dior pour obtenir de lui l'autorisation de créer des postes militaires sur le territoire du Cayor; mais les brigandages de ses tiédos amenèrent une rupture et nous rejetèrent du côté de Madiodio.

Cette fois M. Faidherbe, qui venait de rentrer dans la colonie, voulut prendre d'énergiques mesures pour assurer le maintien de l'ordre dans le Cayor. En novembre 1863, il concentra à Mboro toutes les troupes dont il put disposer, et à leur tête il alla occuper Nguiguis; là, il proclama une seconde fois Madiodio damel, et

signa avec lui le 4 décembre un traité qui abandonnait à la France les quatre provinces du Ndiambour, du Mbaouar, de l'Andal et du Saniakor et qui autorisait la construction d'un fort à Nguiguis. Le Cayor, considérablement diminué, se plaçait sous le protectorat de la France.

Lat-Dior s'était enfui à l'approche de nos troupes. Le colonel Pinet-Laprade, envoyé à sa poursuite, l'atteignit à Ndary dans le Baol et lui fit subir une défaite complète. Un convoi de 400 chameaux avait apporté de Mboro à Nguiguis les matériaux nécessaires à la construction du fort, et une redoute provisoire avait été élevée. Le gouverneur voyant que le calme se rétablissait, laissa le capitaine du génie Lorans diriger les travaux et rentra à Saint-Louis, donnant à ses troupes l'ordre de regagner leurs garnisons respectives. Aussitôt Lat-Dior reparut dans le Cayor à la tête de ses bandes. Ordre fut donné à deux colonnes de partir avec toute la célérité possible de Saint-Louis et de Gorée, et d'opérer leur jonction à Nguiguis ; en même temps, le capitaine d'infanterie de marine Flize, qui opérait dans le Ndiambour, se dirigea à marches forcées vers le même point. Pendant ce temps, le capitaine Lorans apprenait que Lat-Dior était au village de Ngolgol, et Madiodio, avec la présomption qui se rencontre souvent chez les nègres, lui offrait d'aller immédiatement livrer bataille avec la garnison du fort en construction, et les troupes cayoriennes qui lui étaient fidèles, persuadé qu'il n'aurait qu'à paraître avec les blancs à ses côtés pour mettre son adversaire en fuite. Le capitaine Lorans eut l'imprudence d'accepter sans attendre l'arrivée des renforts qui approchaient. Il quitta Nguiguis le 29 décembre 1863 avec une compagnie de tirailleurs, un obusier, 25 spahis, en tout 140 hommes de troupes régulières et les soldats de Madiodio. Au point du jour on se trouva en présence de l'ennemi, beaucoup plus nombreux qu'on ne s'y attendait. Dès le premier choc l'armée alliée lâcha pied et se débanda. « La petite troupe du capitaine Lorans eut tous les hommes à pied de l'ennemi sur les bras, en même temps qu'une nombreuse cavalerie débordant des deux ailes l'entourait complètement. Tout le monde

comprit qu'il n'y avait plus qu'à mourir dignement. Le capitaine Lorans et le capitaine de tirailleurs Chevrel, démontés tous deux, et ce dernier blessé, assistèrent stoïquement, jusqu'à ce qu'ils fussent tués eux-mêmes, à la destruction de leurs hommes, tirailleurs et ouvriers, qui combattaient jusqu'au dernier soupir. Les 7 canonniers et l'adjudant Guichard se firent hâcher sur leur pièce. Le peloton de spahis, perdu au milieu d'une affreuse bagarre, où il ne reconnaissait plus ni amis ni ennemis, dégagea notre damel Madiodio, et tout en perdant son chef, le sous-lieutenant Duport-Saint-Victor, et 4 spahis, il parvint à atteindre Nguiguis, ramenant le damel et 8 spahis blessés. Les vainqueurs poursuivirent les fuyards jusqu'à la redoute d'où ils se firent repousser en faisant des pertes sensibles (1). » Tel fut le désastre de Ngolgol, la première défaite que nos armes eussent essuyée depuis 1854 sur le sol de la Sénégambie. 29 hommes dont 3 officiers échappèrent seuls à la mort. Le chef du poste, l'infortuné capitaine Lorans, avait payé sa témérité de sa vie.

Les troupes envoyées par le gouverneur, se concentrèrent bientôt à Nguiguis, sous le commandement du colonel Pinet-Laprade, et se mirent à la recherche de l'armée de Lat-Dior qui prit la fuite à leur approche. Après une poursuite acharnée de plusieurs jours, l'ennemi fut atteint le 12 janvier 1864 au village de Loro, sur le terrain qu'il avait choisi lui-même pour livrer bataille. « Le choix de ces positions était judicieusement fait ; il n'aurait pas été désavoué par un militaire expérimenté. Les fantassins étaient à couvert derrière une haie d'euphorbes qui couronnait les bords les plus avancés d'un plateau au centre duquel se tenait Lat-Dior avec une forte réserve, de telle sorte que le vallon que nous avions à franchir était admirablement battu par la mousquetterie de l'ennemi ; sur les ailes de cette position se tenait une nombreuse cavalerie (2). » Le colonel Pinet-Laprade fit

(1) *Revue Maritime et Coloniale*, t. XI, p. 729.
(2) *Revue Maritime et Coloniale*, t. XI, p, 730.

ouvrir le feu par son artillerie, à une distance où il se trouvait hors de portée des balles, et lorsque les obus et la mitraille eurent porté le désordre dans les rangs ennemis, l'infanterie commença l'attaque. L'infanterie de marine enfonça le centre de l'armée de Lat-Dior, qui se mit bientôt à fuir dans toutes les directions poursuivie par les spahis, et laissant plus de 500 cadavres sur le champ de bataille.

La colonne victorieuse alla rendre les derniers devoirs aux braves tombés à Ngolgol, puis, cette pieuse mission remplie, elle rentra dans les villes de la colonie, laissant le Cayor pacifié et soumis à l'influence française. Lat-Dior, abandonné de tous ses partisans, avait dû aller chercher un refuge à l'étranger, tandis que Madiodio, reconnu comme damel par tous ses sujets, gouvernait son peuple d'après les conseils qui lui venaient de Saint-Louis, surveillé qu'il était par la garnison qui occupait sa capitale. Malheureusement, il ne répondit pas aux espérances qu'on avait fondées sur lui. On ne tarda pas à reconnaître qu'il était entièrement incapable de gouverner son peuple avec justice et intelligence et que sa conduite était plutôt propre à mécontenter ses sujets et à amener de nouvelles complications. Le colonel Pinet-Laprade, devenu gouverneur après le départ définitif de M. Faidherbe, résolut de mettre de côté une créature de la France inutile et compromettante et de supprimer la dignité de damel. C'était l'annexion pure et simple du Cayor : elle s'effectua de la manière la plus paisible vers 1866.

Pendant que la France cherchait à rétablir l'ordre sans cesse troublé dans le Cayor, pour permettre aux habitants paisibles de se livrer sans entraves à l'agriculture et au commerce, une insurrection nouvelle éclatait non loin des rives du Sénégal, parmi les Toucouleurs du Fouta. Ces peuplades turbulentes avaient fait leur soumission après la défaite d'El-Hadj-Omar et elles avaient accepté en 1859 le démembrement en trois états distincts qui leur avait été imposé et qui fut suivi l'année suivante de l'annexion du Damga au territoire colonial avec Matam pour capitale. Mais leur fanatisme musulman était resté le même, et leur haine contre les

Européens ne s'était pas apaisée. Jamais la puissance de la France ne s'était déployée contre elles et volontiers elles se figuraient qu'à l'abri de leurs forêts elles la braveraient toujours impunément. En 1862 elles se soulevèrent de tous côtés. Les anciens partisans du Prophète se mirent à la tête du mouvement et se répandirent dans le Damga pour le piller; ils élurent comme almamy un chef connu pour son hostilité contre les Français, Alpha-Amadou-Tierno-Demba, qu'El-Hadj avait désigné jadis pour prendre le commandement dans le cas où la guerre serait déclarée à la France. C'était donc une insurrection redoutable qui commençait. Des troupes partirent de Saldé, remontèrent le marigot qui porte ce nom et arrivèrent devant les villages des Bosséiabés qui étaient le centre de la révolte. Les habitants avaient pris leurs dispositions pour s'opposer au débarquement, mais un mouvement tournant opéré par l'infanterie de marine les délogea bientôt de leurs positions (28 juillet 1862). Le lendemain le corps expéditionnaire s'avança dans l'intérieur du pays; il ne tarda pas à rencontrer l'ennemi dans la plaine de Mbirboyan. Le gouverneur, M. Jauréguiberry, manœuvra assez habilement pour placer les troupes de l'almamy entre son armée et les avisos embossés sur le marigot. Pris entre deux feux, les Toucouleurs furent mis en déroute. Les villages rebelles de Mbolo, de Diaba-Maoundou et de Oréfondé, capitale du pays et ancien séjour d'El-Hadj-Omar, furent réduits en cendres. Cette sévère leçon ne découragea pas les insurgés. L'almamy rassembla de nouvelles troupes et traversa tout le Toro et même le Dimar, soulevant ces provinces contre la France et saccageant les villages qui lui étaient favorables. Il s'avança jusqu'à Bokol, à peu de distance de Dagana. Une colonne française marcha à sa rencontre et l'atteignit le 22 septembre à Loumbel, où les Toucouleurs furent battus pour la seconde fois. La chaleur et la mauvaise saison ne permirent pas de les poursuivre. Nos troupes durent rentrer à Saint-Louis où elles payèrent leur succès par de nombreux cas d'insolation et de fièvres, fruit inévitable de toute expédition à cette époque de l'année sous le ciel brûlant du Sénégal. Malgré ces deux victoires, l'insurrection ne se

calmait pas : le Fouta tout entier étaient en feu. On répandait le faux bruit que le Prophète lui-même arrivait avec une armée au secours des fidèles musulmans. Aussi dès que le retour de la saison sèche le permit, le gouverneur s'embarqua à Saint-Louis à la tête d'un corps de 1.600 hommes, et remontant le marigot de Doué qui enveloppe l'île à Morphil, il pénétra au cœur même du pays révolté. Au début, l'expédition suivit simultanément les deux rives, escortant une flotille de chalands chargée des approvisionnements. Mais bientôt l'épaisseur des forêts coupées à chaque instant de marais et de canaux rendit la marche impossible sur la rive septentrionale.

On peut difficilement se faire une idée des difficultés de toute nature que rencontrèrent nos soldats et nos marins, remontant lentement sur des chalans halés à force de bras un cours d'eau sans profondeur, tandis qu'ils étaient sans cesse harcelés par de nombreux ennemis cachés derrière le rideau d'arbres des deux rives. Sans le courage et le dévouement des laptots indigènes, cette expédition, dans des contrées inconnues et malsaines, et par une chaleur de 40°, eût été impossible. Le 17 janvier 1863 on se heurta à l'armée des Toucouleurs qui s'était retranchée au milieu d'une forêt en avant de Touldégal. Après un combat d'un heure et demie elle fut mise en fuite et le village fut rasé. Encouragée par cette nouvelle victoire, la colonne continua péniblement sa route ; elle visita l'ancien champ de bataille de Mbirboyan et arriva à Matam après avoir traversé le Fouta dans toute sa largeur. De ce point, qui était l'objectif à atteindre, elle rétrograda en suivant le grand bras du fleuve jusqu'auprès de Saldé. Aux environs de Gaoul, dans le Damga, il fallut livrer un nouveau combat. L'arrière garde, qui eut le malheur de se laisser couper du gros de l'armée, surprise par une attaque imprévue, fut enveloppée et massacrée. Malgré ce triste épisode, la bataille se termina après trois heures d'une lutte acharnée par la défaite des Toucouleurs. Non loin de Saldé on retrouva le marigot de Doué, à l'endroit où il se sépare du fleuve, et on le redescendit jusqu'à son embouchure pour revenir au point de départ. A Aram la baisse des eaux faillit arrêter la flotille.

Pendant que les laptots se multipliaieut pour vaincre les difficultés du passage, une violente fusillade éclata sur les deux rives. Il fallut déployer l'infanterie pour repousser l'ennemi qui, cette fois disparut pour ne plus se montrer. Enfin le 23 février le gouverneur put débarquer ses troupes à Saint-Louis après une campagne de 45 jours. Il avait parcouru 525 kilomètres dans des contrées qui passaient pour inaccessibles à une armée régulière ; il avait livré 3 batailles, soutenu 16 engagements et détruit 76 villages. Un officier et 20 hommes avaient été tués ; 21 moururent à l'hôpital des maladies contractées pendant l'expédition. Les résultats de la vaillance et de l'abnégation déployées par les troupes françaises et indigènes ne se firent pas longtemps attendre. Le Fouta, lassé de tant de défaites successives, demanda la paix. Le 20 mars 1863 les chefs signèrent à Moctar-Salam un traité par lequel la province du Toro, qui s'étend à l'est du Dimar, est annexée au territoire colonial. Le gouverneur promettait seulement de respecter les usages locaux. M. Jauréguiberry eut l'honneur d'apposer sa signature au bas de ce traité. Ce fut la juste récompense de l'énergie et des qualités militaires dont il avait fait preuve pendant la difficile campagne du Fouta.

Quelques années après, une nouvelle révolution, à la fois politique et religieuse, éclatait dans les pays qui s'étendent entre le Sénégal et la Gambie. C'est dans le Saloum et le Rip, l'un des états de la rive septentrionale de ce dernier fleuve, qu'elle avait pris naissance. Depuis 1861 deux partis s'y trouvaient en présence : celui des anciens possesseurs du sol, Sérères dans Saloum, Soninkés dans le Rip, et un parti composé d'étrangers, Yolofs ou Peuls, arrivés depuis peu et apportant avec eux l'islamisme. Les deux hommes qui ont joué le principal rôle dans ces événements sont Macodou, le damel détrôné du Cayor, dont nous avons parlé plus haut, et Maba, un ambitieux marabout originaire du Fouta, qui aspirait à jouer le rôle d'El-Hadj-Omar sans avoir son génie. Macodou était le père du roi du Saloum; reniant tout sentiment paternel il travaillait à le renverser afin de prendre sa place. Dans ce but il fit alliance avec Maba, que ses intrigues avaient élevé jus-

qu'au trône du Rip. Les forces réunies des deux agitateurs vinrent facilement à bout de celles du roi légitime, qui, chassé de sa capitale, se réfugia dans le poste français de Kaolack. Les alliés vinrent l'y attaquer le 3 octobre 1862. Cette fois encore le bras puissant de la France vint arrêter les vainqueurs au milieu même de leurs succès. Les 12 hommes qui composaient la garnison, commandée par le sergent Burg, de l'infanterie de marine, repoussèrent à eux seuls l'armée ennemie après un assaut qui dura un jour et une nuit. Maba, blessé dans le combat, se retira laissant 300 hommes sur le champ de bataille. Malgré cela le Saloum ne fut pas sauvé, et Macodou étant mort subitement, empoisonné, à ce qu'on croit, par son allié, Maba se trouva à la fin de 1864 seul maître du Rip et du Saloum. En cette qualité il signa un traité d'alliance avec la France. Mais son ambition n'était pas satisfaite, et elle allait le pousser à fomenter de nouveaux troubles. Pour contenter son armée, ramassis de pillards qui ne demandaient que de nouvelles guerres, il envahit le Djiolof au mois de juin 1865, et se prépara à conquérir le Cayor et le Baol. En même temps il négociait avec les Toucouleurs du Fouta et même avec les Maures du désert Il était ainsi devenu le chef d'une vaste confédération formée de tous les ennemis de la France. En présence d'un danger aussi menaçant, le colonel Pinet-Laprade, qui gouvernait la colonie, n'hésita pas à frapper un grand coup. Il partit de Dakar au mois d'octobre 1865 à la tête de toutes les forces dont il put disposer et traversa les états de nos alliés les rois du Baol et du Sine, qui s'empressèrent de fournir leur contingent de troupes. Il réunit ainsi une armée d'environ 8000 hommes, la plus considérable qu'on eût encore vue en Sénégambie. Cette armée entra dans le Saloum, détruisit la capitale de Maba, nommée La Mecque, qu'il avait abandonnée à l'approche des Français, traversa le cours d'eau qui donne son nom au pays et pénétra dans le Rip. L'ennemi l'attendait au milieu d'une épaisse forêt, sur un terrain des plus défavorables aux manœuvres de troupes régulières. Malgré cet avantage, Maba vit son armée taillée en pièces et à la lueur de tous ses villages incendiés, il put contempler l'écroulement de ses rêves ambitieux. Nos soldats

s'étaient avancés jusqu'à Nioro, à quelques kilomètres seulement de la Gambie. Les pertes qu'ils éprouvèrent montrent combien de part et d'autre la lutte avait été acharnée. Deux officiers français furent tués et quatre blessés dans cette mémorable journée. Le gouverneur lui-même reçut une balle qui ne l'empêcha pas de continuer à diriger les opérations (1).

Cette courte et brillante campagne indiquait clairement quelle était la situation que la France avait conquise en Sénégambie. Dix ans auparavant sa présence était à peine tolérée sur les rivages et elle était tributaire de nombreuses peuplades en guerres perpétuelles les unes contre les autres; maîtresse aujourd'hui d'un territoire considérable, c'était elle qui était l'arbitre redouté des divers états indigènes, et les peuples menacés par l'ambition d'un conquérant se groupaient autour de son drapeau pour défendre leur indépendance.

IV

OCCUPATION DE LA CASAMANCE ET DES RIVIÈRES DU BAS DE LA COTE.

Nous avons vu, dans les chapitres précédents, l'influence française partant des deux villes de Saint-Louis et de Gorée, seuls points qui nous restassent après les guerres de l'empire sur le continent africain, gagner du terrain de proche en proche, s'étendre sur tout le cours du Sénégal et dominer les pays sérères voisins du cap Vert, au point de devenir prépondérante entre les limites méridionales du Sahara et la Gambie, entre l'Atlantique et le Soudan que nos entreprises n'osaient pas encore aborder. Nous

(1) L'expédition du Rip. (*Revue Maritime et Coloniale*, t. XVI, p. 850.)

avons à examiner maintenant les tentatives faites par la France pour s'établir dans la partie méridionale de la Sénégambie.

De bonne heure la Gambie avait été le rendez-vous de nombreux navires anglais et français. Là, plus qu'ailleurs peut-être, la lutte entre les deux nations avait été ardente ; elle devait se terminer par le triomphe politique de l'Angleterre. Le traité de 1814 avait laissé à la France le comptoir d'Albréda, mais à la condition que les commerçants anglais pourraient faire avec les Maures du désert la traite de la gomme à l'escale de Portendick, au nord de l'embouchure du Sénégal. Cette situation ne fut modifiée qu'en 1857, sous la pression énergique des négociants de Saint-Louis qui ne cessaient de se plaindre de la concurrence anglaise. Pour leur donner satisfaction des négociations furent engagées avec le cabinet de Londres : elles aboutirent à la suppression de l'escale anglaise; mais la France dut en échange abandonner Albréda. C'était renoncer à exercer une action politique sur la Gambie. Lorsqu'on examine aujourd'hui cette malheureuse convention, on ne peut s'empêcher d'en déplorer les conséquences. La gomme, qui était alors la principale production du Sénégal, ne tient plus qu'un rang secondaire parmi les exportations de la colonie. Ce fut une erreur funeste de sacrifier la Gambie à un intérêt commercial essentiellement passager. La perte d'Albréda a été d'autant plus sensible que ce point, où arrivent toutes les caravanes de l'intérieur, est beaucoup plus sain et beaucoup mieux situé que la capitale anglaise de Bathurst. Placé sur la rive droite du fleuve, il eût été facile de le relier par une route à Kaolack et de le mettre ainsi en communication directe avec Gorée. Portendick, au contraire, n'avait qu'une existence purement factice. Ce n'était qu'une immense plage de sable, sans aucun établissement permanent, que venait animer un instant, une fois chaque année, la foule des vendeurs et des acheteurs qui se rencontraient à cette foire africaine. Maintenant que les raisons politiques qui lui avaient donné naissance ont disparu, rien ne trouble plus dans ces parages l'éternelle et immuable solitude du désert. L'abandon d'Albréda n'a pourtant pas été funeste au commerce français en Gambie. Il s'est développé

l'état des choses. Ses menaces continuelles, ses démarches incessantes pour obtenir la restitution des épaves enlevées finirent par établir une sécurité plus grande. Lorsque la persuasion ne suffisait pas pour amener les Féloupes à donner satisfaction, la force était là pour les y contraindre. C'est ce qui arriva en 1851. Une de leurs tribus, les Aïamats, qui avait donné des sujets de plainte, fut attaquée au village de Cagnout par un officier de marine, M. Penaud. Elle se défendit avec le plus grand courage et repoussa deux fois l'effort répété des troupes françaises. Il fallut employer l'artillerie pour en venir à bout. Cette victoire, quoique remportée à grand peine, eut d'heureuses conséquences dans la basse Casamance. La piraterie devint de plus en plus rare, et les noirs comprirent même qu'ils feraient mieux de cultiver paisiblement leurs terres que de se livrer aux luttes continuelles qui les divisaient tribu contre tribu. Les délégués de deux villages jusque là en guerre se rendirent à Carabane où ils se réconcilièrent, grâce aux soins du résident français. Ils se jurèrent une inaltérable amitié et sanctionnèrent cette alliance par une cérémonie étrange qui avait à leurs yeux un caractère sacré (1).

Trois expéditions furent encore nécessaires pour amener la soumission complète de la basse Casamance. M. Protet, en 1859, alla faire rentrer dans l'obéissance les Banjiars des villages de Kamabel et d'Enampor, qui habitent les rives de la Cajinolle, affluent de gauche de la Casamance. Il était important d'ouvrir au commerce ce cours d'eau qui communique par le marigot d'Apertado avec le Caton, affluent du rio Cachéo. Le commandant Pinet-Laprade compléta cette œuvre de pacification, en allant, en 1860, montrer notre drapeau chez les Karones des villages de Hilor et de Courba entre la Casamance et la Gambie, et en s'emparant en 1864 de Guimbéring, dont les habitants avaient pillé des navires naufragés. Depuis lors la sécurité n'a plus été troublée aux envi-

---

(1) Bertrand-Bocandé. — Carabane et Sedhiou. (*Revue Coloniale*, 2e série, 1856, t. XVI, p. 398.)

rons de Carabane et la piraterie a disparu insensiblement des mœurs locales.

Les Balantes, qui étaient depuis de longues années la terreur des indigènes, donnèrent moins de peine à soumettre. L'enseigne de vaisseau Parchappe débarqua en novembre 1860 de son aviso le *Griffon* une poignée de marins devant leur principal village, Couniara. Il s'en empara après une lutte acharnée dans laquelle il perdit 24 hommes, tués ou blessés, et il reçut lui-même une légère blessure.

Il ne restait plus qu'à pacifier le Souna, fertile province, peuplée par des Mandingues musulmans, qui s'étend en face de Sedhiou, sur l'autre rive du fleuve. Les griefs de la France étaient nombreux : pillages de traitants, vols à main armée accomplis jusque dans le village de Sedhiou avec la complicité des chefs du Souna ; tous ces faits demandaient une énergique répression. Mais l'injure la plus grave avait été faite au commandant même du poste, le lieutenant d'infanterie de marine Faliu. Ce brave officier, débarqué sans défiance sur la rive gauche, s'était vu saisir par une bande de noirs, qui l'avaient traîné aux pieds de leur chef, et il était parvenu à s'échapper de leurs mains non sans avoir subi toutes sortes de mauvais traitements et couru de sérieux dangers.

Le commandant Pinet-Laprade, chargé d'aller mettre un terme à ces actes coupables, quitta Gorée le 5 février 1861 avec une flotille de six navires. Le 10, 700 hommes débarquaient en face de Sedhiou sur la rive opposée, et marchaient sur Sandiniéri qu'ils enlevèrent à la baïonnette. Le lendemain les villages de Diagabar et de Dioubougou et le surlendemain celui de Bombadiou furent réduits en cendres. La rapidité foudroyante de ces opérations frappa la population de terreur. Les principaux chefs vinrent se jeter aux pieds du commandant français, suppliant qu'on leur accordât la paix n'importe à quelle condition. Le Souna dut reconnaître la souveraineté de la France, payer une indemnité de guerre et livrer des otages. Cette courte campagne qui en trois jours avait ajouté une province à la colonie, n'avait coûté que 4 morts et 15 blessés. La perte la plus sensible fut celle de

l'état des choses. Ses menaces continuelles, ses démarches incessantes pour obtenir la restitution des épaves enlevées finirent par établir une sécurité plus grande. Lorsque la persuasion ne suffisait pas pour amener les Féloupes à donner satisfaction, la force était là pour les y contraindre. C'est ce qui arriva en 1851. Une de leurs tribus, les Aïamats, qui avait donné des sujets de plainte, fut attaquée au village de Cagnout par un officier de marine, M. Penaud. Elle se défendit avec le plus grand courage et repoussa deux fois l'effort répété des troupes françaises. Il fallut employer l'artillerie pour en venir à bout. Cette victoire, quoique remportée à grand peine, eut d'heureuses conséquences dans la basse Casamance. La piraterie devint de plus en plus rare, et les noirs comprirent même qu'ils feraient mieux de cultiver paisiblement leurs terres que de se livrer aux luttes continuelles qui les divisaient tribu contre tribu. Les délégués de deux villages jusque là en guerre se rendirent à Carabane où ils se réconcilièrent, grâce aux soins du résident français. Ils se jurèrent une inaltérable amitié et sanctionnèrent cette alliance par une cérémonie étrange qui avait à leurs yeux un caractère sacré (1).

Trois expéditions furent encore nécessaires pour amener la soumission complète de la basse Casamance. M. Protet, en 1859, alla faire rentrer dans l'obéissance les Banjiars des villages de Kamabel et d'Enampor, qui habitent les rives de la Cajinolle, affluent de gauche de la Casamance. Il était important d'ouvrir au commerce ce cours d'eau qui communique par le marigot d'Apertado avec le Caton, affluent du rio Cachéo. Le commandant Pinet-Laprade compléta cette œuvre de pacification, en allant, en 1860, montrer notre drapeau chez les Karones des villages de Hilor et de Courba entre la Casamance et la Gambie, et en s'emparant en 1864 de Guimbéring, dont les habitants avaient pillé des navires naufragés. Depuis lors la sécurité n'a plus été troublée aux envi-

---

(1) Bertrand-Bocandé. — Carabane et Sedhiou. (*Revue Coloniale*, 2e série, 1856, t. XVI, p. 398.)



rons de Carabane et la piraterie a disparu insensiblement des mœurs locales.

Les Balantes, qui étaient depuis de longues années la terreur des indigènes, donnèrent moins de peine à soumettre. L'enseigne de vaisseau Parchappe débarqua en novembre 1860 de son aviso le *Griffon* une poignée de marins devant leur principal village, Couniara. Il s'en empara après une lutte acharnée dans laquelle il perdit 24 hommes, tués ou blessés, et il reçut lui-même une légère blessure.

Il ne restait plus qu'à pacifier le Souna, fertile province, peuplée par des Mandingues musulmans, qui s'étend en face de Sedhiou, sur l'autre rive du fleuve. Les griefs de la France étaient nombreux : pillages de traitants, vols à main armée accomplis jusque dans le village de Sedhiou avec la complicité des chefs du Souna ; tous ces faits demandaient une énergique répression. Mais l'injure la plus grave avait été faite au commandant même du poste, le lieutenant d'infanterie de marine Faliu. Ce brave officier, débarqué sans défiance sur la rive gauche, s'était vu saisir par une bande de noirs, qui l'avaient traîné aux pieds de leur chef, et il était parvenu à s'échapper de leurs mains non sans avoir subi toutes sortes de mauvais traitements et couru de sérieux dangers.

Le commandant Pinet-Laprade, chargé d'aller mettre un terme à ces actes coupables, quitta Gorée le 5 février 1861 avec une flotille de six navires. Le 10, 700 hommes débarquaient en face de Sedhiou sur la rive opposée, et marchaient sur Sandiniéri qu'ils enlevèrent à la baïonnette. Le lendemain les villages de Diagabar et de Dioubougou et le surlendemain celui de Bombadiou furent réduits en cendres. La rapidité foudroyante de ces opérations frappa la population de terreur. Les principaux chefs vinrent se jeter aux pieds du commandant français, suppliant qu'on leur accordât la paix n'importe à quelle condition. Le Souna dut reconnaître la souveraineté de la France, payer une indemnité de guerre et livrer des otages. Cette courte campagne qui en trois jours avait ajouté une province à la colonie, n'avait coûté que 4 morts et 15 blessés. La perte la plus sensible fut celle de

l'enseigne de vaisseau Parchappe, qui succomba à un accès de fièvre (1).

De son embouchure à l'endroit où cesse la navigation, la Casamance était pacifiée. Le commerce français, n'étant plus gêné par de continuelles entraves, a pris dès lors un développement considérable. Tandis que Zighinchor, accablé par la concurrence, dépérissait chaque jour, Carabane et Sedhiou se développaient au contraire, ce dernier au point de devenir une véritable petite ville (2). La piraterie n'est plus qu'un souvenir du passé et l'on peut naviguer sur le fleuve en toute sécurité. Le Boudhié et le Souna, depuis leur annexion, ont vu accourir de nombreuses bandes de Sarracolets venant de l'intérieur du continent chercher, sous la protection des canons français, la possibilité de cultiver en paix les champs qu'on leur accorde. C'est ainsi que même au milieu de ces populations dégradées la civilisation a progressé grâce à l'occupation française.

Il ne restait plus en Sénégambie que l'extrémité méridionale, ce qu'on appelle à Gorée le *bas de la côte*, qu'aucune puissance européenne n'eût encore revendiquée. Cependant les rives du Rio-Nunez, du Rio-Pungo, de la Mellacorée, qui avaient été jadis le refuge des négriers et leur plus sûr marché d'approvisionnement, étaient devenus le théâtre d'une activité commerciale considérable. Cette vaste contrée, comme les bords du Sénégal, avait été transformée par la culture de l'arachide. Chaque année de nombreux navires venaient y charger ces précieuses graines oléagineuses qui ont fait la fortune de plus d'un négociant. Des factoreries s'étaient élevées en grand nombre le long de ces rivières dont elles avaient pris possession au nom du commerce et de la civilisation de l'Europe longtemps avant qu'aucune nation songeât à y établir sa domination politique. Cependant des contestations s'élevaient souvent entre les sauvages habitants de ces contrées et les négo-

(1) *Revue Maritime et Coloniale*, t. I, 1861, p. 383.
(2) Vallon. — La Casamance (*Revue Maritime et Coloniale*, 1862, t. VI.

ciants qui regettaient alors qu'un gouvernement civilisé ne fût pas là pour empêcher les exactions, rendre la justice et maintenir l'ordre. En 1866 les Landoumans du Rio-Nunez s'étant rendus coupables de graves désordres, le colonel Pinet-Laprade, gouverneur du Sénégal, arriva avec des troupes et proclama le protectorat de la France. Un poste fortifié fut construit à Boké (1) et une garnison permanente y fut laissée pour réprimer toute tentative de soulèvement. Le Rio Pungo et la Mellacorée eurent le même sort, et les postes de Bofa et de Benty furent chargés de maintenir l'influence française dans ces régions reculées. C'était une étendue de 400 kilomètres de côte qui s'ajoutait au domaine de la France, et cette côte était la façade sur l'océan du splendide Fouta-Djallon.

V

ADMINISTRATION DE LA COLONIE
SOUS LE GÉNÉRAL FAIDHERBE ET LE COLONEL LAPRADE.

Lorsque M. Faidherbe fut placé à la tête du gouvernement du Sénégal, il avait dans l'esprit tout un plan de réformes politiques et administratives, mais les moyens d'action lui faisaient presque entièrement défaut. Sur l'îlot sablonneux de Saint-Louis qui lui servait de capitale, tout absolument était à créer. L'armée et l'administration, ces deux organes indispensables d'un gouvernement régulier n'existaient qu'à l'état le plus rudimentaire. Avec des ressources des plus minimes, le général Faidherbe trouva moyen de jeter les bases d'un ordre de choses durable et d'accomplir les actes mémorables qui ont été racontés plus haut. Aussi

(1) On a élevé à Boké une colonne en bronze en souvenir de l'illustre René Caillé, qui partit du Rio-Nunez pour son grand voyage à travers l'Afrique, le 19 avril 1827.

est-ce peut-être comme organisateur encore plus que comme militaire que son rôle au Sénégal est digne de l'admiration de la postérité.

Son premier soin, on l'a vu, fut de rétablir l'ordre sans cesse troublé par les incursions des Maures et de donner un territoire à la colonie qui n'en possédait pas. Pour cela il avait besoin de troupes, et il ne disposait que de quelques compagnies d'infanterie de marine et de quelques détachements d'artillerie, auxquels se joignaient les équipages des avisos de la station navale. Ces forces réunies dépassèrent rarement un millier d'homme, l'effectif d'un bataillon. On aurait peine à croire, si les documents officiels ne l'attestaient pas, qu'avec cette poignée de soldats, il ait pu venir à bout d'entreprises militaires aussi considérables. Mais il trouva un puissant secours dans l'élément indigène. De bonne heure il comprit tout le parti qu'il pourrait tirer de ces nègres qui en général aiment la guerre avec passion et qui font d'excellents soldats, lorsque leur ardeur est soutenue par des troupes disciplinées et aguerries. Aussi dans toutes ses expéditions, le gouverneur fit-il appel aux volontaires de Saint-Louis et de Gorée et des environs de ces deux villes. Tel était pour eux l'attrait du butin qui leur servait de solde, qu'ils répondaient toujours avec empressement à l'appel de la France, à qui ils ont rendu des services réels. L'intrépidité de ces soldats d'occasion auxquels ne manquait que la discipline pour leur donner la solidité des troupes européennes, engagea M. Faidherbe à organiser un corps de troupes régulières recruté parmi les indigènes et pourvu de cadres français, comme cela se pratiquait depuis longtemps en Algérie. Il créa, en 1857, un bataillon de tirailleurs sénégalais et peu après un escadron de spahis. Ces nouvelles troupes ont brillamment répondu aux espérances qu'on avait fondées sur elles, et dans de nombreux combats, elles ont fait glorieusement leur devoir. C'est ainsi que les indigènes eux-mêmes ont été appelés à l'honneur de verser leur sang pour la civilisation de leur pays.

Malgré la gravité des événements qui se déroulèrent au Sénégal durant son administration, et le nombre considérable d'expédi-

tions qu'il dut diriger en personne, M. Faidherbe ne s'absorba pas complètement dans son rôle de chef militaire de la colonie. Les intérêts économiques qui lui étaient confiés obtinrent de lui une égale attention. Il se montra réellement administrateur par la façon dont il les comprit et s'efforça de leur donner satisfaction.

La ville de Saint-Louis, entourée par les deux bras du fleuve, ne communiquait avec le continent qu'au moyen d'embarcations. Les fonctionnaires et les négociants français qui y habitaient s'y confinaient comme dans une sorte de prison, n'ayant d'autres distractions que de se promener à travers les rues, couvertes de sables pendant la saison sèche, inondées parfois pendant l'hivernage, sans qu'un arbre ou un massif de verdure vînt égayer leurs regards. M. Faidherbe voulut leur donner de l'air et de l'espace. Il fit construire un pont pour donner accès de Saint-Louis dans le village de Guet N'Dar, sur la pointe de Barbarie qui s'allonge entre le fleuve et la mer. Un second pont jeté sur le grand bras de Sénégal livra passage aux caravanes du Cayor; il ne fut inauguré qu'en 1866 après son départ de la colonie et reçut le nom de son illustre promoteur (1). Par son ordre des quais furent construits : ils avaient le double avantage de préserver l'île des inondations que ramenait chaque saison pluvieuse et d'offrir au commerce de plus grandes facilités pour le chargement et le déchargement des marchandises. Saint-Louis était presque entièrement privé d'eau douce. Les habitants étaient réduits à se contenter de l'eau saumâtre des citernes. Un essai de puits artésien n'avait pas réussi. Le colonel Pinet-Laprade fit construire au moyen d'un barrage un vaste réservoir au marigot de Lampsar à 16 kilomètres de la ville. Il ne restait plus qu'à amener les eaux à Saint-Louis par un canal, lorsque le gouverneur mourut. Les travaux furent abandonnés par son successeur ; repris sous l'administration de M. Brière de l'Isle, ils sont encore inachevés.

---

(1) Une passerelle construite pour les piétons à la pointe nord de l'île complète les moyens de communication de Saint-Louis avec le continent.

On a vu déjà comment le gouverneur parvint à affranchir les négociants des mille entraves qui sous le nom de *coutumes* paralysaient le développement des affaires. Pour leur venir en aide, M. Faidherbe obtint du gouvernement une création qui eut la plus heureuse influence, celle de la Banque du Sénégal. Cet établissement, auxiliaire indispensable du commerce, fut fondé en 1855. Pendant l'exercice 1881-1882, ses opérations ont atteint le chiffre de un million ; il a pu distribuer à ses actionnaires un dividende de 8 pour cent.

Un des plus grands obstacles au développement de la colonie était l'absence d'un port naturel. Celui de Saint-Louis, caché derrière sa barre, est souvent inabordable et les navires sont condamnés à attendre quelquefois pendant plusieurs jours que le beau temps leur permette d'aborder à quai. Celui de Gorée a des dimensions trop restreintes et une profondeur trop faible pour qu'il puisse donner asile aux grands navires qui, depuis que la navigation à vapeur a pris la première place sur toutes les mers, tendent à supplanter les anciens voiliers de faible tonnage. Les ingénieurs se chargèrent de remédier à ce désidératum de la nature, et en 1863 l'anse de Dakar, qui se présente en face de Gorée, à l'abri de la presqu'île du Cap-Vert, fut choisie pour devenir le grand port commercial de la colonie. La situation géographique de ce point le désignait d'elle-même pour en faire le lieu de concentration de tous les produits de la Sénégambie. Deux jetées abritèrent le bassin contre les tempêtes du large, et plusieurs phares en éclairèrent les abords. Enfin deux forts croisant leurs feux avec celui de Gorée protégèrent la rade, dont ils firent le point le mieux fortifié de la côte occidentale d'Afrique, ce qui lui a valu le surnom singulièrement exagéré de Gibraltar africain. Autour de ces installations, le Gouvernement fit élever divers édifices d'utilité publique, tels que casernes, école, magasins pour la marine. Un chantier de réparations pour les navires compléta les aménagements du port. L'organisation du service postal bi-mensuel des Messageries Maritimes vint apporter sur cette terre naguère déserte un élément de vie et de prospérité. Aussi, lorsque le colonel Pinet-Laprade inaugura

solennellement, en 1866, le port de Dakar, une petite ville française avec ses maisons en pierres, ses rues et ses places publiques s'élevait déjà à l'endroit où trois ans auparavant on n'aurait trouvé qu'un groupe de misérables cabanes de pêcheurs.

Après la question des relations avec la métropole, celle des communications entre les diverses parties de la colonie s'imposait avec une urgence aussi évidente. Partout où le fleuve ou les marigots ne permettaient pas aux embarcations de pénétrer, on ne trouvait aucun vestige de route. Parfois seulement quelques mauvais sentiers que les piétons ou les bêtes de somme frayaient péniblement au milieu des forêts par leur passage répété. Le général Faidherbe résolut de tracer tout un réseau de routes qui, maintenues dans un état d'entretien suffisant, donneraient de grandes facilités au commerce. Quelques-unes furent commencées sous son administration, mais après son départ on les abandonna, et les pluies de l'hivernage eurent bientôt fait disparaître les derniers vestiges des travaux entrepris.

A la même période administrative se rattachent de nombreux voyages d'exploration, qui avaient pour but d'étendre le champ des connaissances géographiques en Sénégambie et d'ouvrir de nouvelles régions au commerce et à l'influence de la France. Les études hydrographiques exécutées sur l'ordre du gouverneur par M. Braouézec, sur le Sénégal, la Falémé et le marigot de Bounoun, par MM. Aube et Fulcrand dans les parages du cap Blanc et de la baie d'Arguin, par Mage sur le cours du Saloum et du Sine, par M. Vallon sur la Casamance, permirent de dresser des cartes exactes de ces divers pays (1). Pendant les années 1859 et 1860, M. Pascal, sous-lieutenant d'infanterie de marine, fut chargé de visiter le Bambouk. Parti de Bakel, il remonta le cours de la Falémé

---

(1) Carte du Sénégal, de la Falémé et de la Gambie, jusqu'aux limites où ces rivières ont été explorées, dressée sous la direction du colonel du génie Faidherbe, par le baron Brossard de Corbigny. 1861. — Cours de la Casamance, carte dressée par A. Vallon. (Dépôt des cartes et plans de la Marine, 1871.)

jusqu'à Kholobo, s'engagea dans l'intérieur du pays, explora la chaîne de montagnes de Tamba-Oura, qui forme la ligne de partage des eaux entre le Sénégal et son principal affluent, et se rendit à Médine après avoir visité la chute de Gouina. Il avait parcouru un pays couvert d'une végétation splendide, où des mines d'or se rencontrent presque à chaque village, mais que le récent passage de l'armée d'El-Hadj-Omar avait couvert de ruines (1). Le capitaine d'état-major Vincent fit, la même année, un périlleux voyage à l'Adrar, massif montagneux du Sahara occidental, qui produit en grandes quantités les céréales et les dattes et qu'habite une population sédentaire relativement dense. Le bon vouloir de Mohamed-el-Habib, le roi des Trarzas, que plusieurs défaites successives avaient rendu l'ami des Français, lui permit d'arriver jusqu'au pied des montagnes, au camp du chef des Ben-Othman qui sont les dominateurs de l'Adrar, mais leur naturel soupçonneux lui interdit l'entrée du pays. Le chef, à qui il proposa de se lier avec la France par un traité d'amitié, refusa énergiquement tout engagement, « parce que, disait-il, avec les blancs il faut tenir ses promesses (2). » A la même époque, les Braknas furent visités par l'enseigne de vaisseau Bourrel, et les Douaïchs par Mage dans son voyage aux plateaux du Tagant. Enfin, pour compléter l'étude des tribus Maures, un indigène de Saint-Louis, M. Bou-el-Moghdad, qui se rendait en France pour faire de là le pèlerinage de la Mecque, atteignit le Maroc par terre, longeant tout le littoral du Sahara. Le lieutenant Lambert, de l'infanterie de marine, explora, en 1860, le Fouta-Djallon. Parti du Rio-Nunez, il séjourna à Timbo et revint à Sénoudébou sur la Falémé, vérifiant et complétant les découvertes géographiques de ses prédécesseurs Mollien et Hécquard et recueillant de curieux renseignements sur l'organisation politique de ce pays (3). Une entreprise plus vaste et dont les résultats eus-

---

(1) Pascal. — Voyage au Bambouk *(Tour du monde.* 1861, 1er sem., p. 39.)
(2) Vincent. — Voyage dans l'Adrar (*Tour du monde,* 1861, 1er sem. p. 49.)
(3) Lambert. — Voyage dans le Fouta-Djallon. *(Tour du monde,* 1861, 1er sem. p. 373).

sent été, si elle eût réussi, bien plus considérables, fut confiée à Alioun-Sal, un officier indigène que M. Faidherbe avait trouvé simple traitant à Bakel, dont il devina les qualités militaires, et qui était arrivé, par sa bravoure et son dévouement à la cause française, au grade de lieutenant de spahis. Il ne s'agissait de rien moins que d'atteindre Tombouctou. Ce périlleux voyage ne l'effraya pas. Il parvint jusqu'à deux journées de marche seulement de cette ville, mais il fut arrêté par l'armée d'El-Hadj-Omar qui allait s'en emparer, et dut rétrograder. Ce brave officier mourut des fatigues de la route avant d'avoir revu le Sénégal, premier martyr nègre de la science géographique.

Un autre voyage, couronné celui-là d'un éclatant succès, fut entrepris dans la même direction quelques années plus tard. Le général Faidherbe avait conçu le hardi projet d'unir le Sénégal au Niger par une ligne de postes fortifiés, et à l'aide d'une solide alliance contractée avec El-Hadj-Omar, maître à cette époque de tout le Soudan occidental, d'attirer vers Saint-Louis les riches produits de l'Afrique centrale. En 1863, il résolut d'envoyer à son ancien ennemi une ambassade chargée de traiter avec lui et d'explorer la ligne que devaient occuper les postes à créer. Il confia cette mission au lieutenant de vaisseau Mage, qui s'adjoignit M. le D[r] Quintin. Tous deux quittèrent Médine avec une faible escorte, composée seulement de quelques laptots, explorèrent le cours du Sénégal jusqu'à Bafoulabé et gagnèrent Koundian, place forte voisine, dépendant du sultan de Ségou, Amadou, le fils du Prophète. Là, ils obtinrent facilement des guides, mais au lieu de les conduire directement au Niger, on les obligea à prendre à Kita la direction du nord pour n'atteindre le fleuve qu'à Yamina. A Ségou, le sultan Amadou fit aux envoyés du Gouvernement le meilleur accueil, mais il les retint près de deux ans auprès de lui, sans même leur permettre d'envoyer des courriers au Sénégal. Il ne voulait pas que l'on connût au dehors la profonde décadence dans laquelle était tombé le fragile empire toucouleur. El-Hadj, après la conquête de Ségou-Sikoro, s'était emparé du Macina, et, toujours insatiable de nouveaux combats, avait dirigé son armée

jusqu'à Kholobo, s'engagea dans l'intérieur du pays, explora la chaîne de montagnes de Tamba-Oura, qui forme la ligne de partage des eaux entre le Sénégal et son principal affluent, et se rendit à Médine après avoir visité la chute de Gouina. Il avait parcouru un pays couvert d'une végétation splendide, où des mines d'or se rencontrent presque à chaque village, mais que le récent passage de l'armée d'El-Hadj-Omar avait couvert de ruines (1). Le capitaine d'état-major Vincent fit, la même année, un périlleux voyage à l'Adrar, massif montagneux du Sahara occidental, qui produit en grandes quantités les céréales et les dattes et qu'habite une population sédentaire relativement dense. Le bon vouloir de Mohamed-el-Habib, le roi des Trarzas, que plusieurs défaites successives avaient rendu l'ami des Français, lui permit d'arriver jusqu'au pied des montagnes, au camp du chef des Ben-Othman qui sont les dominateurs de l'Adrar, mais leur naturel soupçonneux lui interdit l'entrée du pays. Le chef, à qui il proposa de se lier avec la France par un traité d'amitié, refusa énergiquement tout engagement, « parce que, disait-il, avec les blancs il faut tenir ses promesses (2). » A la même époque, les Braknas furent visités par l'enseigne de vaisseau Bourrel, et les Douaïchs par Mage dans son voyage aux plateaux du Tagant. Enfin, pour compléter l'étude des tribus Maures, un indigène de Saint-Louis, M. Bou-el-Moghdad, qui se rendait en France pour faire de là le pèlerinage de la Mecque, atteignit le Maroc par terre, longeant tout le littoral du Sahara. Le lieutenant Lambert, de l'infanterie de marine, explora, en 1860, le Fouta-Djallon. Parti du Rio-Nunez, il séjourna à Timbo et revint à Sénoudébou sur la Falémé, vérifiant et complétant les découvertes géographiques de ses prédécesseurs Mollien et Hécquard et recueillant de curieux renseignements sur l'organisation politique de ce pays (3). Une entreprise plus vaste et dont les résultats eus-

---

(1) Pascal. — Voyage au Bambouk *(Tour du monde.* 186!, 1er sem., p. 39.)
(2) Vincent. — Voyage dans l'Adrar (*Tour du monde,* 1861, 1ersem. p. 49.)
(3) Lambert. — Voyage dans le Fouta-Djallon. *(Tour du monde,* 1861, 1er sem. p. 373).

sent été, si elle eût réussi, bien plus considérables, fut confiée à Alioun-Sal, un officier indigène que M. Faidherbe avait trouvé simple traitant à Bakel, dont il devina les qualités militaires, et qui était arrivé, par sa bravoure et son dévouement à la cause française, au grade de lieutenant de spahis. Il ne s'agissait de rien moins que d'atteindre Tombouctou. Ce périlleux voyage ne l'effraya pas. Il parvint jusqu'à deux journées de marche seulement de cette ville, mais il fut arrêté par l'armée d'El-Hadj-Omar qui allait s'en emparer, et dut rétrograder. Ce brave officier mourut des fatigues de la route avant d'avoir revu le Sénégal, premier martyr nègre de la science géographique.

Un autre voyage, couronné celui-là d'un éclatant succès, fut entrepris dans la même direction quelques années plus tard. Le général Faidherbe avait conçu le hardi projet d'unir le Sénégal au Niger par une ligne de postes fortifiés, et à l'aide d'une solide alliance contractée avec El-Hadj-Omar, maître à cette époque de tout le Soudan occidental, d'attirer vers Saint-Louis les riches produits de l'Afrique centrale. En 1863, il résolut d'envoyer à son ancien ennemi une ambassade chargée de traiter avec lui et d'explorer la ligne que devaient occuper les postes à créer. Il confia cette mission au lieutenant de vaisseau Mage, qui s'adjoignit M. le Dr Quintin. Tous deux quittèrent Médine avec une faible escorte, composée seulement de quelques laptots, explorèrent le cours du Sénégal jusqu'à Bafoulabé et gagnèrent Koundian, place forte voisine, dépendant du sultan de Ségou, Amadou, le fils du Prophète. Là, ils obtinrent facilement des guides, mais au lieu de les conduire directement au Niger, on les obligea à prendre à Kita la direction du nord pour n'atteindre le fleuve qu'à Yamina. A Ségou, le sultan Amadou fit aux envoyés du Gouvernement le meilleur accueil, mais il les retint près de deux ans auprès de lui, sans même leur permettre d'envoyer des courriers au Sénégal. Il ne voulait pas que l'on connût au dehors la profonde décadence dans laquelle était tombé le fragile empire toucouleur. El-Hadj, après la conquête de Ségou-Sikoro, s'était emparé du Macina, et, toujours insatiable de nouveaux combats, avait dirigé son armée

vers Tombouctou. Cette ville s'était livrée sans combattre ; mais tandis que les soldats du Prophète se retiraient, une formidable insurrection avait éclaté derrière eux et les avait forcés à chercher un refuge auprès de leur chef, à l'abri des murailles de Hamdallahi, la capitale du Macina. Après un siége terrible, qui dura plusieurs mois, El-Hadj-Omar, vaincu par la famine, chercha à s'échapper de nuit avec ses troupes. Mais l'ennemi lui barra la route, son armée fut détruite, et lui-même, probablement, trouva la mort dans cette désastreuse retraite. La rébellion ne fit que croître à partir de ce moment. Les Bambaras du Bélédougou se soulevèrent, et la grande ville de Sansandig, sur le Niger, se déclara indépendante. Amadou, d'un caractère faible et irrésolu, n'ayant que peu d'influence sur les talibés, en était réduit à lutter perpétuellement contre ces insurrections grandissantes sans parvenir à les dompter. Il se décida cependant à laisser partir Mage et son compagnon en mai 1866, après avoir accepté le traité de commerce qui lui était proposé. Il n'avait pas osé refuser sa signature, mais il était facile de supposer qu'il n'ouvrirait pas volontiers ses états au commerce européen. Les deux explorateurs gagnèrent le Sénégal en traversant le Kaarta (1). Leur long séjour sur les bords du Niger leur avait permis de dresser une carte d'une étendue considérable du cours de ce fleuve et d'étudier l'histoire de ces régions et leur situation politique, si utile à connaître pour la réalisation des projets que nourrissait le général Faidherbe. Il croyait cette réalisation prochaine. « Il faut, écrivait-il à Mage en 1868, que notre drapeau flotte à Bafoulabé d'ici à deux ans et à Bamakou dans dix (2) ». Les événements de 1870 donnèrent un démenti à cette prédiction ; mais ils ne firent qu'en retarder de cinq ans l'accomplissement.

Si les intérêts du commerce préoccupèrent constamment M. Faidherbe, ceux de l'agriculture ne le laissèrent pas indifférent. Il se

---

(1) Ce pays venait d'être exploré en 1864 par MM. Béliard et Perraud.
(2) Voyage au Soudan occidental.

garda bien d'imiter les erreurs du gouvernement de la Restauration en appelant au Sénégal des colons non acclimatés. Sans repousser les tentatives européennes, puisqu'il distribua plusieurs concessions aux environs de Rufisque, il préféra tourner ses efforts vers le développement et l'amélioration des cultures indigènes. Des essais furent faits également pour créer au Sénégal, telle qu'on la comprend en Europe, l'industrie minière qui semble appelée à être dans l'avenir une des grandes sources de prospérité de la colonie. L'exploitation des mines d'or du Bambouk, commencée en 1850 par le service du génie, fut continuée pendant plusieurs années. Si le Gouvernement l'abandonna plus tard, elle a eu du moins pour résultat de faire connaître la richesse des gisements aurifères étudiés et les difficultés qu'il faudra vaincre le jour où l'on voudra sérieusement en tirer parti.

M. Faidherbe ne visait pas moins à pousser le Sénégal dans la voie des progrès intellectuels que dans celle des progrès matériels. C'est à lui qu'est due la première imprimerie qui ait fonctionné dans cette partie de l'Afrique. A la même époque (1855), il créait le *Moniteur du Sénégal*, journal officiel de la colonie, et il inaugurait la publication d'un *Annuaire* qui renferme d'utiles renseignements historiques.

Le développement de l'instruction parmi les noirs le préoccupait aussi vivement ; les écoles qu'il établit dans les villes et dans quelques villages en sont la preuve. Il essaya même, un peu prématurément peut-être, de rendre l'instruction obligatoire pour les enfants indigènes des deux sexes ; un décret fut rendu dans ce sens. Il devançait de bien des années une réforme qui n'a pu être appliquée en France même que tout récemment. Malheureusement le décret du général Faidherbe ne reçut pas même un commencement d'exécution ; après son départ, sa sollicitude pour l'instruction fut oubliée par ses successeurs et personne ne songea à surveiller la fréquentation des écoles, qui resta insignifiante en comparaison de la population enfantine des villes.

Une autre création qui fit le plus grand honneur à M. Faidherbe fut celle de l'École des Otages. Tous les chefs liés par des traités

avec la France devaient, pour se conformer à un usage local, envoyer leurs fils à Saint-Louis, où ils restaient comme gages de fidélité aux engagements pris. Le gouverneur comprit tous les services que pourraient rendre plus tard à la cause de la civilisation, ces enfants qui étaient destinés à devenir chefs à leur tour, si l'on pouvait leur inspirer l'amour de la France et leur donner une instruction solide. Tel fut le but de l'École des Otages. Quelques-uns des élèves qui en sont sortis sont restés à Saint-Louis en qualité d'interprètes du gouvernement; d'autres sont rentrés dans leur pays, où ils ont apporté des idées libérales et civilisatrices et l'admiration du nom français. A part quelques rares exceptions, telles que Lat-Dior, ils ont répondu à ce qu'on attendait d'eux et montré qu'ils conservaient un souvenir reconnaissant de leur séjour à Saint-Louis (1). On ne peut donc que regretter qu'une institution aussi utile ait été supprimée après quelques années d'existence.

Telle a été, résumée à grands traits, l'œuvre administrative du général Faidherbe au Sénégal. Continuée par son premier successeur, le colonel Pinet-Laprade, elle a malheureusement été abandonnée après sa mort prématurée. Pendant les années qui suivirent, toutes ces traditions furent oubliées et la colonie retomba dans le marasme et l'immobilité qui avaient caractérisé la période du gouvernement de Louis-Philippe.

---

(1) Amadou-Abdoul, chef du Fouta-Toro, chevalier de la Légion-d'Honneur, avait été élevé à l'École des Otages. Dépossédé de son gouvernement par le gouverneur de Lanneau, qui croyait avoir à se plaindre de son administration, au lieu d'aller grossir le nombre des ennemis de la France, nombreux au Fouta, il réclama comme unique compensation l'honneur de servir en qualité d'officier dans l'armée française. Il obtint le grade de sous-lieutenant dans les spahis sénégalais. Quelques années plus tard, atteint d'une maladie mortelle, il demanda comme dernière faveur qu'on lui permît d'aller mourir en France. Transporté à Toulon, il a rendu le dernier soupir, il y a peu de mois, à l'hôpital de Saint-Mandrié.

VI

LA COLONIE DE 1869 A 1883.

L'annexion du Cayor n'avait pas mis un terme aux convulsions qui agitaient ce malheureux pays. Lat-Dior, que nos troupes avaient expulsé, ne cessait du fond de sa retraite d'intriguer auprès de ses partisans. Plusieurs insurrections partielles éclatèrent de 1864 à 1869 ; elles furent réprimées sans difficulté. La dernière, qui dura trois mois, fut écrasée au mois de janvier 1870. Les révoltés se trouvèrent pour la première fois en présence des nouvelles armes à tir rapide : l'effet fut foudroyant, comme il était facile de le prévoir. On pouvait donc espérer qu'avec de l'énergie et en exerçant une surveillance constante sur la province nouvellement annexée, la France viendrait à bout d'y rétablir le calme si nécessaire aux transactions commerciales.

Le gouverneur Pinet-Laprade était mort à Saint-Louis, le 17 août 1869, emporté par l'épidémie cholérique qui désolait la colonie. Son successeur, le colonel Valière, inaugura à l'égard du Cayor une politique nouvelle, entièrement opposée à celle qu'avaient suivie ses prédécesseurs. Il se hâta de faire la paix avec Lat-Dior et de lui reconnaître le titre de damel qu'il ambitionnait depuis si longtemps. Il eut même une entrevue avec lui en 1871 et lui restitua bénévolement la plus grande partie des conquêtes du général Faidherbe et du colonel Pinet-Laprade. Le traité de 1863 fut déchiré et la colonie rentra dans les limites que lui avait assignées celui de 1861. La stupeur dans laquelle la France était plongée au lendemain des catastrophes militaires de 1870 peut à peine expliquer une convention aussi désastreuse. Le gouverneur désespérait de l'avenir : ce fut là son erreur ; elle devait coûter à la colonie plusieurs années de troubles. M. Valière ne croyant pas avoir des forces suffisantes pour maintenir lui-même l'ordre dans le

Cayor revenait au système du protectorat. Ce système, qui avait si mal réussi avec le faible et impuissant Madiodio, ne pouvait donner que des résultats pires avec l'orgueilleux et rusé Lat-Dior, l'ennemi acharné de la France. A peine le nouveau damel fut-il rentré en maître dans ses états, qu'il prit vis-à-vis des Français une attitude arrogante et demanda qu'on établît une douane à son profit, aux portes de Saint-Louis; M. Valière eut la faiblesse de céder. Le damel recommença à pressurer ses sujets et à les laisser molester par ses tiédos. Bientôt même, trouvant trop étroit son propre territoire, il alla piller celui du roi de Baol, son voisin et notre allié, et il poussa l'insolence jusqu'à envoyer ses émissaires à Rufisque, réclamer des coutumes. Un jour même, au mois d'août 1872, ayant appris que des élections avaient eu lieu à Saint-Louis pour nommer un Conseil municipal, le roi nègre, peu au courant de nos mœurs électorales, s'imagina qu'il n'y avait plus de gouverneur dans la colonie et que les traités qui le liaient à la France n'existaient plus. Il crut l'occasion favorable pour reprendre les villages de la banlieue de Saint-Louis qui avaient autrefois fait partie du Cayor et il arriva avec une armée jusqu'à quelques lieues de la ville. M. Valière réunit ses troupes, alla à sa rencontre et l'obligea sans combattre à se retirer. Tels étaient les fruits d'une politique funeste. Le gouverneur qui avait voulu à tout prix éviter la guerre allait se trouver dans la nécessité de la faire.

Les sujets de Lat-Dior se lassèrent bientôt de sa tyrannie. Ils se révoltèrent et ne pouvant se tourner du côté de la France, qui soutenait leur oppresseur, ils appelèrent à leur secours l'almamy du Fouta, Amadou-Sékou, qui avait récemment conquis le Djiolof et touchait ainsi leur frontière. Lat-Dior fut bientôt renversé; abandonné de toutes parts, il fut réduit à aller frapper en suppliant à la porte d'un poste français, comme l'avait fait quelques années auparavant Madiodio, son ancien adversaire. Cette fois le colonel Valière ne pouvait plus rester spectateur des événements, sous peine d'abdiquer toute influence et de renoncer à tout prestige. En effet, Amadou-Sékou maître du Cayor, c'était un puissant état musulman fondé au centre même de la Sénégambie, c'était le pro-

jet d'El-Hadj-Omar et de Maba repris et réalisé. Le danger était imminent. Amadou déclarait bien haut que les Français ne savaient plus vaincre et que le moment était venu où les noirs allaient les chasser de Saint-Louis. Il avait réussi à organiser une vaste conspiration qui réunissait de nombreux adeptes dans le Oualo et jusque dans la capitale de la colonie, et dont le but avoué était l'extermination des blancs. Au signal donné, ses partisans devaient incendier la ville, tandis que lui-même avec son armée se promettait de venir facilement à bout de la garnison. Le gouverneur, instruit de ce plan, réussit à le faire avorter en prévenant son exécution par d'énergiques mais tardives mesures. Il fallut cependant encore l'insistance du général Pélissier, en tournée d'inspection à Saint-Louis, pour le décider à agir.

Le 4 février 1875, le lieutenant-colonel Bégin quitta la capitale à la tête de 500 hommes d'infanterie, appuyés par un peloton de cavalerie et deux pièces de montagne. Quelques jours après il rallia les partisans de Lat-Dior et se mit en marche dans la direction de Coki où se trouvait Amadou avec son armée. Le 11 au matin, à 5 kilomètres de cette ville, l'ennemi fut signalé et le combat ne tarda pas à s'engager. Dès le début de l'action nos officiers sentirent qu'ils avaient en face d'eux un adversaire moins ignorant des règles de la tactique militaire que les chefs nègres avec lesquels ils s'étaient mesurés jusqu'alors en Sénégambie. Les assaillants, beaucoup plus nombreux que la colonne française, s'efforcèrent de la tourner pour attaquer l'arrière-garde composée des auxiliaires indigènes dont ils espéraient avoir plus facilement raison. Les soldats d'Amadou essuyant bravement le feu terrible des chassepots et de l'artillerie s'avancent jusqu'à 50 pas de notre ligne de bataille ; là ils attendent de pied ferme nos troupes qui s'élançent au pas de charge. Alors commença une effroyable mêlée, une lutte corps à corps, dont l'issue fut un moment douteuse. L'armée du marabout, brisée par la discipline des Français, fut mise en déroute, laissant plus de 400 cadavres sur le champ de bataille. Le combat de Boumdou, où Amadou-Sékou avait trouvé la mort, délivrait la colonie du danger qu'elle venait de courir.

Il nous avait coûté une centaine d'hommes tués ou blessés et plusieurs officiers. Au moins pouvait-on espérer que cette victoire, si chèrement achetée, amènerait une solution de la question du Cayor plus favorable aux intérêts de la colonie. Le gouverneur, s'il persistait à ne vouloir pour la France que le protectorat de ce pays, s'il voulait rendre une seconde fois à Lat-Dior le trône qu'il lui avait donné, pouvait au moins profiter de son triomphe pour lui imposer des garanties indispensables. Il lui eût été facile de réoccuper sa capitale et d'exiger un retour au traité de 1863. Il n'en fit rien et restitua à Lat-Dior la plénitude de son pouvoir. C'était uniquement en faveur du roi nègre que le sang français avait coulé. Cette nouvelle faute devait avoir plus tard de déplorables conséquences.

Le colonel Valière quitta le Sénégal en 1876 ; il eut pour successeur M. Brière de l'Isle. Sous l'impulsion de cet officier énergique et intelligent, la colonie sortit de l'état de torpeur dans lequel elle avait sommeillé depuis la mort du colonel Laprade. Ce réveil se manifesta d'abord par une expédition militaire. Tous les chefs riverains du fleuve entretenaient des relations amicales avec Saint-Louis. Seul le chef du Logo, au dessus de la cataracte de Félou, qui avait eu des démêlés avec le chef du Kasso, Sambala, notre fidèle allié, osa se poser en ennemi de la France. Persuadé que la distance qui le séparait de Saint-Louis était assez grande pour le mettre à l'abri de nos coups et lui permettre de nous braver impunément, il fit prévenir insolemment l'officier qui commandait le fort de Médine qu'il ferait mettre à mort tout Français « blanc ou noir » qui pénètrerait dans ses états. Le châtiment ne se fit pas attendre. Le gouverneur embarqua immédiatement sur des avisos les troupes qu'il avait sous la main et les expédia à Médine, sous le commandement du lieutenant-colonel Reybaud, commandant supérieur des troupes de la colonie. La colonne arriva à l'improviste devant Sabouciré, capitale fortifiée du pays. Après un siége de quelques heures, qui avait coûté la vie à deux officiers et à plusieurs soldats, il ne restait plus dans la ville que des ruines. Cette foudroyante expédition releva le prestige de la France dans le

Haut-Sénégal et prépara les voies à l'entreprise gigantesque qui devait commencer quelques années plus tard. La colonne victorieuse ne fit pas à Saint-Louis la rentrée triomphale à laquelle elle aurait eu droit. « Les troupes s'étaient à peine embarquées sur nos avisos pour réjoindre Saint-Louis, raconte le commandant Galliéni (1), que la fièvre jaune s'était abattue, sombre et implacable, sur les officiers et les soldats qu'avaient épargnés les balles des Malinkés et les fièvres du Logo. Les bateaux s'arrêtaient sans cesse pour permettre de creuser sur la berge les tombes des victimes, ensevelies dans de simples toiles de hamac. Pris moi-même par la maladie, j'avais dû m'aliter dans l'une des cabines du *Castor*, tandis que tout autour de moi mes malheureux camarades râlaient et rendaient le dernier soupir en proie aux horribles convulsions du *vomito-negro*. » Ces scènes terribles n'étaient, hélas ! que le prélude de celles qui, pendant quatre années consécutives, devaient avoir pour théâtre toutes les villes de la colonie.

L'un des actes de M. Brière de l'Isle, qui restera comme un de ses meilleurs titres à la reconnaissance de la population sénégalaise, fut l'étude qu'il fit entreprendre du chemin de fer de Saint-Louis à Dakar. La première idée de cette grande œuvre appartient au colonel Pinet-Laprade, alors qu'il commandait l'arrondissement de Gorée (2). Il avait été frappé des facilités exceptionnelles qu'offrirait un pays de plaines tel que le Cayor à la construction d'une voie ferrée. Le colonel Brière de l'Isle pensa que le moment était venu de mettre ce projet à exécution. Le chemin de fer était le complément naturel du port de Dakar vers lequel il écoulerait sans difficultés toutes les marchandises du Cayor. Au point de vue politique, il n'était pas moins indispensable pour assurer la soumission définitive de ce pays sans cesse agité par des convulsions

---

(1) Exploration du Haut-Niger. (*Tour du monde*, 1882, 2e sem., p. 283.)

(2) Pinet-Laprade. — Projet de chemin de fer au Sénégal (*Revue Coloniale*, 2e série, t. 17, janv. 1857, p. 5.)

intestines, au grand détriment du commerce français. M. Walter, chef du service des travaux publics, fut chargé de dresser un avant-projet. Après une étude suffisante du terrain, il évalua la dépense à 62,000 fr. par kilomètre, soit 16 millions environ pour la totalité du parcours. En même temps le gouverneur expédiait à Lat-Dior un vieux serviteur de la France, Bou-el-Moghdad, pour obtenir son consentement à la construction de la ligne qui devait traverser ses états. Le Damel accepta sans objections, le 10 septembre 1879, un traité par lequel il autorisait les travaux sur son territoire et faisait abandon de tous les terrains nécessaires. Par une convention annexe, il s'engageait à fournir des travailleurs. L'avant-projet de M. Walter fut envoyé à Paris et adopté avec quelques modifications par le Gouvernement, qui accorda la concession à la Compagnie des Batignolles, avec une garantie d'intérêt de 3,400 francs par kilomètre. Mais les lenteurs que mirent les Chambres à ratifier cette convention et l'épidémie de fièvre jaune dont on voulut attendre la fin, ne permirent pas de commencer les travaux avant la fin de l'année 1882.

Quand les études du chemin de fer de Dakar à Saint-Louis furent terminées, le gouverneur reçut du ministère, l'ordre de faire étudier une ligne bien autrement considérable, destinée à suppléer aux difficultés que présente, la plus grande partie de l'année, la navigation du Sénégal, et à relier Saint-Louis à Médine. Ce devait être le premier tronçon de la grande ligne du Soudan. Pour obéir à ces instructions, trois expéditions quittèrent Saint-Louis presque simultanément à la fin de 1879, tandis que la mission Galliéni faisait ses derniers préparatifs avant de prendre la route de Ségou : il semblait que les beaux jours du temps du général Faidherbe étaient revenus pour la géographie sénégalaise.

Le lieutenant Marly, chargé d'étudier la première section du tracé projeté, partit de Mpal, gagna en ligne droite Mérinaghen, puis Guédé, et revint à son point de départ par Dagana (1). A peine

(1) *Bulletin de la Société de Géographie de l'Ain.*

de retour, ce jeune officier mourut des fatigues qu'il avait supportées dans cette courte reconnaissance.

La mission confiée à M. Jacquemart l'obligea à parcourir une bien plus grande étendue de terrain. Il étudia la deuxième partie du tracé, de Guédé à Bakel, en ayant soin de se tenir éloigné du fleuve, en arrière de la limite des inondations. De cet intéressant voyage il rapporta d'utiles renseignements sur les populations de l'intérieur du Fouta, qui dans bien des villages n'avaient jamais reçu la visite d'un blanc.

Enfin MM. Monteil et Sorin, lieutenant et sous-lieutenant de l'infanterie de marine, explorèrent la ligne directe qui unit Saint-Louis à Bakel à travers le désert de Bounoun, le Djiolof et le plateau du Ferlo, qu'aucun Européen n'avait traversé avant eux. Ils suivirent, pendant cette périlleuse expédition, au cours de laquelle leur caravane faillit mourir de soif, un itinéraire entièrement nouveau et qui complète utilement les notions que l'on possédait jusqu'alors sur la géographie de la Sénégambie (1). Ces études n'eurent d'autre résultat que de faire mieux connaître les pays qui en avaient été le théâtre ; le Parlement, en effet, trouvant la dépense trop considérable, repoussa la construction de la ligne de Saint-Louis à Médine et vota simplement le tronçon de Kayes à Bafoulabé.

C'est à la même époque que se rapportent les deux tentatives de M. Soleillet pour se rendre du Sénégal en Algérie. La première le mena jusqu'à Ségou par le Kaarta, mais le sultan Amadou lui interdit de pousser plus loin son voyage (2). La seconde fut arrêtée sur les confins de l'Adrar, par les pillards du désert qui dévalisèrent le voyageur (3).

---

(1) *Revue des Deux-Mondes*, t. 42, 1880, p. 669.
(2) *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, t. III, 1879, p. 115.
(3) Voyage de Paul Soleillet à l'Adrar (déc., 1879 — mai 1880), par Gabriel Gravier. Rouen, 1881.

Pendant les années 1880 et 1881 trois voyages d'exploration furent faits au Fouta-Djallon. M. Aimé Ollivier atteignit Timbo où il fut retenu prisonnier pendant plusieurs mois. A peine de retour en France, il y envoya deux de ses agents, MM. Gaboriaud et Ansaldy. Une troisième mission, organisée celle-là par le Gouvernement français, fut confiée à M. le docteur Bayol. Il réussit à faire signer par l'Almamy un traité plaçant le Fouta-Djallon sous le protectorat de la France et ouvrant ce riche pays, dans toute son étendue, au commerce français (1).

Les derniers temps du gouvernement de M. Brière de l'Isle furent marqués par une expédition militaire dans le Fouta. Depuis les deux campagnes de M. Jauréguiberry en 1862 et 1863 aucune difficulté grave n'était survenue de ce côté. Il suffit de construire un poste à Aéré sur le marigot de Doué et d'y placer une garnison de quelques hommes pour contenir le Toro dans une respectueuse obéissance. Deux petits états, le Lao et l'Irlabé, placés entre Saldé et Aéré, s'étaient séparés en 1877 du Fouta et s'étaient volontairement placés sous le protectorat français. Mais la partie indépendante n'en continuait pas moins à nourrir contre les blancs une haine implacable, qu'attisait continuellement son principal chef, Abdoul-Boubakar. Ce dernier, groupant autour de lui la fanatique tribu des Bosséïabés, ne perdait aucune occasion de témoigner son hostilité envers la France. Il avait eu l'audace de tirer sur les chalands qui ramenaient à Saint-Louis le personnel de la mission Galliéni. Enfin, il avait fait brûler par deux fois les poteaux du télégraphe, dont l'installation avait été décidée entre Saldé et Bakel. Des troupes furent envoyées contre lui au mois de mars 1881 pour l'obliger à laisser exécuter les travaux. Elles allèrent camper à Oréfondé, le principal village. Le commandant de la colonne, le chef de bataillon Pons, désirant s'avancer dans l'inté-

(1) Bayol. — La France au Fouta-Djalon. (*Revue des Deux-Mondes*, du 15 décembre 1882).

rieur, chargea le capitaine de spahis Badenuhyer d'aller chercher les vivres nécessaires à bord d'une flotille de chalands qui était à l'ancre dans un marigot à une dizaine de kilomètres du camp, près de Mbirboyan, où avait eu lieu le combat du 29 juillet 1862. Cet officier partit pour remplir sa mission avec 50 spahis, une trentaine de disciplinaires et quelques tirailleurs. Le 8 mars, tandis que les hommes travaillaient à débarquer les vivres, les vedettes crièrent aux armes : l'ennemi était là. Il s'avançait en bon ordre en trois colonnes serrées. L'infanterie prit aussitôt sa position de combat, mais son feu ne réussit pas à arrêter les noirs. Le capitaine Badenuhyer, privé d'artillerie, comprit que sa cavalerie pouvait seule briser l'élan des assaillants. Aussi calme que s'il allait passer une revue, il boutonna son gant, tira son sabre et s'approchant de ses officiers : « Messieurs, leur dit-il, nous seuls pouvons sauver la situation ; nous allons charger. » Et à la tête de son escadron, il s'élança sur l'ennemi qui n'était plus qu'à deux cents mètres. Les braves spahis reçurent sans broncher deux décharges qui firent de nombreux vides dans leurs rangs, mais ils arrivèrent sur l'armée des noirs que leur choc débanda. De ce vaillant escadron, il ne restait plus qu'une poignée ; le capitaine Badenuhyer était mort ; à ses côtés étaient tombés le lieutenant Fouet, le vétérinaire indigène Mohamed Aouchane et 18 spahis. Le lieutenant Lompré, le seul officier qui survécût, rallia ses cavaliers et poursuivit l'ennemi en déroute. Par sa mort héroïque, le capitaine Badenuhyer avait sauvé sa colonne ainsi que le convoi qu'il était chargé de protéger (1). Le commandant Pons parcourut tout le Fouta, incendiant trente villages et faisant de nombreux prisonniers. Tous les chefs, les uns après les autres, firent leur soumission. Abdoul-Boubakar lui-même consentit à signer avec le nou-

(1) Ces détails entièrement inédits ont été obligeamment fournis à l'auteur par M. Merme, inspecteur-adjoint des services administratifs de la marine, qui a fait un long séjour au Sénégal. Il les tenait lui-même de M. Lompré, lieutenant au 1er spahis, l'un des héros, et le seul survivant, de la terrible journée de Mbirboyan.

veau gouverneur M. de Lanneau, un traité par lequel il s'engageait à surveiller la construction de la ligne télégraphique moyennant des appointements que lui servirait chaque année le gouvernement français. Cet étrange traité est resté absolument lettre morte, et le télégraphe est encore interrompu à l'heure actuelle entre Saldé et Bakel.

L'année 1882 a été fertile en événements militaires. Elle s'ouvrait par une expédition en Casamance. Le chef Sounkary s'était révolté et avait repoussé une attaque de la garnison de Sedhiou. Enhardi par ce succès il était allé assiéger ce poste et menaçait de le prendre d'assaut. M. Jacquemart, capitaine de frégate, partit de Gorée au commencement de février avec 200 hommes et 10 pièces de canon. Avec de semblables forces, la pacification du pays ne fut pas difficile. L'armée de Sounkary fut détruite dans un seul combat et lui-même obligé de prendre la fuite.

Une réforme considérable fut introduite à la fin de 1882 dans l'administration du Sénégal. Un nouveau gouverneur débarqua à Dakar le 14 novembre : pour la première fois depuis le baron Roger, qui administra la colonie de 1822 à 1827, il était pris en dehors de l'armée. Ce jour-là commençait un régime nouveau qui séparait d'une manière effective le commandement des troupes de l'administration du pays. Diverses mesures avaient préparé cette réforme depuis longtemps réclamée par l'opinion publique. Depuis 1871 la colonie élisait un député au Parlement français. Les villes de Saint-Louis, de Gorée-Dakar et de Rufisque, avaient été constituées en communes par la création de conseils municipaux. Enfin un conseil général fonctionnait depuis 1879 comme dans tous les départements français. Le libre jeu des institutions électives ne pouvait que favoriser l'initiative individuelle et produire d'heureux fruits pour le développement de la colonie.

Dès son arrivée, le nouveau gouverneur civil, M. Servatius, allait se trouver aux prises avec des difficultés politiques sérieuses. La question du Cayor, que ses prédécesseurs avaient cru résoudre si souvent, renaissait une fois de plus. C'était la construction du chemin de fer de Dakar qui la soulevait de nouveau.

En effet, le projet depuis si longtemps formé entrait dans la période d'exécution. Les ingénieurs de la Compagnie des Batignolles étaient arrivés amenant de nombreux ouvriers et deux chantiers étaient ouverts simultanément aux deux extrémités de la ligne. Ces nouvelles avaient provoqué chez Lat-Dior un revirement subit. Il comprit sans doute que si une voie ferrée traversait ses états, c'en serait fait définitivement de son indépendance et qu'il serait livré au bon plaisir du gouverneur de Saint-Louis. Oubliant le traité qu'il avait signé en 1879, il écrivit à M. Servatius une lettre pleine de récriminations amères et même de menaces. « Le territoire de la banlieue (de Saint-Louis), qui est entre vos mains, disait-il, est à moi ; je ne souffrirai pas que le chemin de fer y passe. Si je vous laisse cette banlieue, c'est à cause des bonnes relations que nous avons toujours eues. Je ne veux pas du chemin de fer dans la banlieue ; ne le construis pas et nous vivrons en paix (1). » Ces paroles étaient étranges de la part d'un souverain qui avait reçu deux fois sa couronne des mains d'un gouverneur français. M. Servatius répondit par l'envoi d'une colonne expéditionnaire, sous les ordres du colonel Wendling. Entrée dans le Cayor le 26 décembre, elle n'eut pas même un combat à livrer. Lat-Dior, oubliant ses rodomontades de nègre, se hâta de prendre la fuite et d'aller chercher un refuge dans le Djiolof. Sans coup férir, le Cayor était conquis. M. Servatius ne voulut pas conserver sa conquête qui lui parut trop fragile. Il préféra installer un nouveau damel avec lequel il prendrait les précautions que M. Valière avait négligées vis-à-vis de Lat-Dior. Il installa des postes à Louga, Kermandoubé-Kari et Mpal, sur le parcours que devait suivre le chemin de fer et désigna comme souverain du Cayor un jeune prince de la famille royale, qui prit le nom de Amadi-Ngoné-Fal II. Le nouveau damel se rendit à Saint-Louis avec une suite nombreuse pour protester de sa sou-

---

(1) *Moniteur du Sénégal et dépendances* du 2 janvier 1883.

mission et de son dévouement à la France. Il y fut reçu avec les plus grands honneurs et signa un traité qui place le Cayor sous le protectorat français et déclare la province du Ndiambour annexée au territoire colonial. A peine était-il rentré dans ses états que son pouvoir, encore mal affermi, fut ébranlé par une de ces révolutions si fréquentes au Cayor. Il aurait été surprenant que Lat-Dior renonçât si facilement à son trône. Fidèle à ses anciennes habitudes, il n'attendait que le départ des troupes françaises pour fomenter de nouveaux troubles. Mais il ne voulut pas encore entrer lui-même en scène. Il expédia son neveu Samba-Laobé, en répandant habilement le bruit qu'il avait abdiqué en sa faveur. Ses partisans se réunirent en foule autour du nouveau prétendant.

Le capitaine Dupré, commandant de l'escadron de spahis, qui traversait à cette époque le Cayor, revenant du Baol, d'où il rapportait un traité qui plaçait ce pays sous le protectorat de la France, fut attaqué par un parti d'insurgés, et ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. La révolte grandissait et Amadi-Ngoné-Fal, abandonné de tous côtés, n'eut bientôt plus d'autre ressource que de chercher un refuge au poste de Gandiole, d'où il fit connaître par dépêche, au gouverneur, la détresse profonde dans laquelle il se trouvait. M. Servatius lui répondit : « Tenez ferme avec vos derniers partisans ; dans trois jours vous aurez des secours ». En effet, trois jours après les troupes françaises, commandées par le chef de bataillon Dodds, rentraient dans le Cayor et se mettaient à la poursuite de Samba-Laobé, qui ne cherchait qu'à s'échapper. Cette fois d'habiles dispositions avaient été prises pour lui couper la retraite. Des tirailleurs montés à dos de chameaux furent adjoints à la cavalerie et formèrent une colonne légère qui opéra avec une rapidité inconnue jusque là au Sénégal. Pendant plus d'un mois, ce fut un véritable steeple-chase, auquel se livrèrent les deux armées à travers toute l'étendue du Cayor. Enfin, le 25 avril, Samba-Laobé, harcelé de tous côtés, sur le point d'être atteint, fit demander une entrevue à M. Ballot, directeur des affaires politiques, qui suivait les opérations, et sur la promesse de la vie et de la liberté, il se rendit sans conditions.

Le gouverneur exigea qu'il vint à Saint-Louis même, avec toute son armée, déposer ses armes et s'en remettre à la générosité de la France. Cette cérémonie s'accomplit le 2 mai 1883 en grande solennité. Elle dut frapper vivement l'imagination des indigènes.

Le Cayor était rentré dans le calme, lorsque Lat-Dior voulut tenter en personne un dernier effort pour ressaisir le pouvoir. N'ayant plus d'armée, il fut obligé d'accepter celle de son allié le roi du Djiolof. Il pénétra dans le Oualo où il put piller plusieurs villages, grâce à l'absence des troupes françaises, qui depuis quelques années avaient évacué le poste de Mérinaghen. Mais les noirs prirent les armes et avant même que des secours fussent arrivés de Saint-Louis, ils avaient forcé l'envahisseur à repasser la frontière. Ces deux tentatives avortées montrent que la France est bien définitivement maîtresse du Cayor, et qu'en y laissant des forces suffisantes, elle pourra désormais maintenir ce pays dans l'obéissance.

Pendant que s'accomplissaient ces graves événements, les travaux du chemin de fer se poursuivaient activement aux environs de Saint-Louis et de Dakar. Ils ne furent interrompus que par la saison des pluies. Le 21 juillet 1883 fut un grand jour pour la colonie : la première section de la ligne, celle qui unit Dakar à Rufisque, fut ouverte à la circulation des trains. La civilisation moderne prenait définitivement possession de cette vieille terre d'Afrique, pendant tant de siècles l'asile inviolé de la barbarie.

Aujourd'hui le Sénégal est entré dans la voie des progrès dont la science contemporaine dote chaque jour l'Europe civilisée. Que le progrès intellectuel et moral des indigènes marche du même pas, et la France aura accompli une œuvre dont elle aura le droit d'être fière et qui compensera largement les sacrifices qu'elle aura coûtés.

VII

LA FRANCE AU SOUDAN.

Il est peu de contrées qui aient fixé depuis des siècles l'attention du monde civilisé à l'égal du Soudan. Le pays des nègres, le mystérieux Takrour a été le but d'un grand nombre d'explorateurs qui n'ont pas craint d'exposer leur santé et leur vie pour en découvrir les profondeurs inconnues et les mettre en relations avec l'Europe.

Borné au nord par le Sahara, qui le sépare des régions plus hospitalières baignées par la Méditerranée, il s'étend à l'est de la Sénégambie, traversant l'Afrique dans presque toute sa plus grande largeur, jusqu'aux rives du Nil. Dans l'ouest, sa limite méridionale se trouve, jusqu'au Niger, aux montagnes de Kong; mais une fois le fleuve franchi, il est impossible, dans l'état actuel des connaissances géographiques, de la déterminer avec précision. On la trouvera à quelques degrés au nord de l'équateur, dans l'espace que les cartes d'Afrique les plus récentes laissent en blanc, dernier vestige de cette terre inconnue qui couvrait, au commencement du siècle, presque tout l'intérieur du continent et qui aura peut-être entièrement disparu avant ses dernières années. Tous les voyageurs qui ont parcouru la Nigritie, depuis Caillé jusqu'au docteur Nachtigal et au commandant Galliéni, s'accordent à la considérer comme un pays d'une fertilité incomparable; ce fait les a frappés d'autant plus que les procédés agricoles employés par les habitants sont des plus rudimentaires. Leur admiration ne tarit pas à la vue de ces richesses naturelles, à peine exploitées par des nègres ignorants. Le pays de Woulia, au sud du Tchad, est, dit le docteur Barth, « sans contredit, l'une des contrées les plus fertiles et les mieux arrosées, non-seulement de ce continent, mais encore

du monde entier (1) ». « Quel vaste champ, s'écrie-t-il ailleurs, eussent offert à la culture européenne ces avant-postes des montagnes du Wandala, avec la plaine fertile couchée à leur pied! (2)» « On ne s'étonne pas, dit le commandant Galliéni, du renom de richesse que possède, parmi les indigènes de ces contrées, la vallée du Haut-Niger. Quel magnifique domaine agricole et commercial pour la nation européenne qui parviendrait à s'établir sur ce beau cours d'eau et à mettre en œuvre, non-seulement cette terre féconde et propre à recevoir des cultures aussi diverses, mais encore les immenses richesses métallurgiques des contrées voisines du Bouré, du Sankaran et du Ouassoulou (3). » Comme dans tous les pays tropicaux, une humidité abondante, jointe à l'excessive chaleur du soleil, produit des merveilles de végétation. Le blé, le maïs, le sorgho, le coton, l'indigo, le tabac, récoltés presque sans travail, entretiennent l'abondance partout où la guerre et la chasse aux esclaves, qui en est souvent l'unique but, ne répandent pas la misère et la ruine. Le riz, l'arachide, le sésame s'y rencontrent aussi. Ce sol exceptionnel récèle également, dans certaines de ses parties, le marbre, le fer et l'or.

La population est relativement dense; on peut l'évaluer, sans exagération, à 40 millions d'âmes. Les villes de 8 à 10,000 habitants ne sont pas rares, et plusieurs dépassent ce chiffre, que l'on chercherait en vain dans toute autre partie de l'Afrique noire.

Depuis le commencement du siècle, les tentatives n'ont pas manqué pour mettre le Soudan en communication avec l'Europe et préparer l'exploitation de ces richesses trop longtemps négligées. Quelques-unes ont été le fait de voyageurs indépendants; la plupart étaient subventionnées par des gouvernements. L'Angleterre, chez qui les questions commerciales sont toujours à l'ordre

---

(1) Barth. — Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale, t. III, p. 54.
(2) Ibid. — T. II., p. 182.
(3) Galliéni. — Exploration du Haut-Niger. *(Tour du monde*, 1883, 1er sem., p. 181).

du jour, a été la première puissance à se lancer vers ce but généreux, mais la France n'a pas tardé à la suivre dans cette voie, et l'on peut affirmer aujourd'hui qu'elle a devancé sa rivale.

Le Soudan se divise géographiquement en trois régions : à chacune d'elles correspondent des routes différentes, offertes au voyageur qui désire y pénétrer. La partie la plus orientale peut se rattacher au bassin du Nil : elle dépend aujourd'hui politiquement de l'Égypte et restera en dehors de cette étude. La partie centrale appartient au bassin du lac Tchad ; sauf le Ouadaï, les divers états qui la composent : le Bornou, le Kanem et le Baghirmi, sont groupés autour de ses rives. Enfin, la partie occidentale constitue le bassin du Niger, l'un des trois grands fleuves de l'Afrique.

C'est par l'ouest que se produisirent les premières tentatives isolées dont les résultats furent divers, celles de Mungo-Park et de René Caillé. Après eux, le gouvernement anglais prit résolument en mains le problème de l'ouverture du Soudan. Il organisa successivement cinq grandes expéditions : celle du major Denham et du capitaine Clapperton et celle qui a immortalisé le nom de Barth, attaquèrent la Nigritie centrale en prenant Tripoli pour point de départ ; la deuxième tentative de Clapperton, où ce courageux voyageur perdit la vie, celle des frères Lander, et enfin l'expédition du navire la *Pléiade*, cherchèrent à remonter le Niger depuis son embouchure jusqu'au grand empire musulman, qui a été fondé vers la partie moyenne de son cours. Les instructions de ces divers explorateurs leur enjoignaient de passer des traités de commerce et d'amitié avec les divers princes soudaniens, afin que les négociants anglais pussent aller commercer librement dans leurs États. Ils y réussirent facilement ; mais ces traités restèrent lettre morte. La mort tragique de Vogel, de Beurmann, de De Heuglin, de Dourneaux-Duperré vint démontrer d'une manière irréfutable que la route, péniblement frayée à travers le Sahara par quelques explorateurs heureux, s'était refermée derrière eux. Le désastre récent de la mission Flatters n'a fait que

confirmer cette appréciation. Sur les rives du bas Niger, un commerce régulier s'est établi avec les indigènes; les missionnaires anglais ont fondé des stations dans plusieurs villages. Mais les rapides qui barrent le fleuve à sa sortie du Soudan ont arrêté jusqu'à ce jour la marche en avant de la civilisation.

La géographie du Soudan était désormais connue dans ses grands traits, mais le désert au nord, au midi, le delta empesté du Niger et plus haut ses rapides formaient d'infranchissables barrières qui en interdisaient l'entrée au commerce européen.

La question était donc entière lorsque M. Duponchel, ingénieur en chef des Ponts-et-Chaussées, publia en 1878 son projet de chemin de fer trans-saharien. Frappé de la révolution profonde accomplie par les voies ferrées dans les transactions commerciales et du rôle civilisateur qu'elles jouent dans tous les pays de colonisation, il affirmait, après une étude attentive des conditions économiques du commerce soudanien, que le seul moyen d'amener en Algérie les produits de l'Afrique centrale était de leur permettre de s'y écouler avec facilité, rapidité et bon marché : un chemin de fer pourrait seul donner de tels résultats. Que l'on suppose une ligne ferrée qui, d'Alger se dirigeant droit au sud d'oasis en oasis, atteindrait le Niger; il est incontestable que toutes les marchandises de quelque valeur déserteraient les caravanes qui les emmènent aujourd'hui, en compagnie de nombreux esclaves, au Maroc et à Tripoli, pour chercher un moyen de transport plus rapide, plus économique et plus sûr; et l'on peut supposer que le chiffre des marchandises exportées ne tarderait pas à s'accroître dans des proportions énormes, grâce aux facilités nouvelles qui seraient offertes au commerce de ces contrées. Restait à démontrer la possibilité de l'entreprise. Construire un chemin de fer de 2500 kilomètres à travers un pays peu peuplé et habité par des populations barbares paraissait une chimère à nombre de bons esprits. M. Duponchel répondait par l'exemple du chemin de fer du Pacifique, construit en quelques années par les Américains dans des conditions techniques beaucoup plus défavorables; il affirmait, ce que les explorations postérieures ont pleinement

démontré, que le Trans-Saharien ne rencontrerait pas de réelles difficultés naturelles, et qu'il pourrait éviter les régions de sables et de dunes qui ne couvrent, contrairement à l'opinion reçue, qu'une petite partie du Sahara. La hardiesse de ce projet gigantesque frappa vivement l'opinion publique. Des discussions passionnées s'engagèrent dans la presse. La question s'imposa au Gouvernement, qui constitua, par décret du 12 juillet 1879, une Commission supérieure pour l'étude des communications à établir avec le Soudan. Composée de personnages éminents, que des connaissances spéciales ou des travaux antérieurs rendaient aptes à formuler des conclusions inattaquables, cette Commission se mit à l'œuvre. Il était impossible que les hommes pratiques qui ne manquaient pas dans son sein, tout en rendant hommage au côté séduisant du projet de M. Duponchel, ne sentissent pas l'impossibilité actuelle de sa réalisation.

Les objections techniques provenant des sables et du manque d'eau une fois écartées, pouvait-on songer à jeter des rails les uns devant les autres en se dirigeant vers une ville que quatre Européens seulement ont pu visiter et qui a défié jusqu'à ce jour toutes les autres tentatives faites pour y pénétrer ? Tandis que le chemin de fer du Pacifique devait atteindre San-Francisco, ville américaine qui le réclamait avec autant d'ardeur que les villes de l'Est, le Trans-Saharien avait pour objectif Tombouctou, ville absolument fermée à toute influence extérieure. Aussi, la Commission comprit-elle que de ce côté il n'y avait que des études à poursuivre ; elle organisa diverses missions topographiques qui dressèrent des cartes exactes du Sahara algérien, et dirigea au-delà les deux expéditions commandées par le colonel Flatters (1).

Mais une autre proposition, immédiatement réalisable, fut faite

---

(1) Il est regrettable que la fin malheureuse de la dernière expédition Flatters ait entraîné la dissolution d'une Commission qui avait rendu aux sciences géographiques de réels services et dont l'œuvre est restée inachevée

par M. Legros, inspecteur-général des travaux maritimes. Il s'agissait d'atteindre le Soudan en prenant pour point de départ et pour base d'opération, non plus l'Algérie, mais les postes du Haut-Sénégal. Ce fleuve, navigable une partie de l'année sur une longueur de 1,040 kilomètres, mettait nos avant-postes à 450 kilomètres seulement du Niger, tandis que Ouargla, le point le plus méridional que nous occupions en Algérie, en est séparé à vol d'oiseau par 1,800 kilomètres. Il suffirait de quelques expéditions militaires heureuses pour ouvrir cette route au commerce, et un petit nombre de postes fortifiés en assureraient la sécurité. Cela fait, rien ne s'opposerait à la construction d'un chemin de fer qui réunirait les points extrêmes de la navigation des deux fleuves. C'était la réalisation amplifiée du projet caressé depuis longtemps par le général Faidherbe. La Commission émit un avis favorable, engageant le Gouvernement à se mettre à l'œuvre sans tarder.

Le ministre de la marine, qui était alors un ancien gouverneur du Sénégal, l'amiral Jauréguiberry, n'attendait que cette invitation. Dès lors, il poursuivit l'exécution du plan qui avait été arrêté avec la persévérance opiniâtre nécessaire aux grandes entreprises. Il obtint des Chambres, le 27 août 1879, un premier crédit de 500,000 fr. destiné aux études préparatoires. La route que l'on se proposait d'occuper n'avait été explorée qu'en partie par Mage, qui avait atteint le Niger à une assez grande distance au nord du point qui devenait l'objectif de la France. Il fallait, avant tout, combler cette lacune. Il n'était pas moins important, pour exercer une action sur le Haut-Niger, d'obtenir l'assentiment du souverain du grand état qui y domine, du fils d'El-Hadj-Omar, Amadou-Sékou de Ségou-Sikoro, auquel nous liait déjà le traité de commerce rapporté par Mage. Il fut décidé qu'une ambassade lui serait envoyée. Le gouverneur du Sénégal, le colonel Brière de l'Isle, choisit pour cette mission de confiance un officier de grand mérite qui remplissait à Saint-Louis les fonctions de directeur des affaires indigènes, le capitaine Galliéni. Aucun choix ne pouvait être plus heureux : un long séjour dans la colonie, une connaissance approfondie du caractère indigène et des questions politi-

ques à traiter, sans parler de ses qualités militaires, devaient lui lui permettre de réussir, malgré l'étendue des difficultés à vaincre.

Dès la fin de 1879 il exécutait une reconnaissance préliminaire entre Médine et Bafoulabé, au confluent du Bafing et du Bakhoy. Ce point était depuis longtemps désigné pour servir d'emplacement au premier poste à construire en avant de Médine. Par une heureuse coïncidence, le capitaine Galliéni y trouva réunis tous les principaux chefs des pays qui s'étendent entre le Sénégal et le Niger. Ces populations, d'origine malinké pour la plupart, ont secoué le joug des Toucouleurs, et leur armée coalisée assiégeait le village d'un allié d'Amadou. Elles accueillirent avec joie l'envoyé de la France et saluèrent avec enthousiasme les projets qu'il leur exposa et dont la réalisation devait assurer leur indépendance et les mettre à l'abri des attaques de leurs ennemis. Plusieurs personnages importants se rendirent même à Saint-Louis pour protester auprès du gouverneur du désir de voir les Français s'établir chez eux. Deux des principaux, le fils du chef du pays de Kita et le neveu de l'un des chefs de la ville indépendante de Bammako, sur les rives mêmes du Niger, consentirent à attendre le départ de l'ambassade qui s'organisait à Saint-Louis pour lui servir de guides dans son dangereux voyage.

Le 30 janvier 1880, le capitaine Galliéni quitta la capitale du Sénégal. Il était accompagné de deux jeunes officiers distingués, les lieutenants Vallière et Piétri, de l'infanterie et de l'artillerie de marine, du docteur Tautain, chargé du service médical de l'expédition, et du docteur Bayol, qui devait être laissé à Bammako avec le titre de Représentant du Protectorat français dans le Haut-Niger. Une escorte de trente hommes, tirailleurs et spahis indigènes, était chargée de protéger la mission et de lui servir de garde d'honneur ; quelques laptots lui furent adjoints et rendirent d'inappréciables services au passage des nombreux cours d'eau qui coupent le pays que l'on devait parcourir. A Bakel et à Médine fut organisé le convoi d'environ 300 bêtes de somme, qui devaient porter les approvisionnements et les riches présents destinés au

sultan Amadou et aux autres chefs indigènes. Après avoir quitté Bafoulabé, où les travaux de construction du fort étaient commencés, la mission remonta le cours du Bakhoy. Dans tous les villages qu'elle traversa elle reçut le meilleur accueil. Les chefs signèrent avec empressement le traité que leur présentait le capitaine Galliéni et par lequel leur pays était placé sous le protectorat de la France. Si grande était la haine que leur inspiraient les Toucouleurs, qu'ils étaient heureux de se donner à un peuple puissant, qui leur promettait le retour de la sécurité et du calme, disparus de ces contrées depuis le passage maudit d'El-Hadj-Omar. A Kita, malgré les bonnes dispositions manifestées à l'avance, malgré les conseils du fils du chef que ramenait la mission, il fallut discuter plus longtemps pour obtenir la signature du traité. Le voisinage de la forteresse de Mourgoula, occupée par les Toucouleurs, et la crainte de s'attirer la vengeance de ces cruels voisins, faisaient hésiter le chef principal. Il se décida enfin, et le 25 avril 1880 tous les chefs de villages réunis signèrent l'acte solennel qui ouvrait aux Français le pays de Kita. Centre important de population et point de croisement des routes de caravanes entre le Haut-Sénégal, le Haut-Niger et le Sahara, cette contrée, que Mage avait déjà signalée à l'attention du Gouvernement, était désignée d'avance pour recevoir une forteresse française. Entre Kita et le Niger s'étend le Bélédougou. Ce pays, alors complètement inconnu des Européens, est habité par un peuple sauvage, les Béléris, de race bambara, qui ont secoué depuis quelques années le joug détesté d'Amadou, avec qui ils sont perpétuellement en guerre. Chargeant le lieutenant Vallière d'explorer la haute vallée du Bakhoy et de gagner par là le Niger, le capitaine Galliéni, avec le reste de la mission, s'enfonça dans le Bélédougou, se dirigeant vers Bammako par la route la plus directe. De sérieux dangers l'y attendaient. Les Béléris ne pouvaient voir sans méfiance une ambassade envoyée à leurs ennemis traverser leur pays. Leurs habitudes de pillage, contractées dans leurs luttes avec les Toucouleurs, se réveillèrent à la vue des nombreux ballots que transportait le convoi et qu'ils se figuraient remplis des plus précieux

trésors. Le 16 mai, en sortant du village de Dio, au moment où la longue file des ânes traversait péniblement une rivière, une violente fusillade éclata. La mission, trompée par un guide, était tombée dans une embuscade ; 2,000 nègres se précipitaient sur la petite troupe en poussant d'horribles hurlements. Une lutte terrible s'engagea. En moins d'un instant, le convoi amené au prix de tant de fatigues si près du Niger, fut anéanti, les animaux tués et leurs conducteurs dispersés. Les officiers parvinrent cependant à réunir leurs hommes, et, grâce à leur discipline parfaite et à leur vaillance, ils purent se frayer une route sanglante au milieu de la foule ennemie qui les pressait de tous côtés. Les ruines d'un village qui couronnait une éminence rapprochée leur offrirent un refuge opportun. Le capitaine Galliéni put en déloger l'ennemi, et de cette citadelle improvisée diriger sur lui les feux de salve et des charges de cavalerie qui eurent bientôt balayé les alentours. C'est à ce moment que l'arrière-garde, commandée par le docteur Tautain et qui avait été coupée pendant le combat, parvint à rejoindre le reste de la colonne. Il fallut alors battre en retraite vers le Niger. La vaillante petite troupe, traînant ses blessés, se mit en route avec toute la célérité possible. Harcelée par l'ennemi, brûlant contre lui ses dernières cartouches, elle arriva enfin, après une marche d'un jour et d'une nuit, au milieu d'indicibles angoisses, à un village ami dépendant de Bammako. La mission était sauvée ; elle avait laissé ses bagages entre les mains de l'ennemi, l'escorte avait subi de douloureuses pertes, mais le personnel européen était au complet. Plus heureuse que la mission Flatters, grâce à la discipline que son chef sut maintenir au moment critique parmi ses hommes, elle pouvait encore arriver au terme de son voyage. Ce résultat, il faut le reconnaître, est dû pour une large part à la bravoure des tirailleurs, des spahis et des laptots. « C'est le dévouement, naïf et héroïque en même temps, de ces soldats nègres, déclare le capitaine Galliéni, qui nous a permis d'échapper à l'horrible mort qui nous attendait. »

A Bammako, tous les officiers de la mission se trouvèrent réunis.

Le lieutenant Vallière y était arrivé la veille, de retour de son exploration de la haute vallée du Bakhoy. Mais le séjour de cette ville leur fut interdit par les habitants qui craignaient d'être inquiétés par les Béléris. Sans hésiter une minute, M. Galliéni et ses braves compagnons décidèrent de franchir immédiatement le Niger et de continuer leur route jusqu'à Ségou. Le docteur Bayol seul, qui ne pouvait séjourner à Bammako, fut expédié au Sénégal pour aviser le gouverneur de la situation. Le grand fleuve fut franchi sans difficultés près du village de Tourella. Là, commençaient les états d'Amadou. La mission croyait avoir vaincu les plus grandes difficultés de l'entreprise. Malheureusement, il n'en était rien. Arrivée au village de Nango, à quelques kilomètres seulement de la capitale, le sultan lui intima l'ordre de s'arrêter, lui défendant d'en approcher davantage. Alors commença une véritable captivité qui dura dix mois. Étrange situation pour des ambassadeurs qui ont à conduire une importante négociation.

Ne pouvant être admis à voir Amadou, obligé de correspondre avec lui par messagers ou de traiter verbalement avec ses ministres, le capitaine Galliéni dut déployer toutes les ruses et les subtilités de la diplomatie africaine. On se demande par quel prodige d'habileté il parvint à faire reconnaître par le fils d'El-Hadj-Omar le protectorat de la France sur le Niger, depuis ses sources jusqu'à Tombouctou. Enfin, le 21 mars 1881, la mission put quitter Nango, emportant le traité si difficilement arraché aux méfiances du sultan toucouleur. Elle avait pu constater dans quel état de profonde décadence est tombé cet empire, qui a été un moment le plus puissant de l'Afrique occidentale, et recueillir les plaintes et les cris de haine des populations vaincues, qui n'attendent qu'une occasion pour reconquérir leur indépendance. Elle rapportait, en outre, les beaux levés topographiques du lieutenant Vallière, qui embrassent l'itinéraire complet de la mission depuis Bafoulabé jusqu'à Nango. Au point de vue géographique, ses observations ont une importance considérable. L'exploration complète des vallées du Bakhoy et du Baoulé, et l'étude de la ligne de partage des eaux entre les bassins du Sénégal et du Niger permettent d'affirmer qu'aucun

obstacle naturel considérable ne s'oppose à l'exécution du chemin de fer projeté. Les résultats scientifiques autant que politiques de la mission Galliéni la placent au premier rang parmi les explorations contemporaines.

Le retour de M. Galliéni et de ses compagnons s'effectua sans aucune difficulté. A Kita, ils trouvèrent une colonne française qui travaillait à élever un fort : pendant leur séjour à Nango, les avant-postes de la colonie avaient été portés à 1,250 kilom. de Saint-Louis et à moins de 200 kilom. du Niger. Le ministère, en effet, n'avait pas perdu de temps pour assurer l'exécution du traité signé par les chefs de Kita. Le 2 août 1880, il obtenait des Chambres un crédit de 1,300,000 fr. destiné à la création de nouveaux postes dans le Haut-Sénégal et il organisait immédiatement une expédition destinée à aller occuper Kita. Le commandement en fut confié au lieutenant-colonel d'artillerie de marine Borgnis-Desbordes. Malheureusement les dispositions ne purent être prises assez tôt pour qu'il fût possible d'utiliser la crue du fleuve, pour le transport de la colonne à Médine. Le personnel et le matériel ne furent réunis à Saint-Louis que dans les premiers jours de novembre. Aussi tous les avisos furent-ils arrêtés en route par la baisse des eaux. Il fallut transborder les troupes et les approvisionnements sur des chalands, et remonter péniblement le fleuve à la rame ou à la cordelle, de sorte que lorsque la colonne fut concentrée à Médine, le 2 janvier 1881, les hommes, accablés des fatigues du voyage, étaient dans les plus mauvaises conditions pour commencer une campagne aussi rude que celle qui allait s'ouvrir.

Aucun préparatif n'avait été fait pour recevoir les troupes qui arrivaient. On fut obligé de les faire camper : les casernements du fort ne pouvaient les recevoir. Une épidémie de fièvre typhoïde qui se déclara réduisit considérablement la petite colonne. Elle ne comptait que 393 hommes (officiers compris) lorsqu'elle se mit en marche pour Kita, laissant en arrière un cinquième de son effectif. Mais la maladie qui décimait ses soldats ne fut pas le plus redoutable ennemi que le colonel Desbordes eut à vaincre pendant cette laborieuse expédition. L'incurie de l'administration lui pré-

parait de cruelles angoisses. A peine guéri d'un accès de fièvre qui avait failli l'emporter peu après son départ de Saint-Louis, il dut s'occuper d'organiser le transport des vivres ; c'était de cet important service que dépendait le succès de la campagne, et cependant tout était encore à créer. On ne peut se faire une idée de la fermeté et de la persévérance qu'il dut déployer pour réunir le nombre de bêtes de somme et de conducteurs nécessaires pour amener jusqu'à Kita, non-seulement les vivres et les bagages de la colonne expéditionnaire et de la mission topographique et de la brigade télégraphique qui lui avaient été adjointes, mais encore les instruments nécessaires à la construction du fort et les approvisionnements qu'il fallait y laisser pour permettre à la garnison d'attendre pendant huit mois des ravitaillements. Le colonel Desbordes, aidé de ses officiers, qui se multipliaient pour faire face à toutes les nécessités de la situation, accomplit ce prodige. Le 9 janvier il quittait Médine, et après avoir infligé un énergique châtiment au village de Foukhara, qui avait refusé de fournir des guides, il atteignit Kita le 7 février. Le plan d'un ouvrage considérable pour le pays fut immédiatement tracé, et les ouvriers amenés dans ce but commencèrent sans retard les travaux. Mais des complications inattendues vinrent bientôt les arrêter momentanément. Le parti hostile à la France s'agitait; çà et là quelques villages laissaient soupçonner leur mauvais vouloir ; l'almamy de Mourgoula, bien qu'il protestât de son amitié à nos envoyés, ne pouvait voir sans appréhensions notre installation si près de ses états; enfin le village de Goubanko, peuplé de Peuls expulsés des pays environnants, ne craignait pas de témoigner ouvertement son hostilité par ses relations avec les pillards de la mission Galliéni, et son attitude équivalait à une déclaration de guerre. La situation de la colonne devenait critique : entourée de populations dont les sentiments devenaient douteux, incertaine de ses approvisionnements, elle pouvait se trouver enveloppée dans un soulèvement général, éloignée de tout secours et coupée dans sa base d'opérations. Le commandant résolut de frapper un grand coup, persuadé que la terreur lui ramènerait les bonnes volontés chancelantes.

Avec les 300 hommes valides qu'il eut peine à réunir, il parut devant Goubanko. Ce village fortifié présentait un obstacle sérieux avec ses hautes murailles d'argile séchée au soleil et ses remparts intérieurs qui la divisaient en trois parties indépendantes. Deux fois déjà il avait bravé les attaques des Toucouleurs. Les quatre pièces dont disposait la colonne furent mises en batterie; mais malgré la précision du tir il fallut épuiser les munitions pour ouvrir une brèche : le mur d'enceinte ne s'écroula que sous les derniers obus. La colonne d'assaut put alors pénétrer dans la place, que les habitants défendirent pied à pied. On dut les en chasser maison après maison, quartier après quartier. Ce ne fut qu'après plusieurs heures d'une lutte acharnée que nos troupes furent maîtresses de la position. Elles avaient perdu 7 hommes et un officier, le lieutenant d'artillerie Pol, qui avait rendu à l'expédition de signalés services; 18 blessés complétaient le chiffre des pertes. Comme le colonel Desbordes s'y attendait, la prise de Goubanko eut un retentissement considérable dans tout le Soudan occidental. Elle suffit pour briser toutes les velléités de résistance en montrant aux noirs quelle est la puissance de la France. Le chef de l'expédition put reprendre paisiblement la construction du fort. Cet ouvrage devait avoir une double enceinte, présentant un front extérieur de 250 mètres de côté, de manière à pouvoir donner abri à une colonne entière. La garnison devait être de 200 hommes. 400 travailleurs réquisitionnés dans les villages environnants se mirent à l'œuvre, et le 25 février eut lieu la pose de la première pierre. « Ce fut une cérémonie émouvante, raconte un témoin oculaire (1). L'aspect de la colonne expéditionnaire, qui défila devant son chef, disait les souffrances endurées par les vaillants qui venaient planter le drapeau tricolore dans ces régions lointaines.

---

(1) Com[t] Derrien. — Mission topographique. Extrait du rapport d'ensemble. *(Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran*, n° 12. 1882.)

Le climat avait fait son œuvre. Les soldats blancs, aux traits hâves, exténués, défaits, amaigris, avaient l'air de fantômes ambulants. Mais si le soleil et les fièvres avaient ruiné leurs forces physiques, le cœur et le moral restaient intacts, et un éclair d'orgueil et d'énergie brilla dans tous les yeux, lorsque les couleurs nationales, hissées au sommet d'un mât, furent saluées par une salve de huit coups de canon. » Au mois de mai les travaux étaient terminés, et la colonne, laissant derrière elle un établissement durable, occupé par une garnison suffisante, reprit le chemin de Saint-Louis.

Sous sa protection, une mission topographique composée de 9 officiers, dirigés par le commandant Derrien, avait opéré pendant toute la durée de la campagne. Munie de tous les instruments nécessaires, elle rapporta, malgré les maladies qui s'abattirent sur ses membres, des observations astronomiques et des travaux géodésiques et topographiques qui permirent de dresser une carte de la région du Haut-Sénégal, dont l'exactitude scientifique peut se comparer à celles des différents états européens (1). La mission confirma les appréciations du commandant Galliéni, sur le peu de difficultés techniques que rencontrerait le chemin de fer projeté ; elle explora, entre Bafoulabé et Kita, un tracé nouveau exceptionnellement favorable. En même temps, la brigade télégraphique placée sous les ordres d'un employé indigène, M. Mademba, parvenait à conduire le fil électrique depuis Médine jusqu'à Kita. Les résultats considérables, tant politiques que scientifiques, obtenus dans une seule campagne de quelques mois, malgré les souffrances et les privations de toute nature, font le plus grand honneur au colonel Desbordes et au personnel d'élite qu'il commandait.

Le ministère ne perdit pas de temps pour préparer une deuxième expédition ; cette fois il s'y prit assez tôt pour permettre au com-

(1) Maunoir. — Une mission topographique dans le Haut Sénégal. (*Revue Scientifique*, 30 nov. 1882.)

mandant du Haut-Fleuve de quitter Kayes le 20 décembre. Le vaillant officier avait pour mission, tandis que la construction du chemin de fer, définitivement votée par la Chambre, commencerait aux environs de Médine, d'achever les travaux en partie provisoires de Bafoulabé et de Kita, de construire un fortin à Badoumbé, village situé à égale distance de ces deux points et qu'il était nécessaire d'occuper, et enfin de surveiller la situation politique des pays entre le Sénégal et le Niger, afin de prévenir tout événement de nature à porter atteinte au prestige de la France. La colonne arriva à Badoumbé le 1er janvier 1882 ; y laissant à l'œuvre la compagnie d'ouvriers, elle gagna Kita en traversant le Gangaran, par la route qu'avait explorée l'année précédente le commandant Derrien. Jusqu'alors la France n'avait rencontré au Soudan d'autres ennemis que quelques villages isolés, quelques peuplades peu redoutables. Elle allait se heurter à un nouvel adversaire plus sérieux et tout-à-fait inattendu. Samory est un de ces nombreux chefs nègres qui ne doivent leur élévation qu'aux intrigues et à la violence. Malinké de naissance, cet ancien esclave n'est devenu un personnage que grâce à la protection d'un puissant marabout, Fodé-Moussa, dont il sut gagner l'amitié par sa ferveur religieuse et son habileté militaire. Dès qu'il eut acquis une situation assez en vue, il se hâta de se révolter contre son protecteur, le vainquit et le condamna à la prison jusqu'à sa mort. Samory devint alors la terreur des pays de la rive droite du haut Niger. Il conquit successivement le Bissadougou, le Baleya et le Kourbaridougou, qu'il ravagea et dont il vendit la plupart des habitants aux marchands d'esclaves. La grande ville commerçante de Kankan, que visita René Caillé, a été détruite, il y a peu d'années, par ce conquérant barbare. A l'époque où la France s'établissait au Soudan, il assiégeait Kéniéra, dont l'importance commerciale était considérable.

Le capitaine Monségur, le premier commandant de Kita, essaya de rappeler Samory au respect des lois de l'humanité. Il envoya à son camp un de ses officiers indigènes, M. Alakamessa, chargé d'intercéder en faveur des malheureux assiégés. Le chef noir,

bien loin d'être touché de l'intervention de la France, n'eut aucun égard pour le caractère sacré de l'ambassadeur, le menaça de mort et finit par l'emprisonner, lui promettant la liberté au bout de dix ans de réclusion. Notre officier préféra s'enfuir et vint rendre compte de l'échec complet de sa mission. Dès que le colonel Desbordes arriva à Kita et fut mis au courant de ces événements, il ne crut pas devoir laisser impunie l'insulte dont Samory s'était rendu coupable envers la France en la personne de son envoyé. Le 16 février, il se mit en route pour le Niger avec une compagnie de tirailleurs sénégalais, une section d'artillerie et quelques hommes de l'infanterie de marine et de l'escadron de spahis ; il espérait arriver à temps pour sauver Kéniéra. La petite colonne se trouva en deux jours de marche devant Mourgoula, la citadelle du sultan de Ségou. Malgré les menaces de l'almamy, elle passa outre sans difficultés. Le 25, elle traversait à gué le grand fleuve du Soudan, et le lendemain elle rencontrait l'ennemi. Kéniéra était tombée depuis quelques jours, après une héroïque résistance qui avait duré six mois. A côté, Samory avait construit une sorte de camp retranché où il abritait ses troupes et le butin qu'il rapportait de ses continuelles razzias. Nos soldats n'eurent que la peine d'y mettre le feu : l'armée noire si redoutée s'était dispersée à leur approche. Cette juste punition infligée à la déloyauté du potentat nègre, le colonel Desbordes fit sonner la retraite et ramena sa vaillante petite troupe sous les murs de Kita, sans s'inquiéter de la poursuite des cavaliers de Samory, qui, revenus de leur premier effroi, la harcelèrent pendant plusieurs jours. Cette pointe hardie, poussée au-delà du Niger, dans un pays à peine connu, donna aux populations soudaniennes la plus haute idée de l'intrépidité française.

Tandis que l'influence de la France s'affermissait ainsi, on mettait la main à la construction de la voie ferrée de Kayes à Bafoulabé, premier tronçon de la ligne du Niger, dont le tracé avait été étudié par M. l'ingénieur Carré. Les difficultés à vaincre étaient immenses dans une contrée où tout absolument était à créer. Malgré d'énormes dépenses, on ne sut pas éviter les tâtonnements inséparables d'un premier commencement dans un

pays presque désert et éloigné de 1,000 kil. du centre administratif de la colonie. Pour comble de malheur, la fièvre jaune qui ravageait Saint-Louis s'abattit sur les chantiers. Les coolies chinois, les ouvriers marocains, amenés à grands frais, furent décimés par l'épidémie. L'ingénieur chargé de la direction des travaux tomba malade après son arrivée et fut obligé de repartir pour la France. Presque tous les employés européens moururent ou furent rendus par la maladie incapables de tout travail. Une telle série de calamités, entièrement fortuites, suffit pour expliquer le peu de travaux accomplis, malgré le chiffre élevé des dépenses, dans cette première tentative.

La troisième campagne, celle de 1882-1883, par ses solides et éclatants résultats, devait réparer ce demi-insuccès. Le colonel Desbordes quitta la France au mois d'octobre ; il commandait cette fois des forces un peu plus imposantes. Deux compagnies de tirailleurs, deux d'infanterie de marine, une batterie d'artillerie et un peloton de spahis composaient sa colonne. Il l'amena sans incident à Kita au commencement de janvier. Après avoir pourvu au ravitaillement de la place, il se mit en mesure d'exécuter les instructions qu'il avait reçues du Ministre. Elles lui prescrivaient l'occupation de Bammako. Deux routes s'offraient pour gagner le Niger : celle que l'expédition précédente avait suivie pour aller attaquer Samory et que commande la citadelle de Mourgoula, et celle qui traverse le Bélédougou où le commandant Galliéni et ses compagnons avaient failli trouver la mort. Le commandant supérieur comprit que pour s'établir sans imprudence à Bammako il était indispensable de débarrasser les deux routes de tous les obstacles. Il parut à l'improviste devant Mourgoula et somma la garnison toucouleur d'évacuer la place. L'Almamy n'hésita pas un instant et prit en toute hâte, avec ses troupes, la route de Ségou. Il imitait l'exemple que lui avait donné son collègue de Koundian, que la seule nouvelle de l'arrivée des Français dans le haut Sénégal avait décidé à se retirer auprès de son souverain Amadou. Les fiers talibés d'El-Hadj-Omar, les farouches compagnons du Prophète, amollis aujourd'hui par les loisirs de la victoire, ne savent

plus combattre et n'aspirent qu'au repos et à l'oisiveté de leur capitale.

Une fois débarrassé d'un voisinage aussi gênant, le colonel Desbordes put se tourner vers le Bélédougou. Là il avait à châtier la trahison et le pillage de la mission Galliéni. Il ne faillit pas à ce rôle de justicier qui entraîne de cruelles nécessités, mais qui est indispensable dans ces pays barbares. Le village de Daba, qui avait pris une part active au guet-apens de Dio et qui s'était fait remarquer depuis par son hostilité contre la France, fut choisi pour servir d'exemple. La colonne arriva sous ses murs et expédia un parlementaire qui fut traîtreusement mis à mort. Il n'y avait plus à hésiter : l'artillerie ouvrit son feu, et après quelques heures d'une lutte acharnée le village coupable était pris d'assaut. Tous les chefs nègres s'étaient fait tuer à leur poste. Cette seule journée suffit pour pacifier le Bélédougou. Tous les autres villages s'empressèrent de payer les amendes qui leur furent infligées comme punition du pillage de la mission Galliéni. « La soumission des chefs de Dio fut entourée d'une certaine solennité. Devant toutes les troupes de la colonne, assemblées en armes, ils lurent à haute voix la formule du pardon qui leur était imposée. Spectacle saisissant et bien fait pour frapper l'imagination des noirs et y laisser une trace ineffaçable que celui d'une poignée de braves venant ainsi rendre hommage à la mémoire de leurs compatriotes, et, sur les lieux qui furent témoins de leur vaillance et de leur mort, accordant à leurs meurtriers le pardon de leurs crimes en échange de promesses d'amitié pour l'avenir (1). »

Désormais rien ne pouvait plus entraver la marche sur le Niger. Le 31 janvier 1883, le colonel Desbordes faisait son entrée à Bammako, accueilli avec enthousiasme par le parti bambara qui attendait les Français depuis trois ans. Le 5 février avait lieu une imposante solennité qui rappelait celle qui s'était accomplie à

(1) Capitaine J. Ancelle. — Les Français au Sénégal. (*Revue de Géographie*, août 1883.)

Kita, deux ans auparavant. Le commandant supérieur prenait solennellement possession du Haut-Niger au nom de la France, et posait la première pierre du fort qui devait rester comme une attestation permanente de la présence de notre civilisation à l'entrée même des mystérieuses contrées du Soudan. En présence de toutes ses troupes, le colonel Desborbes prononça une entraînante allocution dans laquelle il retraça les mille dangers que ses braves compagnons et lui avait affrontés pour faire pénétrer le nom et l'influence françaises jusqu'au cœur de l'Afrique. Il rappela que ces nobles efforts avaient pour but principal l'amélioration du sort des peuples noirs et la guerre à l'esclavage. Puis une salve d'artillerie salua les trois couleurs françaises « flottant pour la première fois et pour toujours sur les bords du Niger (1). » Le drapeau qui s'agitait aux brises du grand fleuve, brodé par les mains délicates d'une parisienne, avait été porté sur la poitrine d'un des officiers de la colonne, depuis la France, à travers la fusillade meurtrière de Daba, jusqu'à Bammako, touchant symbole de la fidélité à la patrie et des sacrifices virilement consentis par ses enfants pour assurer la grandeur nationale. L'abnégation accompagnée d'un parfum de chevalerie reste toujours une des meilleures qualités de l'officier français.

Cette journée de patriotique enthousiasme devait avoir un cruel lendemain. A peine arboré sur Bammako le drapeau de la France allait être en péril. Il ne fallut rien moins que toute l'énergie du colonel Desbordes, tout le courage de ses officiers et de ses soldats, français ou indigènes, pour le défendre contre les attaques qui le menaçaient. Samory avait juré de prendre sa revanche de la défaite qu'il avait subie l'année précédente et d'empêcher les Français de s'établir sur le Niger. Il arrivait avec ses troupes au moment où la construction du fort était poussée avec activité. On

---

(1) Discours du colonel Borgnis-Desbordes prononcé à Bammako le 5 février 1883. (*L'Avenir des Colonies et de la Marine*, du 7 avril 1883.)

apprit tout d'un coup qu'il avait envahi le Bélédougou. La brigade de télégraphistes qui travaillait à relier par un fil électrique le nouveau fort à Kita fut surprise au milieu de ses opérations par un parti d'ennemis. Ces courageux indigènes, sous le commandement de leur chef, M. Mademba, abandonnèrent leurs instruments pour saisir leurs armes et mirent en fuite les redoutables cavaliers noirs. A cette nouvelle, le capitaine Piétri partit en toute hâte de Bammako avec une centaine d'hommes et une pièce de canon pour dégager la route de Kita, ligne de retraite de la colonne, un moment coupée par une bande de Malinkés. Il les battit complètement, leur fit des prisonniers et leur reprit tout le butin qu'ils rapportaient de leur razzia chez les Béléris. En même temps le colonel Desbordes se portait à la tête des 150 fantassins, des 18 spahis et des deux canons dont il pouvait disposer au devant de Samory et de ses 2,000 hommes. A 6 kilomètres de Bammako, il rencontra l'ennemi et lui livra avec sa poignée de braves un héroïque combat. Devant la supériorité de l'armement européen, l'armée noire se retira ; mais sa nombreuse cavalerie ne cessait de harceler la petite troupe française qui dut se former en carré pour battre en retraite sur Bammako. Samory essaya alors d'investir la place. Ses cavaliers battaient la campagne tout autour de la ville, fondaient à l'improviste sur les avant-postes et se retiraient après avoir échangé avec nos troupes quelques coups de fusil. Malgré ces incidents, les travaux avançaient toujours. Cependant le colonel Desbordes comprit qu'il ne pouvait pas abandonner Bammako pour l'hivernage sans avoir purgé la contrée des bandes ennemies. Il se décida à faire une nouvelle sortie, et chassant devant lui les troupes de Samory, il les poursuivit pendant 60 kilomètres jusqu'à ce qu'elles se fussent réfugiées de l'autre côté du Niger. A son retour le fort était achevé et la garnison, à l'abri de ses murailles, pouvait braver toutes les attaques ; le pavillon français ne craignait plus aucune insulte. La colonne put alors laisser en toute sécurité sa nouvelle création et prendre la route de la colonie.

Tandis que ces événements se déroulaient aux environs de

Bammako, le docteur Bayol exécutait une brillante exploration au nord de cette ville, dans les pays qui séparent le Kaarta du Niger, où aucun européen n'avait encore pénétré. Il parvenait jusqu'à l'importante ville commerciale à Ségala à six journées de marche seulement de Tombouctou et rapportait des traités plaçant sous le protectorat de la France les divers états qu'il avait visités.

Pendant ce temps les travaux du chemin de fer marchaient avec activité. Sous la direction d'un ingénieur des Ponts-et-Chaussées, M. Jacquier, 80 français et un millier de marocains ou de noirs mettaient la main à cette œuvre grandiose, sous ce climat terrible. Kayes, choisi comme point de départ de la voie ferrée, qui ne présentait l'année précédente qu'une vaste plaine inculte, un village de quelques cases habité par de misérables pêcheurs noirs, et une écurie pour les chevaux des spahis, avait déjà changé d'aspect à la fin de 1882. Grâce aux efforts énergiques du lieutenant colonel Bourdiaux, l'hivernage avait été utilisé pour y élever les constructions qui devaient abriter le personnel des travaux et y amener le matériel nécessaire. Aussi malgré les ravages exercés par les maladies parmi les ouvriers, les mécomptes furent moins grands que durant la précédente campagne.

Le 19 décembre 1882 un premier train circula sur la ligne au grand étonnement de la population indigène accourue en foule pour voir cet étrange spectacle. « Tout le monde se sentait vivement impressionné par cette fête du progrès pacifique, raconte le docteur Bayol qui assistait à la cérémonie (1), et ce n'est pas sans un sentiment de patriotique émotion que les Français présents à cette scène entendirent le sifflet du monstre de fer, comme l'ont appelé les noirs, qui déchirera bientôt, il faut l'espérer, le voile impénétrable qui couvre le mystérieux Soudan. » A la fin de la

---

(1) L'inauguration d'un chemin de fer dans le Haut Sénégal. (*Revue Scientifique*, du 10 février 1883).

campagne, la locomotive circulait sur 20 kilomètres de voie ferrée et les travaux d'appropriation de la plate-forme, achevés sur un espace plus considérable, n'attendaient que les rails qui devaient être transportés sur les chantiers au prochain hivernage. Une œuvre d'art considérable, le pont de Paparaha, de 60 mètres de portée, était entièrement terminée.

Si l'on jette un coup d'œil rétrospectif sur l'œuvre accomplie par la France en quatre années dans le Haut Sénégal, on ne peut qu'admirer les progrès immenses réalisés pendant ce court espace de temps. Les avant-postes de la colonie portés de Médine à Bammako sur le Niger ; la porte du Soudan occupée par une garnison française ; tous les états du Haut Sénégal et de la rive gauche du haut Niger placés par des traités sous le protectorat de la France ; cette immense étendue de pays contenue dans l'obéissance par trois grandes forteresses et deux postes intermédiaires; une route commerciale tracée du Sénégal au Niger par les colonnes expéditionnaires et par les caravanes de ravitaillement envoyées chaque année ; le chemin de fer voté par les Chambres, de Médine à Bafoulabé, en bonne voie d'exécution ; la ligne télégraphique fonctionnant sans obstacle depuis Bakel jusqu'à Bammako ; enfin des cartes excellentes de toute une partie du Soudan occidental, presque inconnue il y a quelques années, dressées par nos officiers : voilà l'œuvre grandiose qui, grâce à une vingtaine de millions généreusement octroyés par le Parlement et au dévouement de quelques hommes de cœur, est aujourd'hui accomplie. Le rêve du général Faidherbe est devenu une réalité ; celui de Raffenel sera la réalité de demain. Le problème de la pénétration du Soudan est résolu par la France et elle seule recueillera le fruit de ses travaux, si nos négociants savent utiliser la voie qui désormais leur est ouverte, et veulent déployer pour sa grandeur commerciale la hardiesse et le courage dont nos braves militaires leur ont donné le glorieux exemple.

CONCLUSION

I

LA POLITIQUE FRANÇAISE EN SÉNÉGAMBIE

Dans toute entreprise aussi vaste que la colonisation d'un grand pays, il est nécessaire, si l'on veut éviter les déboires et les mécomptes, d'avoir une ligne de conduite tracée d'avance, un plan mûrement élaboré et définitivement arrêté dont aucun événement ne fasse perdre de vue la réalisation. Il faut surtout se tenir en garde contre les fluctuations qu'entraînent les fréquents remaniements ministériels et les changements de gouverneurs, plus fréquents encore. Il conviendrait, en un mot, d'adopter, pour les colonies en général et pour le Sénégal en particulier, une politique qui n'appartînt en propre à aucun parti, une politique vraiment nationale, à laquelle tout homme d'état, quels que fussent ses origines ou ses antécédents, s'empressât, en arrivant au pouvoir, de conformer ses actes pour le bien de la patrie.

Cette politique n'est pas à inventer ; elle nous paraît se dégager clairement de l'histoire du Sénégal, telle que nous venons de l'exposer. C'est à elle que sont dus tous les progrès accomplis depuis trente ans ; chaque fois qu'on s'en est écarté, un temps d'arrêt s'est produit dans le développement de la colonie. Entrevue par André Brue, sous l'ancienne monarchie ; formulée par Bouët et Raffenel, sous la royauté constitutionnelle ; appliquée sous le second empire par le général Faidherbe, développée enfin sous la République par divers gouverneurs et par le colonel Desbordes, elle est, sans contredit, la seule politique véritablement nationale, véritablement française qui puisse être suivie en Sénégambie. On

pourrait la résumer dans ces simples mots : le progrès et la civilisation par la fermeté et la justice.

Examinons d'abord dans quelles limites il convient de renfermer nos entreprises.

Le désert borne au nord la Sénégambie. Des raisons géographiques et surtout commerciales ont, depuis la fondation de Saint-Louis, mis nos négociants en rapports avec les habitants du Sahara occidental. Bien que ce commerce ait considérablement diminué aujourd'hui, les relations d'affaires ont entraîné des relations politiques. Des traités nous lient avec les diverses tribus maures qui habitent la rive droite du Sénégal. Nos anciens ennemis, les Trarzas, ont si complètement changé d'attitude à notre égard que leur roi actuel, Ely, qui a été élevé à Saint-Louis, disait naguère au voyageur Soleillet, qu'il avait reçu dans son camp avec la plus grande cordialité : « Tu vois que je ne suis « plus un Maure ; je suis un chef français. » Malheureusement des rivaux redoutables semblent se disposer à nous disputer notre influence dans ces parages. Une compagnie anglaise s'est établie depuis quelques années non loin du cap Bojador, et elle s'efforce d'y attirer les caravanes de l'intérieur. Pour lutter contre ces concurrents, la France pourrait relever au cap Blanc son ancien comptoir d'Arguin, comme l'avait projeté le général Faidherbe. De là il serait facile d'exercer une influence plus directe sur les sauvages populations du littoral, et il serait peut-être possible de nouer avec l'Adrar des relations suivies.

Au midi, la Sénégambie se termine à la presqu'île de Sierra-Léone. De ce côté, la France a presque atteint ses limites naturelles. Elle est installée au Rio-Pungo et à la Mellacorée, où il est à souhaiter qu'elle s'établisse toujours plus solidement : quelques troupes de plus dans les postes de ces rivières suffiraient pour lui créer une situation inattaquable. Restent les Scarcies exploitées depuis longtemps par notre commerce et où nous avons eu le tort de nous laisser devancer par l'Angleterre. Le Gouvernement français a protesté contre cette annexion ; il y a lieu d'espérer que le traité qui la sanctionne ne sera pas ratifié par les Chambres.

Entre les deux limites extrêmes du Sahara et de Sierra-Léone, il existe deux lacunes considérables dans le territoire de la Sénégambie française : la basse Gambie, enclavée entre des territoires français, est anglaise ; les îles des Bissagos et quelques postes voisins sur la côte appartiennent au Portugal qui possède également le petit comptoir de Ziguinchor, sur le fleuve français de la Casamance. Cet enchevêtrement des possessions coloniales de trois États est évidemment regrettable et pourrait amener à un certain moment de fâcheuses rivalités d'intérêts. Le Gouvernement français devrait étudier sérieusement avec l'Angleterre et le Portugal le moyen d'y mettre un terme. A diverses reprises, il a été question de l'acquisition ou de l'échange de la Gambie. Espérons que les négociations seront reprises tôt ou tard avec plus de succès. Les nombreux commerçants français qui y sont établis applaudiraient de grand cœur à cette solution. Les comptoirs de la Guinée portugaise, tombés dans une décadence profonde, sont pour la métropole une charge sans compensation. Peut-être consentirait-elle à abandonner ce fardeau en d'autres mains, moyennant une indemnité raisonnable. En tous cas, c'est à la diplomatie française à agir ; le temps est passé heureusement où les nations se disputaient leurs colonies à coups de canon.

La frontière orientale de nos établissements du Sénégal, ou, du moins, la limite de notre zone d'action directe, est actuellement le cour supérieur du Niger ; nous sommes installés à la porte même du Soudan. Il convient de se demander si la France doit borner là son ambition ou si elle doit chercher à s'étendre davantage vers le centre de l'Afrique. Parmi les personnes au courant des affaires de la colonie quelques-unes ont regretté de voir la France s'engager vers le Soudan avant que toutes les résistances aient été brisées sur les bords du Sénégal, avant que le bas fleuve ait produit tout ce qu'on peut en attendre. Diverses circonstances ont poussé notre Gouvernement en avant. En premier lieu, la crainte d'être devancé par l'Angleterre qui cherchait à gagner le Niger depuis Sierra-Léone à travers le Fouta-Djallon, l'a engagé à se hâter. En outre, la décrépitude précoce de l'empire d'El-Hadj-Omar, dont tout fait

prévoir l'effondrement prochain, lui indiquait clairement qu'il n'y avait pas de temps à perdre pour s'établir sur le Niger et s'y créer une forte situation en attendant les graves événements qui ne peuvent tarder longtemps à se produire.

Les résultats de la dernière campagne, ceux surtout du voyage du Dr Bayol, montrent que l'on peut considérer les populations bambaras comme gagnées à la cause française. Cette race énergique et fière pourra être, dans l'avenir, un puissant appui qu'il conviendra de ne pas négliger. Par contre, deux ennemis redoutables se présentent qu'il faudra briser, si l'on ne préfère compter avec eux. Le premier, avec lequel nos soldats se sont déjà trouvés aux prises dans deux campagnes successives, est le grand chef des Malinkés, Samory. Avec lui, il ne saurait être question d'entente. L'accueil qu'il a fait devant Kéniéra à nos ouvertures pacifiques doit dissiper toute illusion à cet égard ; nous aurions d'ailleurs peu à gagner à son alliance. Samory n'est pas un fondateur d'empire, c'est un chef de bandes qui ne vit que de razzias, c'est un chasseur d'esclaves. L'autorité de la France ne sera indiscutée dans le Haut-Niger que le jour où elle aura purgé le pays de ses bandes de pillards.

L'entreprise n'est pas aussi difficile qu'elle pourrait le paraître. Samory, bien que musulman, n'est pas un prophète comme El-Hadj-Omar. Il n'exerce pas sur les Noirs le prestige religieux qui faisait la grande force de notre adversaire de Médine. Par contre, il paraît avoir plus que lui le génie militaire. Il a su discipliner son armée et lui imposer des règlements qui rappelent de très loin ceux du Service en Campagne en usage parmi les troupes européennes. Malgré cela, les expériences faites pendant deux campagnes successives montrent que jamais ses soldats, terreur des peuples noirs, n'ont pu résister aux nôtres, en dépit d'une énorme supériorité numérique. Il suffira d'augmenter l'effectif de nos colonnes, en particulier celui de la cavalerie, qui a été insuffisant jusqu'à ce jour, pour n'avoir plus rien à craindre des entreprises de Samory sur la rive gauche du Niger, et aller le vaincre au besoin dans les profondeurs du Soudan. La principale difficulté

sera encore, comme elle l'a été jusqu'à présent pour le colonel Desbordes, celle des approvisionnements. Le jour où, par une organisation solide et permanente, appropriée au pays, et avec l'aide du chemin de fer en construction, ce problème sera résolu, ni Samory, ni aucun autre chef ne pourra disputer à la France la suprématie dans le Soudan occidental.

Tout autre doit être, à notre avis, la politique à suivre envers l'empire toucouleur. Ce serait se payer de singulières illusions que de compter sur le bon vouloir d'Amadou et sur sa bonne foi dans l'exécution des conventions qui nous unissent à lui. Le traité de commerce de Mage n'a jamais reçu même un commencement d'exécution ; le traité politique que le commandant Galliéni a arraché à la pusillanimité du sultan de Ségou ne passera dans le domaine des faits que sous la contrainte d'une nécessité inéluctable. En dépit de ses protestations d'amitié, Amadou est et restera, dans son for intérieur, l'ennemi des Français, d'abord parce qu'il est musulman, ensuite parce que la France a déjà ramassé quelques-uns des débris de l'empire que son père avait fondé et qu'elle se dispose à recueillir l'héritage de la grandeur politique qu'il avait un moment entrevue. Mais, quoi qu'il en soit de ses sentiments intimes, Amadou est trop timide et trop faible pour rompre ouvertement avec nous, si nous ne prenons pas l'initiative d'une rupture. Contraint et forcé, il subira l'exécution du traité de Nango, non sans chercher, sans doute, à nous créer des embarras par dessous main. Il faut s'attendre à rencontrer ces ruses de la diplomatie africaine et se tenir prêt à les déjouer par une attitude à la fois ferme et conciliante. En effet, la France n'a actuellement nul intérêt à engager avec les Toucouleurs de Ségou une lutte qui, sans présenter des difficultés insurmontables, aurait le grave inconvénient de précipiter leur chute et de plonger le Soudan occidental dans un chaos dont nous serions, pour le moment, impuissants à tirer parti. Tout nous commande donc d'attendre que les nombreux germes de dissolution qui se développent dans l'empire de Ségou aient fait leur œuvre, sans rien entreprendre qui puisse hâter l'heure fatale. Le traité de Nango nous

attribue le protectorat du Haut-Niger depuis ses sources jusqu'à Tombouctou ; il s'agit, sans amoindrir le pouvoir d'Amadou, d'exiger de lui l'exécution de ses promesses et l'ouverture de ses Etats aux commerçants français. Une canonnière ou deux, lancées sur le Niger, suffiraient, en paraissant devant sa capitale, pour faire évanouir toute velléité de résistance de la part du souverain toucouleur. Il conviendrait alors de placer à Ségou un résident chargé de surveiller le sultan et de protéger ceux de nos nationaux qui se hasarderaient sur ce marché lointain. Dès lors, le cours du Niger serait ouvert à notre commerce dans toute sa partie navigable, longue de 2500 kilomètres, et nous pourrions aborder les admirables régions du Soudan central. Telles sont les magnifiques perspectives que découvre l'occupation de Bammako et dont la France doit, dès aujourd'hui, préparer par son habileté et sa prudence la réalisation future.

Notre colonie du Sénégal doit être considérée au point de vue de l'avenir comme un lieu de passage donnant accès au Soudan. C'est parce qu'on a méconnu cette vérité que Médine, pendant longtemps notre comptoir le plus avancé dans le haut fleuve, a végété jusqu'à présent. Envisagée en elle-même, en effet, et séparée du Niger par des pays infranchissables, la vallée du Sénégal est une sorte d'impasse. Il n'en sera plus ainsi, lorsque les produits du Soudan arriveront en chemin de fer à Médine pour, de là, descendre à Saint-Louis, lorsque le fleuve sera devenu la grande route du commerce de l'Afrique centrale.

Cependant, si le Sénégal est le vestibule du Soudan, il n'en est pas moins indispensable, pour la sécurité de l'édifice colonial tout entier, de s'établir solidement dans ce vestibule. Or, deux graves lacunes se présentent dans nos territoires de la rive gauche du fleuve. Les deux centres principaux de la colonie, la capitale et sa banlieue, et les rivages de la baie de Gorée, sont séparés par un Etat semi-indépendant, le Cayor, qui ne s'est plié qu'à grand peine jusqu'à ces derniers temps, au protectorat que nous voulions lui imposer. Cette situation fâcheuse aura bientôt un terme, lorsque, dans un an ou deux, un chemin

de fer traversera le pays. Alors il sera facile de réprimer toute tentative de désordre par l'envoi en quelques heures des troupes suffisantes pour écraser le mouvement dès son début. A ce moment l'annexion de Cayor s'imposera d'elle-même, et cette fertile contrée, jointe au Oualo et au Diander, deviendra, pour le plus grand bien de leurs habitants, une base solide pour notre établissement en Sénégambie. On pourra alors songer à exercer une action efficace sur le Djiolof resté jusqu'ici presque en dehors de notre cercle d'influence. Il pourrait être dangereux, en effet, de constituer nos établissements uniquement d'une chaîne de postes allant de l'Atlantique jusqu'au Niger sur une ligne de 1500 kilomètres. La fragilité de l'empire colonial que nos pères avaient fondé en Amérique, et qui s'étendait du Canada à la Louisiane en suivant uniquement le cours du Mississipi, doit nous porter à éviter de tomber dans la même erreur. Il faut à notre colonie d'Afrique une base territoriale compacte : nous la trouverons dans les pays qui séparent le Sénégal de la Gambie, et que le chemin de fer de Saint-Louis à Dakar achèvera de nous donner.

La seconde lacune à combler sur la rive gauche du fleuve est produite par le Fouta indépendant. Ce pays, qui possède une population nombreuse de fanatiques musulmans, a été de tout temps un foyer d'intrigues anti-françaises. C'est de là qu'El-Hadj-Omar tirait ses plus vaillants guerriers, de là que sont sortis Maba et Amadou-Sékou. Abdoul-Boubakar, le chef actuel, se rit de ses engagements envers la France et persiste à s'opposer au passage de la ligne télégraphique sur son territoire. Cependant les Toucouleurs du Fouta ont été battus toutes les fois qu'ils ont voulu se mesurer avec nos troupes. M. Jauréguiberry, en 1862 et en 1863, les a vaincus dans plusieurs combats ; même la bataille de M'birboyan en 1881, a été pour eux une défaite, grâce au dévouement du capitaine Badenuhyer. Que faut-il donc pour en finir avec une résistance qui compromet sérieusement les intérêts de la colonie? Une seule mesure sera efficace : l'occupation du pays. Le poste de Saldé est insuffisant pour le tenir en respect ; qu'on en construise un autre, deux au besoin, dans l'intérieur, sur la ligne explorée par M. Jac-

quemart, et le Fouta central sera dompté comme l'ont été le Toro et le Damga.

Un coup d'œil jeté sur la carte suffit pour démontrer l'importance capitale que possède en Sénégambie le système montagneux du Fouta-Djallon. Si une puissance européenne parvenait à s'y établir, elle pourrait gêner considérablement nos entreprises sur le Niger. Heureusement les craintes que l'on avait conçues un moment à cet égard ont été dissipées par le traité de 1882. M. le docteur Bayol a réussi à placer ce beau pays sous notre protectorat. Il reste à tirer parti des droits qui nous ont été ainsi reconnus et à en faire sortir des avantages réels pour notre commerce. L'accueil plein de cordialité qu'ont reçu à Timbo les deux ambassadeurs que la France y a envoyés, MM. Lambert et Bayol, le désir exprimé à plusieurs reprises par les habitants du Fouta-Djallon d'entretenir avec notre pays des relations commerciales plus suivies, l'absence de fanatisme religieux que l'on remarque en général chez ce peuple qui, bien que musulman, est intelligent et désireux de progrès, permettent de supposer qu'il verrait sans déplaisir un représentant de la France s'établir chez lui à demeure. Ce résident, qui pourrait prendre le simple titre de consul pour ne froisser aucune susceptibilité, aurait pour mission d'aplanir toutes les difficultés que pourraient susciter le voyage ou le séjour de nos nationaux au Fouta-Djallon, mais surtout d'exercer une influence morale sur le gouvernement, de l'aider de ses conseils, de le pousser dans la voie de la civilisation, de l'amener progressivement à accomplir des réformes dont les indigènes bénéficieraient autant que les étrangers et qui, à la longue, transformeraient complètement le pays. En un mot, il jouerait auprès de l'almamy le même rôle que les résidents anglais auprès des princes indigènes de Pérak et d'autres petits états des Indes et de l'Indo-Chine (1).

---

(1) Brau de St-Paul Lias. — Comment les Anglais fondent une colonie. (*Nouvelle Revue* du 1er mars 1883.)

La mise en pratique de cette politique à la fois ferme et conciliante dans toute l'étendue de la Sénégambie française nécessitera l'emploi de forces militaires plus considérables que celles dont dispose actuellement la colonie. Ce serait de la folie de vouloir dominer, ne fût-ce que nominalement, sur un territoire dont l'étendue égale presque celle de l'Algérie, et qui est peuplé d'environ deux millions d'habitants (1), avec les cinq compagnies d'infanterie de marine, la compagnie de disciplinaires, les deux bataillons de tirailleurs, l'escadron de spahis et les quelques détachements d'artillerie que la France y entretient actuellement. N'oublions pas que, outre les garnisons de Saint-Louis, de Gorée et de Dakar,

(1) Voici, calculée aussi exactement qu'il a été possible de le faire, la population approximative des diverses parties de la Sénégambie soumises à la France ou protégées par elle. Nous avons dû, faute de renseignements, laisser plusieurs chiffres en blanc.

Ville de Saint-Louis	15.980	hab.	(Annuaire du Sénégal, 1882).
Banlieue de Saint-Louis......	22.738	»	—
Oualo	10.976	»	—
Richard-Toll	335	»	—
Dagana	2.009	»	—
Dimar	5.864	»	—
Podor	1.361	»	—
Toro	32.700	»	(Jacquemart).
Lao	20.170	»	—
Irlabé	10.550	»	—
Fouta indépendant	81.450	»	—
Matam et environs	508	»	(Annuaire 1882).
Damga	32.050	»	(Jacquemart).
Bakel et environs	2.302	»	(Annuaire 1882).
Guoye	7.500	»	(Jacquemart).
Médine	487	»	(Annuaire 1882).
Kaméra .... environ	12.000	»	
Kasson	10.000	»	(Derrien).
Logo	5.000	»	—
Natiaga	3.000	»	—
Vallée du Bakhoy entre Bafoulabé et le Baoulé	3.200	»	—
Fouladougou	10.000	»	—
Pays de Kita	10.000	»	—
Gangaran .... environ	10.000	»	
A reporter.....	310.180	hab.	

il faut pourvoir au service de trente-trois postes fortifiés répandus de Saint-Louis au Niger et du Sénégal à Sierra-Léone.

Constituée, comme nous venons de le voir, de fragments séparés, mais tendant vers l'homogénéité, de territoires les uns récemment conquis, les autres entrés depuis longtemps dans la sphère de notre action directe, il serait impossible d'appliquer aux diverses parties de notre colonie une organisation administrative identique. Deux décrets, notamment celui du 12 octobre dernier, ont divisé en trois parties nos établissements de la côte occidentale d'Afrique connus sous le nom officiel de « Sénégal et dépendances ». Le Bas-Sénégal depuis Saldé jusqu'à la mer, et la côte, depuis Saint-Louis jusqu'à la pointe de Sangomar à l'entrée du Saloum, sont placés sous l'administration directe du gouverneur. Le Haut-Fleuve, auquel sont joints nos établissements du Soudan occidental, forme un arrondissement distinct sous la direction d'un commandant supérieur. Enfin un lieutenant-gouverneur est chargé d'administrer les postes et comptoirs du Saloum, de la Casamance et des rivières du sud.

Report.....	310.180	hab.	
Bélédougou..................	45.000	»	(Galliéni).
Manding..................	20.000	»	(Dr Bayol).
Bambouk..................			
Bondou............ environ	10.000	»	(J. Duval).
Fouta-Djalon................	600.000	»	(Dr Bayol).
Cayor......................	300.000	»	(J. Duval).
Dakar et Cap-Vert...........	6.887	»	(Annuaire 1882).
Gorée......................	3.243	»	—
Rufisque et banlieue........	7.794	»	—
Diander....................	20.108	»	—
Baol.......................			
Cercles de Portudal et Joal....	5.000	»	
Sine et Saloum..............			
Sedhiou....................	1.827	»	(Annuaire 1882).
Carabane...................	547	»	—
Casamance..................			
Rio-Nunez..................			
Rio-Pongo..................	30.253	»	—
Mellacorée..................			
	1.360.839	hab.	

Cette organisation, qui nous paraît pleinement rationnelle, permet d'appliquer à chaque région le régime qui lui convient plus spécialement. Un militaire commande dans le Haut-Fleuve, et un gouverneur civil concentre directement dans ses mains toutes les affaires de la partie centrale de la colonie, celle qui est occupée depuis le plus longtemps et qui a subi davantage l'influence de nos mœurs et de nos habitudes. C'est à cette partie de la colonie que l'on applique en ce moment une réforme intérieure des plus utiles.

Le passage du régime militaire au régime civil, qui a soulevé en Algérie de si violentes discussions, paraît s'accomplir au Sénégal sans secousses. Il était temps que le Gouvernement français comprît que l'armée, admirable quand on la laisse dans les attributions qui lui sont propres, ne possède pas les connaissances et les aptitudes requises pour administrer une colonie. Réclamer d'un capitaine, d'un lieutenant, quelquefois même d'un simple sous-officier les talents d'un diplomate et d'un administrateur et la science des questions commerciales, c'est lui demander ce qui ni son éducation, ni ses études ne l'ont préparé à fournir. Il peut se rencontrer parfois d'heureuses exceptions, et sans sortir du Sénégal on en citerait quelques-unes, mais dans la généralité des cas c'est faire fausse route. Les voyageurs qui visitent la Sénégambie s'étonnent que des populations voisines de nos villes, en relations constantes depuis des siècles avec les Européens, aient si peu progressé. L'explication est simple : rien de sérieux n'a encore été fait pour les amener à la civilisation, et les officiers qui étaient chargés de ce soin, absorbés par leurs devoirs militaires, n'avaient ni le temps ni les qualités voulues pour s'en occuper. Le militaire en pays barbare fraye à coups de canon la voie par laquelle doit passer la civilisation ; mais son rôle se borne là ; à d'autres d'en faire comprendre les bienfaits aux indigènes et de les y amener par degrés. Les fonctionnaires civils installés depuis peu ont cette noble tâche à remplir. Si l'on sait choisir des hommes probes et intelligents pour leur confier ces délicates fonctions, la colonie sortira de l'ornière dans laquelle elle s'est traînée trop longtemps et deviendra bientôt l'une des plus florissantes parmi les possessions françaises.

II

LE COMMERCE, L'AGRICULTURE ET L'INDUSTRIE AU SÉNÉGAL.

Il est temps de jeter un rapide coup d'œil sur les ressources naturelles que le Sénégal peut offrir à l'activité de nos négociants.

Examinons d'abord les diverses étapes qu'a parcourues le commerce sénégalais. Les chiffres les plus anciens que nous possédions à ce sujet se rapportent à l'administration d'André Brue. Si l'on rapproche les diverses indications fournies par le journal de ce directeur, on arrive à ce résultat que les exportations de la Sénégambie, pendant les dernières années du XVIIe siècle et le commencement du XVIIIe, étaient d'environ 760,000 livres (1). On ignore le chiffre des importations à cette époque. En 1786, à la veille de la suppression des compagnies privilégiées, les exportations, d'après Golbery, atteignaient le chiffre de 7,260,000 fr. (2).

A la suite des guerres de la Révolution et de l'Empire, l'importance du commerce du Sénégal baissa singulièrement, puisqu'en 1836, il ne dépassa pas 7 millions de francs (importations et exportations comprises). Il faut se rappeler que c'est à cette période que se rattache la suppression de la traite. A partir de 1836, la marche ascendante recommença. Dans les dix années qui suivirent, l'ensemble du commerce sénégalais s'éleva à 14 millions. Arrivé à ce chiffre, il resta stationnaire jusqu'en 1855, année de la nomination de M. Faidherbe au poste de gouverneur : il était à ce moment de 14,434,758 fr. Quatre ans après l'inaugura-

---

(1) Berlioux. — André Brue, p. 333.
(2) Golbery. — *Fragments d'un voyage en Afrique*, t. II.

tion du nouveau système gouvernemental, en 1859, le commerce se chiffrait par 22,167,364 fr. : il avait grandi de près de 8 millions. En 1863, il atteignait le chiffre de 33,143,690 fr. En 1869, il était de 35,344,867 fr. Dès lors, il fléchit pendant quelques années, à la suite de la guerre de 1870 et de la politique pleine de faiblesse inaugurée par M. Valière. En 1876, il descendait à 26,880,828 fr. Mais depuis ce moment les progrès ont été constants et ne se sont pas ralentis. En 1878, nous trouvons le chiffre de 28,422,970 fr.; en 1880, celui de 41,837,268 fr. Enfin, en 1881, le commerce du Sénégal avec la France seulement était de 39,452,922 fr.; si l'on ajoute à ce chiffre celui du commerce avec les pays étrangers, qui était l'année précédente d'environ 8 millions, on trouve que l'importance actuelle du commerce de notre colonie est en chiffres ronds de 48 millions de francs.

Il n'est pas sans intérêt de parcourir le tableau des importations et des exportations :

	Importations.	Exportations.
	—	—
1855 .... F.	7.870.349	F. 6.564.409
1859	12.639.497	9.527.867
1863	18.643.897	14.499.793
1869	18.135.563	17.209.364
1876	12.759.479	14.121.349
1878	12.463.030	15.959.940
1880	16.487.870	25.319.398
1881 (commerce avec la France seulement)	20.291.630	19.161.292

Il est remarquable que jusqu'en 1876 les importations l'ont emporté sur les exportations. Dans les quatre années suivantes, au contraire, les exportations ont été de beaucoup supérieures aux importations. En 1881, on voit, malgré des chiffres incomplets, que l'équilibre tendait à se rétablir, probablement sous l'influence des travaux de chemins de fer qui amenaient de la métropole des quantités considérables de matériaux.

Si nous entrons dans le détail des diverses marchandises qui constituent l'aliment principal du commerce de notre colonie, nous serons amenés à constater de singulières variations. Après la disparition, si heureuse au point de vue humanitaire comme au point de vue économique, de la traite, qui avait jusqu'à la fin du siècle dernier fourni l'objet d'échange le plus recherché au Sénégal, un autre article qui a longtemps tenu le premier rang sur la liste des importations est aujourd'hui passé au second : c'est la gomme. Après avoir été le produit dominant, il ne comptait plus en 1881 que pour la neuvième partie environ des marchandises exportées :

En 1863	il a été	exporté	1,676,378	kil.	gommes,	valant	fr.	2,346,929
En 1876	»	»	2,486,395	»	»	»	»	3,141,997
En 1880	»	»	3,969,035	»	»	»	»	5,278,816
En 1881	»	»	2,359,296	»	»	»	»	2,700,937

Par contre, un produit entièrement inconnu il y a quarante ans, l'arachide, a rapidement pris la tête et paraît destiné à la garder. La Sénégambie est devenue un des plus grands marchés de graines oléagineuses qu'il y ait au monde.

En 1851	il a été	exporté		kil.	d'arachides,	valant	fr.	2,489,470
En 1855	»	»		»	»	»	»	1,997,216
En 1859	»	»	8,629,661	»	»	»	»	2,243,712
En 1863	»	»	9,037,349	»	»	»	»	6,778,012
En 1876	»	»	23,984,941	»	»	»	»	6,503,037
En 1880	»	»	52,816,040	»	»	»	»	13,204,010
En 1881	»	»	59,970,115	»	»	»	»	14,991,034

Que sera-ce lorsque le principal pays de production, le Cayor, traversé par un chemin de fer, permettra aux négociants de Saint-Louis et de Gorée d'établir des comptoirs au centre même des cultures et de stimuler continuellement les producteurs par leurs demandes !

Cette substitution de l'arachide à la gomme et l'importance toujours croissante que prend ce produit ont entraîné un déplacement

du centre de gravité de la colonie. Tant que la gomme régnait en souveraine sur le marché, toutes les affaires se traitaient à Saint-Louis. Depuis que l'arachide a pris le pas sur la gomme, c'est à Rufisque qu'arrivent la plus grande partie des caravanes, et la baie de Gorée est devenue le théâtre d'une activité commerciale inconnue usqu'alors. Déjà, en 1881, le commerce de Gorée (21,488,310 fr.) dépassait celui de Saint-Louis (20,348,958 fr.). Tout porte à croire que ce mouvement continuera, et l'on peut dès à présent prévoir le jour où cette évolution économique entraînera irrésistiblement le déplacement du chef-lieu administratif de la colonie.

Parmi les autres marchandises que la France tire du Sénégal, on peut citer encore le caoutchouc (165,000 fr. en 1863, 537,000 fr. en 1876, 138,000 fr. en 1880); les plumes pour parures (288,000 fr. en 1880); l'or 36,000 fr. en 1880); la graine de lin (27,000 fr. en 1880); les peaux (135,000 fr. en 1881); les poissons frais conservés par les nouveaux procédés réfrigérants (171,000 fr. en 1881). Le millet, que les nègres cultivent partout pour leur nourriture, dont il forme la base essentielle, est entré depuis peu dans le commerce d'exportation; il figure sur les tableaux de douane pour 19,000 fr. en 1869, 175,000 fr. en 1875, pour 675,000 kil. en 1876: utilisé pour la distillerie, il donne un rendement de 61 0/0. Le coton, l'indigo, le cacao, le riz, les bois de construction, d'ébénisterie, de teinture, ne figurent encore que pour mémoire dans la liste des marchandises exportées. Cependant ces divers produits, que la métropole utilise à peine, croissent à l'état naturel en quantités incalculables et sont récoltés par les indigènes pour leurs besoins particuliers. Il ne tient qu'à notre commerce de puiser plus largement dans ce merveilleux grenier d'abondance qui s'appelle la Sénégambie.

Nons avons insisté longuement sur les perspectives politiques qu'ouvre à la France l'occupation du Soudan occidental. Il ne sera pas déplacé de dire ici un mot des avantages que son commerce peut retirer des derniers événements qui ont porté notre domination jusqu'au Niger. Toute l'étendue de pays qui a été ajoutée à notre domaine par les trois campagnes du colonel Desbordes est d'une

très-grande fertilité. « Il suffit, dit le docteur Colin (1), d'avoir vu cette terre au commencement de juin, lorsque les premières pluies lui ont redonné la vie, que les bois et les plaines, hier mornes et brûlés, se couvrent comme par enchantement de fleurs et de verdure, il suffit de voir les résultats qu'obtiennent les indigènes avec leurs moyens de culture très-imparfaits, pour affirmer que ce n'est pas là une terre stérile, et que pour en tirer des merveilles, il n'y a qu'à s'en occuper un peu. » Malheureusement, elle est presque entièrement dépeuplée par les guerres d'El-Hadj-Omar et les incursions des Toucouleurs. Le docteur Bayol estime à moins de 100,000 habitants la population de tout le territoire qui s'étend entre Médine et le Niger. Il ne faudrait pas croire cependant que cette situation fâcheuse soit sans remèdes. Comme cela s'est vu sur les rives du Sénégal, après la défaite d'El-Hadj, les anciens habitants, quand ils seront assurés que la tranquillité est définitivement rétablie et qu'ils n'ont plus rien à craindre de leur ennemis, viendront relever leurs villages en ruines et recommenceront à cultiver leurs champs. Ce mouvement sera sans doute précipité par les travaux du chemin de fer, qui attireront de nombreux travailleurs et les décideront peut-être à se fixer dans le pays. Pendant quelques années donc, il ne saurait être question d'écouler aux environs de Bafoulabé ou de Kita de grandes quantités de marchandises françaises. Mais, on pourrait dès à présent tenter, avec quelques chances de succès, d'y attirer les caravanes et de faire avec elles des échanges fructueux, en attendant que nos négociants aillent eux-mêmes au Bouré, où l'or est d'un extrême bon marché. A Médine, d'après le docteur Colin, on achète une valeur de 15 à 18 francs d'or pour une pièce de guinée, qui vaut de 7 à 8 francs. Comme l'or est extrêmement commun au Bouré et au Ouassoulou, on voit qu'il y a là les éléments d'un commerce avantageux. Les explorateurs comptent aussi beaucoup sur un arbre répandu à

---

(1) Le Soudan Occidental. *(Revue maritime et coloniale* ; juillet 1883.)

profusion dans tout le Soudan occidental, que les indigènes nomment *karité*, et dont le fruit écrasé et bouilli produit une sorte de beurre végétal qui a la propriété remarquable de se conserver indéfiniment sans subir aucune altération. Espérons que l'industrie saura tirer parti de ce produit nouveau, qui pourra faire la fortune de contrées où l'on n'a que la peine de le ramasser.

Bammako, où le colonel Desbordes et ses vaillants compagnons ont planté notre drapeau, a été autrefois un des marchés les plus importants du Soudan. Ruinée par le voisinage des Toucouleurs et par leurs luttes avec les Bambaras révoltés, cette ville n'a plus aujourd'hui qu'une population d'un millier d'habitants. Mais sa situation géographique est restée la même ; elle commande toujours le commencement du Niger navigable, et les instincts commerciaux de ses habitants n'ont pas changé. Que la France impose la paix aux populations voisines, et Bammako renaîtra de ses ruines. Il ne tiendra qu'à nos négociants d'en faire un immense entrepôt d'où ils pourront faire pénétrer leurs marchandises dans tout le Soudan. Les étoffes de coton et les produits manufacturés trouveront là un écoulement assuré. Mais ce qui leur donnera dès le début un avantage marqué sur les marchands maures, auxquels ils iront enlever un monopole vieux de plusieurs siècles, c'est le sel, qu'ils pourront récolter en abondance aux environs de Saint-Louis et vendre à Bammako à meilleur marché que leurs rivaux, tout en faisant un bénéfice considérable. Le sel, en effet, est extrêmement prisé des Soudaniens, qui le payent un prix excessif.

Une fois installés à Bammako, rien n'empêchera nos négociants d'aborder le marché de Ségou, sous la protection du résident français qui y serait installé, plus tard de s'avancer jusqu'à Tombouctou (1), d'où ils pourraient nouer des relations avec le Soudan central, dont la fertilité et la richesse ne sont contestées par personne. Si quelques doutes subsistent sur les ressources

(1) C'est à ce moment là seulement que le Transsaharien deviendra pratiquement réalisable.

commerciales que peut offrir le Soudan occidental, cela tient uniquement aux révolutions politiques qui l'ont bouleversé et aux guerres d'extermination dont il est depuis longtemps le théâtre. Il suffirait d'y installer un pouvoir fort, tout en restant juste et libéral, pour voir la prospérité renaître de toutes parts, et le commerce, aujourd'hui languissant, prendre une vie nouvelle. Le grand voyageur Barth, après avoir exposé les causes de la décadence de Tombouctou, ajoute : « Cette situation restera sans remède *jusqu'à ce qu'une puissance ferme et éclairée arrache le Niger supérieur aux fanatiques Foulbe* (1). Ce n'est également qu'alors que l'on pourra tirer un parti réel de l'excellente situation commerciale de Tombouctou (2) ». La puissance ferme et éclairée à laquelle Barth faisait appel pour pacifier le bassin du Niger, tout permet à présent de le présumer, ce sera la France. Que nos compatriotes comprennent la grandeur de la mission civilisatrice qui leur est dévolue et qu'ils ne laissent pas échapper une de ces occasions qui ne se retrouvent pas deux fois dans l'histoire d'un peuple !

Parler d'agriculture au Sénégal, c'est rappeler le souvenir de tentatives condamnées sans appel, au dire de plus d'un, c'est aborder une question que beaucoup croient définitivement vidée, alors qu'elle n'a jamais été posée dans ses termes réels. Le seul effort sérieux qui ait été fait pour importer dans notre colonie de l'Afrique occidentale les méthodes agricoles d'Europe est celle du gouvernement de la Restauration. Mais il suffit d'examiner avec attention les conditions dans lesquelles cet essai était tenté pour s'expliquer les raisons de l'échec encouru (3). Les résultats de la

(1) Barth veut parler des Peuls ou Foulbes du Macina qui, à son époque, dominaient à Tombouctou, menacé également par les Touaregs du désert. Ils ont été remplacés depuis dans la domination du Haut-Niger par les Toucouleurs d'El-Hadj-Omar.

(2) Voyages et découvertes dans l'Afrique septentrionale et centrale, t. IV, p. 34.

(3) « A vrai dire, déclare Jules Duval, l'expérience n'avait condamné que l'intervention malavisée du gouvernement dans les choses agricoles et l'oubli de quelques-unes des lois fondamentales de l'économie rurale. » (*Les colonies et la politique coloniale de la France*, p. 28.)

colonisation officielle en Algérie sont contestés à l'heure actuelle par certains économistes ; cependant le colon que le gouvernement va chercher en France pour l'installer de l'autre côté de la Méditerranée a pour lui toutes les chances de réussite : climat généralement très-salubre , cultures à entreprendre parfaitement connues de lui et n'exigeant que de minimes avances de fonds. Il en était tout autrement au Sénégal. Le Gouvernemet y transportait, sur leur demande, des colons qui, dès leur arrivée, avaient à lutter contre les atteintes du climat. Au lieu de cultiver, comme chez eux, la vigne ou le blé, ils avaient à planter le cotonnier ou l'indigotier, ce qui devait les embarrasser singulièrement au début. En outre ces cultures industrielles, qui exigent pour réussir des capitaux considérables, ne pouvaient que péricliter entre les mains des colons pauvres que recrute toujours la colonisation officielle. Ce système de colonisation, discutable en Algérie, ne saurait donc être aucunement de mise au Sénégal.

Mais est-ce à dire pour cela que la colonie soit fermée irrémédiablement à l'agriculture européenne ? On se demande quelle loi naturelle s'opposerait au succès d'un agronome intelligent disposant des ressources nécessaires. Le coton et l'indigo qui croissent spontanément, que les nègres cultivent , refuseraient-ils de sortir de terre de crainte d'enrichir un Français ? L'exemple même des plantations modèles dont le gouvernement de la Restauration avait confié la direction à des hommes spéciaux, pourvus des moyens d'action nécessaires, prouvent que l'agriculture européenne peut réussir au Sénégal, lorsqu'elle s'entoure des conditions de succès indispensables partout ailleurs. Ce que la volonté gouvernementale avait fait, pourquoi l'initiative privée ne le referait-elle pas ? On objecte, il est vrai, le climat. Mais il est cependant démontré qu'avec une hygiène sévère un Européen peut vivre en Sénégambie (1). Jamais le climat

(1) « Je crois, dit le Dr Colin, médecin de 1re classe de la marine, qui a passé quatre ans dans le Haut-Sénégal, je crois, et c'est ma conviction intime, que

n'a été présenté comme un obstacle insurmontable au commerce de la côte d'Afrique, et cependant le négociant ne peut pas toujours choisir lui-même le point où il installera son comptoir ou sa factorerie, et il est condamné le plus souvent à vivre au milieu des miasmes pestilentiels qui se dégagent des palétuviers du rivage. Le planteur, au contraire, pourrait s'avancer plus loin dans l'intérieur, et choisir, pour y construire son habitation, le site le plus sain et le plus à l'abri des émanations marécageuses.

Bien que la mortalité soit grande parmi les troupes de la garnison, il n'est pas rare de rencontrer des officiers qui ont fait un très-long séjour dans la colonie; cependant personne ne comparera les fatigues que pourraient avoir à supporter un planteur à la vie de continuelles privations et de souffrances parfois cruelles que mènent nos soldats pendant leurs expéditions au Sénégal. Le travail manuel est interdit aux blancs sous les tropiques, mais rien ne s'oppose à ce qu'ils accomplissent un travail de direction et de surveillance. Le mot de colonisation ne peut pas y avoir le même sens que dans l'Amérique du nord et en Australie; il faut l'entendre comme les planteurs des Antilles et du Brésil, par la création de vastes exploitations agricoles, cultivées par des travailleurs indigènes libres, sous la direction d'Européens. Ainsi posé, le problème ne paraît pas insoluble. M. de Lesserie qui, dans une consciencieuse étude sur le Sénégal, publiée récemment par la *Nouvelle Revue* (1), a traité cette question, mentionne deux obstacles qui lui semblent insurmontables. Le premier est la difficulté de recruter des travailleurs : avec un salaire satisfaisant et une organisation intelligente du travail, la population de la Sénégambie est assez

l'Européen de bonne constitution, qui vient volontairement dans le pays avec un but à poursuivre, qui y arrive dans une bonne saison, qui y trouve un logement et une nourriture convenables, qui ne se laisse pas envahir par le grand danger du pays, le paludisme, doit vivre dans le Soudan occidental. » (*Revue maritime et coloniale*, juillet 1883.) Ce qui est vrai du Soudan occidental doit l'être de la plus grande partie de la Sénégambie, surtout si l'on s'éloigne des côtes.

(1) N° du 1er juillet 1883.

nombreuse pour en fournir. Le second obstacle serait l'impossibilité d'acclimater des bêtes de somme dans le Haut-Fleuve. C'est là, croyons-nous, un préjugé qui a cours parmi les habitants de Saint-Louis et qui a été propagé par quelques tentatives mal dirigées. Pendant les trois campagnes du colonel Desbordes, le service de ravitaillement a été fait par des ânes du pays qui sont parfaitement acclimatés. Le commandant Galliéni a amené ses mulets jusqu'à Ségou. Les deux obstacles signalés ne sont donc nullement invincibles.

Pendant les années 1864 et 1865 quelques essais de plantation de coton furent faits aux environs de Saint-Louis et de Dakar. La crise cotonnière occasionnée par la guerre d'Amérique en fut la cause déterminante ; ils ne se prolongèrent pas après le rétablissement de la paix. Deux concessions de 1,000 hectares furent données : l'une à MM. Drouet et Kœchlin, auprès du poste de Pout, l'autre à Mgr Kobès, fondateur de la colonie agricole de Saint-Joseph de Ngasobil, aux environs de Joal. La deuxième année, 200 hectares étaient en plein rapport à Saint-Joseph et donnaient une récolte de 90,000 kilogrammes. Malheureusement une invasion de sauterelles dévasta les champs, et les essais furent abandonnés. Deux inconvénients sérieux avaient été signalés : c'étaient le voisinage de la mer et le manque de régularité dans les pluies. On les éviterait facilement en dirigeant une nouvelle tentative dans un endroit mieux situé.

L'indigofère pousse au Sénégal comme le cotonnier, et les indigènes se servent de la feuille pour teindre leurs vêtements : ils obtiennent ainsi une splendide couleur bleue. Des échantillons de cet indigo furent envoyés en France en 1857 et 1859 par M. Correz, pharmacien à Saint-Louis, qui les avait obtenus par des moyens restreints et imparfaits. Soumis à l'analyse par M. Decaux, sous-directeur des teintures à la manufacture des Gobelins, ils donnèrent, les premiers 45 °/ₒ et les seconds 60 °/ₒ d'indigotine industrielle. Il fut reconnu qu'ils approchaient des premières qualités d'indigo de Java et du Bengale. Ces résultats n'étaient que la confirmation de ceux qui avaient été obtenus de 1820 à 1830, et qui

n'avaient pas empêché l'échec des indigoteries tuées par la cherté des prix de revient. Cet échec s'explique en partie par l'erreur commise à cette époque,où l'on avait essayé d'acclimater un indigofère indien, au lieu de cultiver les espèces indigènes, qui donnent, assure-t-on, jusqu'à vingt récoltes par an pendant quatre ou cinq ans, avantage qui compense largement le prix de la main-d'œuvre, plus élevé qu'aux Indes (1).

Le café est également un produit naturel, que les indigènes récoltent sans culture au Rio-Nunez, au Rio-Pungo et dans une partie du Fouta-Djallon. Le caféier de ce pays est un arbre élancé, à l'aspect de nos peupliers, qui croit au milieu de forêts presque impénétrables où il est à moitié étouffé par les lianes et la végétation qui l'entourent. Les noirs, à l'époque de la maturité des fruits, arrachent les tiges ou abattent l'arbre pour les cueillir plus facilement. Ce procédé ne permet d'obtenir une récolte que tous les deux ans et il finira par détruire complètement le caféier, si une culture plus intelligente n'est pas mise en œuvre. Plusieurs Européens, employés des factoreries ou fonctionnaires, ont fait, au Rio-Nunez, des essais de plantations, mais par suite de leur mort ou de leur départ, aucun n'a pleinement réussi. En 1865, le général Faidherbe chargea un agent spécial de faire dans ce pays des études sur la culture du café. « La conclusion à laquelle je suis arrivé, écrivait-il en 1870 (2), est qu'une plantation faite ici dans uu terrain léger, profond et ombragé, réussit sûrement, pourvu que le planteur connaisse seulement les premiers principes de ce métier ». Peut-être obtiendrait-on un résultat plus certain encore en opérant sur un terrain naturellement planté de caféiers qu'on se contenterait de débarrasser des parasites qui les étouffent et d'exploiter au moment de la récolte sans les détruire.

---

(1) Exposition universelle de 1878. Catalogue des produits des colonies française, p. 130.

(2) Laug. — Rapport sur les essais de culture du Rio-Nunez. *(Revue maritime et coloniale*, t. XXX, 1870, p. 228.)

Des produits naturels tels que l'arachide, le coton, l'indigo, le café, semblent promettre un brillant avenir agricole à la Sénégambie, si l'on parvient à y introduire les procédés modernes appliqués dans les campagnes européennes. Des hommes qui ont étudié le pays à fond, tels que Raffenel, le docteur Ricard (1) et le docteur Bayol (2), croient à la réussite possible d'exploitations dirigées avec intelligence par des agriculteurs de profession. On aurait mauvaise grâce à s'inscrire en faux contre de telles affirmations.

L'agriculture est l'occupation dominante des peuples sénégalais; mais leurs procédés sont des plus primitifs. Ils ignorent l'usage de la charrue et n'emploient aucun autre instrument qu'une sorte de bêche dont la forme varie suivant les localités.

La culture qui a pris ces dernières années le plus grand développement est celle de l'arachide. « L'arachide, dit Jules Duval (3), croissant spontanément dans toute la Sénégambie, les soins les plus simples suffisent à une culture qui prend du reste un temps très-court : en trois ou quatre mois la plante est semée et récoltée. Tous les terrains lui conviennent et particulièrement les plus secs. La graine sert à la nourriture, ce qui en a facilité l'adoption par les cultivateurs noirs, et les feuilles donnent un excellent fourrage pour les bestiaux. Ce sont autant d'admirables conditions pour faire passer d'une vie indolente et vagabonde à la vie agricole des populations que rebuteraient de plus grandes fatigues de travail ou une plus grande durée de soins. »

On a vu par la statistique donnée plus haut les progrès énormes qu'a réalisés cette culture. Ils montrent ce qu'on peut

---

(1) Le Sénégal, étude intime. Paris, Challamel aîné, 1865. La seule erreur du Dr Ricard était d'attendre de l'État des créations qui, pour être viables, doivent émaner de l'initiative privée.

(2) Conférence faite à Saint-Louis en novembre 1882. *(Moniteur du Sénégal et dépendances* du 14 novembre 1882 et suiv.)

(3) Les colonies et la politique coloniale de la France, p. 100.

obtenir de l'agriculture indigène au Sénégal. Mais combien ces résultats seraient plus brillants encore si l'on parvenait à introduire parmi les noirs les instruments et les procédés culturaux d'Europe. Le cultivateur sénégalais, obligé d'ensemencer ses champs en quelques semaines, en est réduit le plus souvent à se contenter de l'étendue de terrain nécessaire à sa nourriture. Il comprendrait bien vite les avantages que lui offrirait un mode de labour plus expéditif. Le Gouvernement de la colonie devrait s'efforcer de répandre parmi les indigènes des notions agronomiques plus exactes : ce serait le meilleur moyen d'encourager l'agriculture. C'est là le but que se propose la Société d'Agriculture fondée depuis quelques années à Saint-Louis.

L'industrie est presque nulle parmi les indigènes du Sénégal. Les *Laobés* qui forment une caste errante, semblable à nos Bohémiens, fabriquent les ustensiles en bois, et les forgerons les outils en fer dont le nombre est des plus restreints. Le coton récolté dans les champs est filé avant d'être remis au tisserand. « Le soir, raconte le docteur Colin (1), on le file en famille, et c'est un tableau charmant de voir assises sur des nattes, sous un léger gourbi de paille, la maîtresse du logis entourée de jeunes filles ; ses filles, leurs amies et les captives, qui filent toutes ensemble à la lueur d'une petite lampe fumeuse, en chantant un refrain monotone et doux. Souvent, me promenant dans le village silencieux, seul sous la clarté splendide du ciel étoilé des tropiques, je me suis arrêté pour contempler ce spectacle qui me rappelait les temps héroïques, et à la vue duquel chantaient dans ma mémoire des vers de l'Odyssée. »

C'est aux Français qu'il est réservé d'introduire au Sénégal la grande industrie. Le fer abonde dans tout le massif du Fouta-Djallon. Au Bondou on trouve du mercure. Le docteur Bayol a découvert des mines d'argent dans le Bambouk. L'or abonde au Bambouk et au Bouré; il est recueilli par des femmes qui se con-

---

(1) Le Soudan occidental. (*Revue maritime et coloniale*, juillet 1883.)

tentent de laver dans une calebasse la terre qui le contient. Le général Faidherbe essaya de faire exploiter les mines du Bambouk. Il se fit céder le centre minier de Kéniéba et chargea le capitaine du génie Maritz d'organiser l'exploitation. Des échantillons fort riches de quartz et de sables aurifères furent envoyés en France, mais les rendements ne couvrirent pas les frais, et plusieurs ingénieurs ayant succombé aux atteintes du climat, les travaux furent abandonnés au bout de quelques années. Cette tentative avait démontré une fois de plus l'impossibilité pour l'Etat de diriger lui-même une entreprise industrielle. L'initiative privée saura vaincre tôt ou tard les obstacles devant lesquels la volonté gouvernementale a échoué.

Une industrie qu'ilserait facile de créer en Sénégambie est l'industrie forestière. Sur les rives du Sénégal et de la Casamance d'immenses forêts aux essences variées poussent sans être l'objet d'aucune exploitation régulière. On y trouve en abondance des bois de construction et d'ébénisterie. Citons le ronier, très-employé pour les pilotis ; le caïlcedra, utilisé pour la charpente aussi bien que la menuiserie et la tabletterie ; le gonakié très-recherché pour les constructions navales ; l'*herminiera elaphroxylon* dont le bois est deux fois plus léger que le liége et pourrait le remplacer dans certains usages ; l'ébène du Sénégal, etc.; etc. Il suffirait d'organiser dans la colonie un service forestier et de mettre chaque année des coupes en adjudication pour utiliser d'immenses richesses qui se perdent faute d'emploi.

Il y a une vingtaine d'années on avait construit à Sedhiou plusieurs petits bâtiments destinés au cabotage. Nous ignorons si d'autres constructions analogues ont été faites depuis ; mais il y aurait là un élément de prospérité pour la Casamance.

Il existe au Sénégal une espèce particulière de ver à soie (*Saturnia Faidherbi*). Peut-être serait-il possible de créer dans la colonie l'industrie séricicole ; mais en l'absence d'expériences concluantes il serait imprudent de se prononcer à ce sujet.

Enfin une industrie qui ne peut manquer de s'établir tôt ou tard aux environs du Cap Vert est la fabrication de l'huile. De

nos jours on tend de plus en plus à rapprocher les fabriques du lieu de production des matières premières. Cette loi recevra son application au Sénégal, dés que l'état social sera assez avancé pour le permettre. Dakar semble merveilleusement situé pour devenir une grande ville industrielle, quand sa population fournira des ouvriers suffisamment habiles et intelligents. Un jour viendra peut-être où les huileries de Dakar feront concurrence à celles de Marseille.

III

TRAVAUX PUBLICS ET INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nons venons de passer en revue les immenses richesses que renferme la Sénégambie. Deux choses lui manquent pour les exploiter utilement et devenir une colonie des plus florissantes : ce sont des voies de communication et une population instruite et éclairée. Le Gouvernement peut lui fournir les premières par des travaux habilement conduits ; quant à la seconde, qui ne peut être demandée que dans une mesure très-restreinte à l'émigration européenne, c'est encore à l'État qu'il appartient de la créer en élevant les indigènes par l'instruction au niveau de la civilisation moderne. En poursuivant ce double but il ne sortira pas de son domaine et il fera davantage pour la prospérité de la colonie qu'en dépensant des millions comme jadis dans des tentatives forcément artificielles de colonisation agricole ou d'exploitation minière.

Depuis quelques années le Gouvernement du Sénégal est entré résolument dans la voie des grands travaux publics. Si l'on considère uniquement la partie agglomérée des possessions françaises en Sénégambie, celle où aucune autre puissance euro-

péenne ne peut élever de prétentions, on verra qu'elle comprend trois régions : le Cap Vert et les rivages de la baie de Gorée, la vallée du Sénégal et le Soudan occidental. Les deux premières ne communiquent guère que par mer : séparées par un pays indépendant jusqu'au traité de 1882, elles n'avaient pu être réunies d'une manière efficace par l'étroite bande de littoral inhabité où le général Faidherbe avait fait passer la ligne télégraphique. La soumission du Cayor amènera la soudure si longtemps désirée, et le chemin de fer de Saint-Louis à Dakar produira la fusion morale des deux fractions les plus riches de la colonie. Déjà en exploitation entre Dakar et Rufisque, cette ligne si utile sera probablement terminée en 1885. Avec ses neuf stations de M'pal, Louga, Kébemar, N'dande, Kelle, Périgourey, Tivaonone, Thiès et Pout et ses six haltes intermédiaires de Rao, Sakal, Guéoul, Mekhé, Sébikhotane et Tiaroye, elle permettra d'exploiter commercialement le Cayor tout entier, qui sera bientôt assimilé aux autres provinces françaises du Sénégal.

A l'autre extrémité de la colonie, dans le Soudan occidental, récemment soumis à la France, un autre chemin de fer est en construction. Il est destiné à réunir, par une voie rapide et économique, la partie navigable du Sénégal à la partie navigable du Niger. Son point de départ est à Kayes à 16 kilomètres en aval de Médine ; son objectif est Bammako, qui n'est qu'à quelques kilomètres en amont des roches de Sotuba, en dessous desquelles le cours du Niger peut être descendu en toute saison par de fortes embarcations jusqu'aux rapides de Boussa, où périt Mungo-Park. Les Chambres, malgré une opposition aussi énergique que peu patriotique, ont voté les fonds nécessaires pour pousser les travaux jusqu'à Bafoulabé, soit environ le quart de la distance. C'est avant tout à un intérêt stratégique que répond cette ligne ferrée, qui est destinée à porter un jour la civilisation jusqu'au centre de l'Afrique. Les difficultés de ravitaillement que présentent les divers postes échelonnés entre Médine et le Niger sont immenses. C'est uniquement à dos d'ânes que tous les transports doivent être faits et il a fallu commencer par tracer à la

pioche une route pour les bêtes de somme. Les frais occasionnés par une méthode aussi primitive sont énormes : on a calculé qu'ils reviennent à un million chaque année. Encore est-elle très-incertaine. Le chef de l'expédition voit sans cesse la santé et la vie de ses hommes, et par suite la grande œuvre entreprise par la France, à la merci d'âniers indisciplinés. C'est donc une raison d'économie et de sécurité qui a fait entreprendre la construction du chemin de fer du Soudan. Il faut s'attendre pendant les premières années d'exploitation à ce qu'il n'ait guère d'autre aliment de trafic que les troupes, les vivres et les munitions destinés au ravitaillement des postes militaires. Il est évident que pendant un certain temps on devra se contenter de ce dividende moral dont parlait le colonel Desbordes. « La France et l'Angleterre, disait-il à Bammako (1), ont dépensé plus de 600 millions pour assurer l'abolition de la traite. La France républicaine peut dépenser quelques millions pour modifier peu à peu, en procédant avec sagesse et prudence, l'organisation vicieuse, improductive, immorale, qui est si chère à tous ces peuples. Alors même que nos travaux ne serviraient qu'à faire triompher cette grande idée d'humanité, avouez que nous serions largement payés de tous nos efforts, et que bien peu de chemins de fer auraient un si beau dividende que celui qui doit relier le Sénégal au Niger. » Il ne faudrait pas s'imaginer cependant que cette première période, forcément improductive, se prolongera indéfiniment. Dès que le commerce français aura pris sérieusement possession des marchés du Soudan, et il dépend en grande partie de lui seul de hâter ce moment, les éléments d'un trafic rémunérateur se présenteront d'eux mêmes. Combien de difficultés seront enlevées sous les pas de ceux de nos commerçants qui n'hésiteront pas à engager leurs capitaux au Soudan, par l'existence même du chemin de fer! Lorsque le négociant de Mar-

---

(1) Discours prononcé le 5 février 1883.

seille ou de Bordeaux ne sera séparé que par une vingtaine de jours de voyage de ses comptoirs du haut Niger, il se lancera avec beaucoup moins d'arrière-pensées dans ce lointain champ de labeur. Diminuer les distances c'est donner au commerce toutes sortes de facilités nouvelles. Le chemin de fer du Niger ouvrira à la France ce monde à peine entrevu et si rempli de promesses qui s'appelle le Soudan. Ses adversaires français, avec une persistance que peuvent seules expliquer des préoccupations de parti, s'obstinent à parler de difficultés techniques insurmontables que devrait rencontrer la construction de la voie, malgré les conclusions, tout opposées à ces affirmations gratuites, des Galliéni, des Derrien et des Desbordes. Ils exagèrent comme à plaisir les vides que fera le climat dans le personnel des travaux, comme si une entreprise semblable, œuvre de paix et de civilisation, ne valait pas les quelques vies qui pourront être sacrifiées à son accomplissement ! A tous ces dénigrements systématiques le ministère répond désormais comme le philosophe antique qui prouvait le mouvement — en marchant ; il démontre la possibilité du chemin de fer du Soudan — par son exécution même.

Pour compléter le réseau des chemins de fer sénégalais et relier les deux lignes en construction, le Gouvernement avait présenté au Parlement un projet de voie ferrée longeant la vallée du Sénégal en dehors de la zone inondée. La bifurcation des deux lignes était à la station de M'Pal. Des raisons budgétaires ont fait rejeter définitivement ce projet. Il n'y a pas lieu de le regretter, car le fleuve lui-même, tout imparfait qu'il soit pour la navigation, aurait fait au chemin de fer une concurrence qui lui aurait difficilement permis de vivre. Un autre tracé avait été proposé par M. Gasconi, le député du Sénégal, vaillant défenseur des entreprises françaises au Soudan : il partait également de M'Pal et se dirigeait en ligne directe vers Bakel ; le voyage d'exploration de MM. Monteil et Sorin a démontré qu'il ne traverserait que des pays fort peu peuplés ou entièrement inhabités. Il y avait cependant quelque chose de

juste dans la pensée d'éloigner la ligne du cours du Sénégal. Il nous semble, en effet, que si, dans un avenir lointain, le chemin de fer du Soudan doit être prolongé jusqu'à la côte, ce sera à travers les pays qui séparent le Sénégal de la Gambie. Ce chemin de fer *intersénégambien*, pour employer une expression du docteur Ricard (1), traverserait le Bambouk, franchirait la Falémé vers Sansandig, passerait par la partie méridionale du Bondou, parcourrait le Wouli, le Niani, le Saloum, le Sine et le Baol et aboutirait à Thiès ou à Rufisque sur la ligne de Dakar à Saint-Louis, drainant vers le grand port de notre colonie tous les produits de la Haute-Gambie.

Si un chemin de fer entre Kayes et la côte n'offre actuellement aucune utilité, il est d'une extrême urgence d'améliorer le cours du Sénégal. Peut-être même eût-il été plus sage d'exécuter ces travaux indispensables avant de se lancer dans le Soudan. Les navires qui peuvent franchir la barre remontent toute l'année jusqu'au Mafou à 60 kilomètres au-dessus de Podor ; du 15 juillet au 1er novembre ils peuvent atteindre Bakel ; du 1er août au 1er octobre ils remontent jusqu'à Médine ; passé le 15 novembre le barrage de Mafou devient infranchissable. Ces dates n'ont d'ailleurs rien de strictement exact ; elles varient chaque année de quelques jours, suivant l'intensité de la crue. Pendant toute la saison sèche les chalands qui ne calent pas plus de 30 centimètres à vide, se rendent à Bakel en déchargeant leurs marchandises au pied des barrages qu'ils franchissent sur des rouleaux à force de bras. On comprend les entraves que cet état de choses apporte au commerce. Au point

---

(1) Il appelait de ce nom un canal dont il proposait la construction entre la Falémé et la baie de Gorée. Un chemin de fer aurait les mêmes avantages politiques et économiques, sans rencontrer les mêmes difficultés d'exécution. Il est douteux qu'après la saison des pluies la Falémé pût alimenter un semblable canal.

de vue politique il devient un sujet de graves préoccupations depuis que le Soudan est occupé par nos troupes, qui se trouvent une grande partie de l'année presque entièrement séparées du reste du monde et éloignées de tout secours en cas de soulèvement. Une semblable situation pourrait amener de sérieuses complications. On n'a pas oublié, en effet, que lors du siége de Médine, l'héroïsme de Paul Holle aurait été vain, si la crue du fleuve s'était fait attendre seulement quelques jours de plus. Il faut chercher sans plus tarder à améliorer la navigation du Sénégal pendant la saison sèche. Malgré les études de MM. Braouézec et Parchappe (1860), Cazet et Touchard (1862), Aube, Dordolot —Dessart (1878), les avis sont encore partagés sur les moyens à employer. Les uns proposent de creuser à la drague des chenaux dans les principaux barrages et espèrent que l'on pourrait ainsi livrer passage à des vapeurs calant 1m,50; d'autres craignent que ces travaux n'eussent pour résultat de faciliter l'écoulement des eaux vers la mer, les barrages constituant de véritables écluses, et d'amener le dessèchement complet du haut-fleuve dans l'intervalle des crues. La question vaut la peine d'être étudiée, et l'un des premiers soins du gouvernement devrait être d'envoyer une mission hydrographique au Sénégal. Pour arriver à bien connaître le régime des crues, il serait utile de faire observer dans chaque poste, par un procédé uniforme, les variations dans le niveau du fleuve et de faire annoncer par le télégraphe à Saint-Louis chaque fois qu'il aurait atteint la hauteur suffisante pour le passage d'un navire. Ces observations, obtenues presque sans frais, seraient d'une grande utilité pour la navigation.

Après la construction des chemins de fer et les travaux hydrauliques, la création de bonnes routes s'impose avant tout. La colonie en est à peu près dépourvue. Cependant elles rendraient au commerce des services de tous les instants, et faciliteraient en bien des endroits les transports de troupes. Une route de Saint-Louis à Dagana par Mérinaghen donnerait accès dans l'intérieur du Oualo. Une autre reliant Rufisque à Portudal et à

Joal, deux centres en progrès depuis quelques années (1), leur serait certainement d'un grand secours.

Les lignes télégraphiques du Sénégal sont à peu près achevées. Gorée est reliée à Dakar, Dakar à Saint-Louis, et de Saint-Louis jusqu'à Bammako la ligne n'est interrompue qu'entre Saldé et Bakel. Il y a lieu d'espérer que cette interruption cessera bientôt. Un câble sous-marin reliera prochainement le Sénégal à la France. Son point de départ sera en Espagne et il gagnera Dakar par les Canaries. Aux termes du cahier des charges, il doit fonctionner dès le commencement de janvier 1884. Il ne restera plus qu'à le prolonger vers la Casamance et les rivières du Sud pour compléter le réseau.

La question de l'instruction publique a au Sénégal une importance capitale que le général Faidherbe, seul parmi tous les gouverneurs de la colonie, a pressentie jusqu'ici. En effet, le climat s'oppose à l'introduction en Sénégambie de ces nombreux immigrants qui viennent avec leurs familles se fixer définitivement dans certains pays neufs, tels que l'Amérique, l'Australie, l'Algérie, et y faire souche de nombreux descendants. La question de l'acclimatement des Européens et de la création d'une race de créoles dans l'Afrique équatoriale est loin d'être résolue (2). On ne peut compter efficacement au Sénégal que sur un petit nombre de Français venant y passer quelques années en qualité de fonctionnaires, militaires, commerçants, agriculteurs ou ingénieurs, et qui, leur temps de séjour terminé ou leur fortune faite, se hâtent de regagner leur patrie. Cet élément de la population sénégalaise, qui renferme l'élite de l'instruction et des lumières, a un rôle considérable à jouer dans la régéné-

---

(1) La population de Joal (1987 h.) dépasse celle de Rufisque (1193 h.) (*Annuaire du Sénégal*, 1882.)

(2) Il existe à Saint-Louis quelques familles qui y sont établies depuis plusieurs générations. On cite des Européens qui habitent depuis 20 à 25 ans les points les plus malsains de la côte occidentale tels que la Gambie et Sierra Léone. Mais ces quelques faits isolés ne sont pas entièrement concluants.

ration du pays. Aussi ne devrait-on rien négliger pour l'attirer et le retenir. Mais si l'on ne pouvait compter que sur cet élément, forcément mobile et sans cesse renouvelé, on ne pourrait guère espérer pour la colonie de réels progrès moraux. Heureusement la population indigène a déjà montré par de nombreux exemples qu'elle est capable de sortir de la barbarie et de s'élever avec le temps à un degré supérieur de civilisation. Les Yolofs, les Sérères, les Mandingues, les Sarrakolets, les Toucouleurs, avec lesquels nos établissements sont journellement en rapports ne sont nullement incapables de culture et de progrès. Les voyageurs qui ont longtemps vécu au milieu de ces peuples, qui ont appris leur langue, qui se sont initiés à leur mode d'existence et à leurs habitudes intimes, ont reconnu en eux une intelligence à peine éveillée et uniquement tournée vers les besoins matériels de la vie, mais parfaitement susceptible de développement. Les indigènes qui ont eu le rare privilége de recevoir dans les villes de la colonie une instruction européenne, se montrent tout de suite infiniment supérieurs à leurs compatriotes. Au contact de notre civilisation les noirs ont donné non seulement des employés de commerce, de hardis marins, des soldats disciplinés et quelques ouvriers habiles, mais encore des officiers, des conducteurs des ponts-et-chaussées, des constructeurs de télégraphe (1).

Il n'y a pas lieu de désespérer d'une race qui a déjà produit des hommes à qui on a pu confier un commandement militaire ou la direction d'importants travaux publics. On doit chercher à augmenter le plus possible le nombre d'auxiliaires aussi précieux de la grande œuvre de civilisation que la France a entreprise dans l'Afrique occidentale. Avec l'aide des indigènes civilisés, le climat sera définitivement vaincu, le commerce prendra un développement sans limites, l'agriculture deviendra

---

(1) C'est un ingénieur indigène, M. Mademba, qui a construit, avec des ouvriers noirs, la ligne de Médine à Bammako.

florissante, les mines seront facilement exploitables, l'industrie pourra recevoir une vigoureuse impulsion. Le premier devoir du Gouvernement est de répandre à pleines mains l'instruction parmi les noirs du Sénégal. Assez longtemps la France s'est contentée de les abrutir avec de l'eau-de-vie et de les livrer à l'esclavage ; le moment est venu de réparer les criantes iniquités du passé, en leur apportant non seulement le bien être matériel, mais encore le progrès moral. L'argent dépensé à cette œuvre ne sera pas perdu ; ce sera un capital placé à gros intérêts, puisqu'il servira à former de futurs ouvriers pour la mise en valeur économique du pays.

Au point de vue de l'instruction publique, tout est à organiser dans la colonie. D'après les documents officiels, le nombre des instituteurs est de 18, celui des institutrices de 17 ; la population scolaire est de 802 garçons et 324 filles (1). Ces chiffres sont bien faibles, si on les rapproche de celui des 197,000 habitants immédiatement soumis à la France. Saint-Louis possède trois écoles françaises : une laïque, une catholique, une protestante, et onze écoles arabes ; Gorée, quatre écoles arabes et une française (catholique) ; Dakar, trois écoles arabes et une française (catholique) ; Rufisque, trois écoles arabes et une française (laïque) ; Joal et Sédhiou, chacun une école arabe et une française (catholique) (2). C'est à cela que se borne l'instruction publique dans la colonie.

Il serait temps d'organiser sérieusement l'enseignement primaire. Chaque ville importante devrait avoir au moins une école laïque de garçons et de filles. A celles qui viennent d'être énumérées, il conviendrait d'ajouter Dagana, Podor, Bakel et Portudal qui sont entièrement privés d'écoles et qui ont besoin d'en être pourvus. Mais il ne suffit pas d'en placer dans les

---

(1) Les colonies françaises *(Revue maritime et coloniale*, t. LXXVII, p. 406.)

(2) Bour. — Étude sur le fleuve Cazamance. *(Revue maritime et coloniale*, t. LXXV, p. 344.)

grands centres ; il faudrait hâter le moment où, comme en France, chaque village aura son instituteur. Dans les postes éloignés, on pourrait expérimenter un système imaginé par l'amiral Fleuriot de Langle, lorsqu'il commandait l'établissement de Grand-Bassam : il avait ouvert une école où les leçons étaient données par les sous-officiers de la garnison et qui réussit parfaitement (1). Il importe que partout où flotte notre drapeau, on voie briller à côté de lui les lumières de l'instruction.

Un établissement d'enseignement secondaire, approprié aux besoins de la colonie, rendrait les plus grands services. Il pourrait remplacer l'ancienne école des Otages, former des interprètes, des instituteurs et des employés, et préparer les jeunes gens d'élite destinés à aller terminer leurs études en France pour en revenir militaires, mécaniciens, ingénieurs, etc.

A côté de l'instruction générale, il faut organiser aussi une instruction professionnelle. Les missionnaires catholiques de Joal ont eu l'heureuse inspiration de créer une école industrielle qui fournit les seuls ouvriers capables que l'on puisse trouver dans la colonie, mais qui est insuffisante pour répondre aux besoins. L'État devrait en établir une à Dakar, où l'on formerait des maçons, des menuisiers, des forgerons, des charrons, des bûcherons, dont le nombre n'est pas assez considérable ou qui manquent entièrement. Enfin l'organisation d'un enseignement agricole pratique est vivement désirable. Nous demanderions la création de quatre fermes-écoles : l'une pourrait être placée dans le Cayor ; elle recevrait les élèves du Oualo, du Cayor et des pays Sérères, et enseignerait la culture de l'arachide ainsi que les cultures maraichères trop négligées des noirs. La deuxième, placée dans le Fouta, recevrait les élèves du haut-fleuve et joindrait aux cultures désignées celles du coton et de l'indigo. La troisième, pla-

---

(1) Croisières de la côte d'Afrique. (*Tour du Monde*, 1873, 2me sem., p. 391.)

cée en Casamance aurait pour caractéristique l'exploitation des rizières ; enfin, la dernière, au Rio-Nunez, cultiverait, outre les plantes du pays, le caféier qu'il serait si utile de sauver de la destruction. Ainsi réparti, l'enseignement professionnel répandrait ses bienfaits sur toute la contrée et de toutes parts on verrait surgir des jeunes gens imbus des idées françaises et désireux de travailler à la rénovation de leur pays.

« Instruisons, disait naguère M. Foncin (1); ouvrons des écoles ; répandons à flots la lumière. C'est encore le plus sûr moyen de faire pénétrer dans le Soudan comme partout l'influence de nos idées et le respect, je dirai même l'amour de notre civilisation. »

FIN.

---

(1) Le Sénégal, cours professé à la Faculté des lettres de Bordeaux. (*Explorateur* du 1er avril 1875.)

Marseille. — Typ. et Lith. Barlatier-Feissat Père et Fils, rue Venture, 19.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

DÉDICACE I
Un coup d'œil sur la Sénégambie et ses habitants 5

PREMIÈRE PARTIE.

I. — Antiquité 13
II. — Moyen-Age, ... 17
III. — Période du monopole commercial 19
IV. — La Révolution et l'Empire 24
V. — La Restauration 30
VI. — La Monarchie de Juillet 37

DEUXIÈME PARTIE.

I. — Pacification du Bas-Sénégal 45
II. — La lutte contre El-Hadj-Omar 51
III. — Expéditions dans la Sénégambie centrale 63
IV. — Occupation de la Casamance et des rivières du bas de la côte 78
V. — Administration de la colonie sous le général Faidherbe et le colonel Laprade 85
VI. — La colonie de 1869 à 1883 95
VII. — La France au Soudan 108

CONCLUSION.

I. — La politique française en Sénégambie 131
II. — Le commerce, l'agriculture et l'industrie au Sénégal 142
III. — Travaux publics et instruction publique 156

CCIDENTALE

lonie française du
ɔidentale dressée par
ıs signale quelques
lesquelles nous atti-

ambouk), Médine et
ɔladougou), Bamako
Rio-Nunez), les deux
(côte d'Ivoire, Ivory
oyaume d'Amatifou,
Petit-Popo (côte des
de Fernand-Vaz ou
aient être teintés en

ıngleterre et devrait

tient au Portugal et

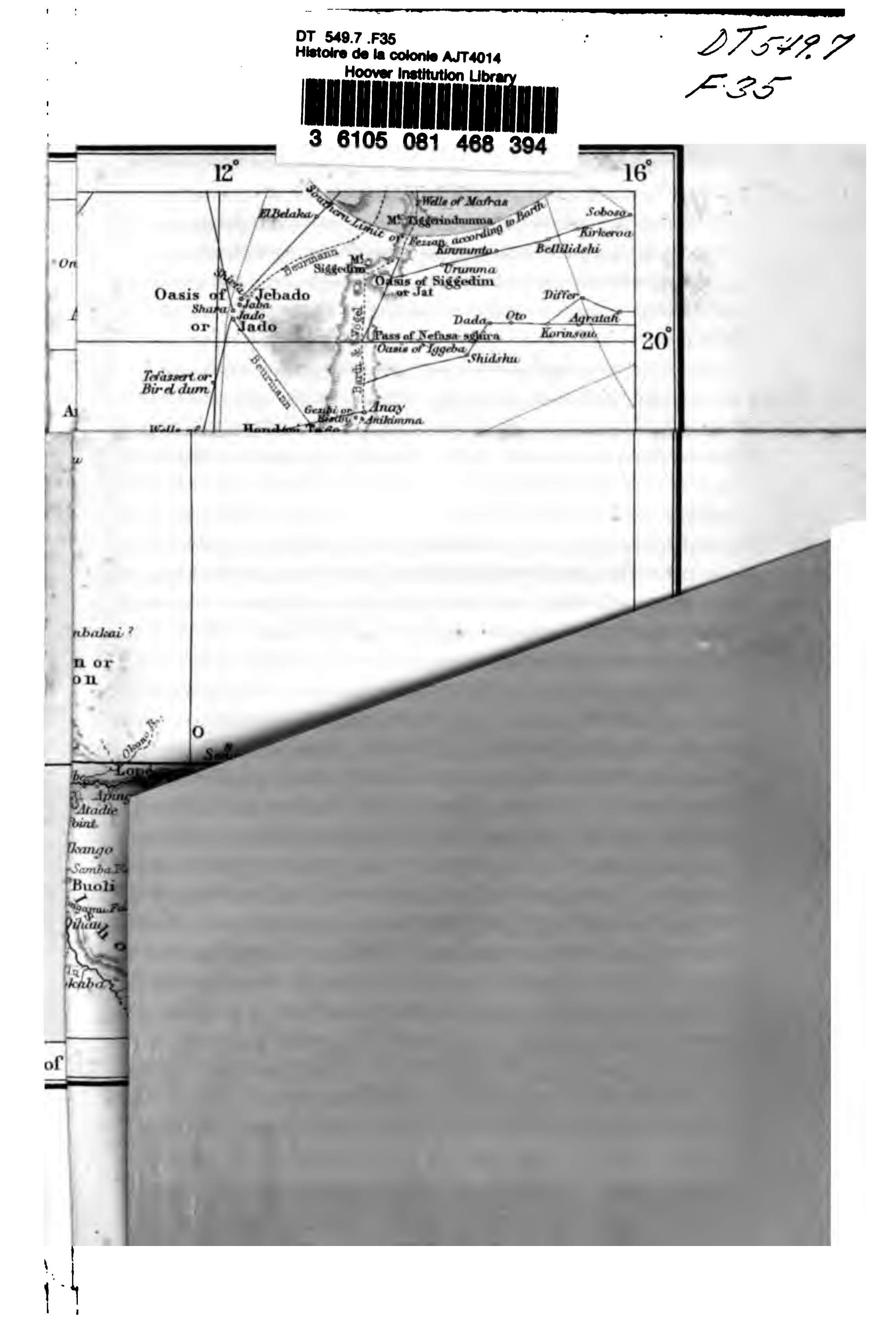
4° L'île de Matacong, revendiquée à la fois par la France et l'Angleterre, peut être considérée comme un territoire neutre.

5° Au lieu de *Portadal*, lire *Portudal* (baie de Gorée).

6° Au lieu de *Bent* (*Br.*) (Mellacorée), lire *Benty*, *fort français*.

7° Le fleuve Tando, d'après l'amiral de Langle (Croisières à la Côte d'Afrique, dans le *Tour du Monde*, 1873, 2° semestre), porte également le nom de Tanoé et la lagune dans laquelle il se jette porte celui d'Aby. D'autre part, des renseignements particuliers nous disent que Tanoé est le seul nom du fleuve et Tando celui de la lagune.

8° Le cours de la rivière Kittam (côte des Graines) serait à rectifier. Elle court, nous assure-t-on, parallèlement au rivage, et pendant la saison des pluies le débordement du lac Palma, qu'elle traverse, la fait communiquer avec le Gallinas.


12°
16°
20°
Wells of Mafras
El Belaka
Mt. Tiggerindumma
Southern Limit of Fezzan according to Barth
Sobosa
Kirkeroa
Kinnumto
Bellilidshi
Beurmann
Mt. Siggedim
Urumma
Oasis of Siggedim or Jat
Oasis of Jebado or Jado
Jaba
Shara
Jado
Differ
Dada
Oto
Agratah
Korinsow
Pass of Nefasa sghira
Oasis of Iggeba
Shidshu
Tefassert or Bir el dum
Beurmann
Barth & Vogel
Anay
Anikimma
Atadie Point
Ikango
Buoli

